

2024-2025

Master 1 Archives

## **LES ARCHIVES DES MOUVEMENTS ANARCHISTES**

*L'exemple du Centre international de  
recherches sur l'anarchisme (CIRA) de  
Lausanne*

**IRIS CHARRIOU**

Sous la direction de Bénédicte Grailles

### **Jury**

Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique à l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux, professeur d'archivistique à l'Université d'Angers

Soutenue publiquement le 06 juin 2025





2024-2025

Master 1 Archives

## **LES ARCHIVES DES MOUVEMENTS ANARCHISTES**

*L'exemple du Centre international de  
recherches sur l'anarchisme (CIRA) de  
Lausanne*

**IRIS CHARRIOU**

Sous la direction de Bénédicte Grailles

### **Jury**

Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique à l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux, professeur d'archivistique à l'Université d'Angers

Soutenue publiquement le 06 juin 2025







L'autrice du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'autrice (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>



## AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

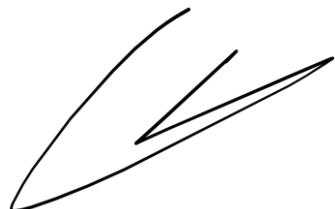


## ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussignée Iris Charriou

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 29 / 05 / 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Iris Charriou', is placed here.



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ARCL : Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes
- AIT : Association internationale de travailleurs
- AVO : Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire
- AHÉMO : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier
- CAF : Centre des archives du féminisme
- Carhif : Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes
- CDMOT : Centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail
- CHS : Centre d'histoire du syndicalisme / sociale
- CHT : Centre d'histoire du travail
- CEJARE : Centre jurassien d'archives et de recherche économiques
- CIRA : Centre international de recherches sur l'anarchisme
- CRIA : Commission de relations internationales anarchistes
- CIA : Commission internationale anarchiste
- CGT : Confédération générale du travail
- CFDT : Confédération française démocratique du travail
- CNT : Confederación Nacional del Trabajo
- CNT : Confédération nationale du Travail
- CODHOS : Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale
- FAI : Federación Anarquista Ibérica
- FICEDL : Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaire
- IWW : Industrial Workers of the World
- IHS : Institut d'Histoire sociale
- IALHI : International Association of Labour History Institutions
- IISH : International Institute of Social History
- MLF : Mouvement de Libération des Femmes
- PPE : Propriété par étages
- SPRI : Secrétariat provisoire aux relations internationales



## SOMMAIRE

Avertissement .....	7
Engagement de non-plagiat .....	9
Liste des abréviations.....	11
Sommaire.....	13
Introduction .....	15
Première partie : Les archives de l'anarchisme, les oubliées des archives communautaires et militantes .....	19
I-Les archives des communautés et des mouvements sociaux .....	19
II-Archiver l'anarchisme : une évidence entravée .....	41
Bibliographie .....	59
Contexte archivistique en Suisse .....	59
Histoire et bases théoriques de l'anarchisme et du militantisme.....	59
Archives communautaires et militantes .....	61
État des sources .....	65
Fonds du CIRA .....	65
Sites internet .....	65
Brochures et articles .....	66
Documents audio-visuels .....	67
Fiches Maitron de membres du CIRA .....	67
Entretiens .....	68
Seconde partie : Le CIRA de Lausanne, comment archiver l'anarchisme ?	69
I- Raconter l'histoire du CIRA .....	70
II-Collecter et conserver .....	80
III-Quelle place pour le CIRA dans la société ? .....	89
Conclusion .....	103
Annexes .....	105
Annexe 1 : Entretien avec Ariane.....	105

Annexe 2 : Entretien avec Marion .....	107
Annexe 3 : Entretien avec Jean .....	108
Table des illustrations.....	113
Table des matières.....	115
Abstract .....	118
Résumé .....	118

## INTRODUCTION

*Anarchie* et *archives*, ces deux mots sont à priori antithétiques, ils partagent une étymologie qui les opposent. Les deux termes descendent du grec ancien *ἀρχή* (*arkhē*), qui signifie autorité, commandement ou pouvoir. Le substantif *archives* désigne ainsi originellement les documents permettant d'asseoir une autorité. Les archives symbolisent et confèrent un pouvoir à des personnes et à des groupes sociaux dominants. Elles sont considérées par Derrida et Foucault comme un élément central de la construction de l'État moderne<sup>1</sup>. À l'inverse, l'anarchisme s'est construit en opposition à l'autorité et au pouvoir. Il signifie le refus de fonder l'ordre social sur une hiérarchie, où des personnes auraient une autorité « naturelle » (en fonction de leur richesse, de leur origine sociale ou de leur genre par exemple) par rapport aux autres individus<sup>2</sup>. Pendant la Commune de Paris, des insurgé·e·s incendent les lieux symboliques dont l'Hôtel de Ville de Paris et le Palais de Justice, détruisant les archives dans un même temps. À priori donc, l'anarchisme contrevient aux intérêts des archives. Pourtant les anarchistes produisent des archives, comme tout groupe social.

Les anarchistes sont réticent·e·s à confier leurs archives aux services d'archives publics. Elles et eux ont subi la répression, ont été fiché·e·s par la police et ont voué leur vie à combattre l'État. Dans ce contexte, l'appétit historique des libertaires<sup>3</sup> les a poussé·e·s à créer leurs propres centres de conservation d'archives, dont le principal, dans les pays francophones, est le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) à Lausanne (Suisse). Le CIRA a été fondé en 1957 à Genève par des anarchistes réfugié·e·s en Suisse. Aujourd'hui installé à Lausanne, il conserve et met à disposition des lecteur·ice·s vingt mille livres et brochures, quatre mille périodiques, des centaines de documents audio-visuels, des milliers de cartes postales et affiches et plusieurs dizaines de fonds d'archives<sup>4</sup>.

Pour autant, il serait simpliste d'opposer frontalement ce centre associatif aux centres d'archives publics puisque les archivistes libertaires suivent les normes internationales d'archivistique et que des collaborations ponctuelles peuvent advenir

---

<sup>1</sup> Monique J. Beerli, Nora El Qadim, « Par et pour les archives : vers une sociologie politique des mobilisations archivistiques transnationales », *Critique internationale*, n°102, 2024, p.15.

<sup>2</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, Montreuil, La Ville brûle, 2009, p.9.

<sup>3</sup> Dans le présent mémoire, les termes *anarchiste* et *libertaire* sont interchangeables.

<sup>4</sup> Brochure de présentation du CIRA, janvier 2017.

entre les anarchivistes et des personnel·le·s de l'État. Le CIRA a la particularité d'être un centre d'archives ancien qui a dû s'adapter à des changements historiques majeurs, en fonction des évolutions du mouvement anarchiste et de la société dans son ensemble. Le CIRA s'efforce ainsi de mettre en place ses idéaux libertaires, tout en s'accommodant des impératifs dictés par l'État et la propriété privée notamment. Il s'agira ainsi de comprendre les spécificités d'un centre conservant des archives anarchistes.

En effet, beaucoup d'études ont été menées sur des centres d'archives spécialisées dans certains courants politiques (féministe, queer, syndical, socialiste, communiste), mais les anarchistes n'ont pas encore été étudiés. Cette recherche s'inscrit ainsi dans le champ d'étude des *community archives* représenté notamment par Andrew Flinn<sup>5</sup> au niveau anglo-saxon ou Bénédicte Grailles<sup>6</sup> au niveau francophone. Ce champ d'étude et d'autres ont bien montré l'importance des centres d'archives de communautés et groupes politiques, à la fois pour écrire leur histoire et poursuivre la lutte. Le CIRA par son caractère international, ancien, centré sur un mouvement politique semble intéressant à étudier afin d'enrichir ce champ de recherches.

Pour mener cette étude, j'ai pu lire l'ensemble des quatre-vingts numéros du bulletin d'information bisannuel puis annuel du CIRA, disponibles en ligne<sup>7</sup>. J'ai également pu m'appuyer sur quelques interview et articles sur le CIRA. Ces deux sources m'ont permis avoir une première vue d'ensemble de l'activité et de l'histoire du CIRA. Lors d'un séjour de trois jours au CIRA, j'ai découvert le lieu et rencontré trois bénévoles et un civiliste (alternative au service militaire encore obligatoire en Suisse), qui ont bien voulu m'accorder de leur temps pour me faire visiter le centre et me parler de leur activité. J'ai ainsi pu faire quatre entretiens semi-directifs afin d'obtenir un maximum d'informations sur le centre.

---

<sup>5</sup> Andrew Flinn, « The impact of the independent and community archives on professional archival thinking and practice », in Jennie Hill (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A reader*, Londres, Facet publishing, 2011, p. 149-174.

<sup>6</sup> Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », dans Stéphane Pequignot, Yann Potin (dir.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 137-154.

<sup>7</sup> *Bulletins annuels* de 1959 à 2024, [en ligne], <https://www.cira.ch/publications-fr> (consulté le 06/03/2025).

Nous commencerons ainsi par élaborer un panorama des centres (surtout français et suisses) spécialisés dans les archives militantes et par présenter les principales caractéristiques des archives communautaires et du mouvement ouvrier, dont les archives anarchistes sont exclues ou marginales. De ce fait, la seconde partie portera sur l'histoire de l'anarchisme et ses points idéologiques principaux et surtout sur sa conception de l'éducation. Puis, dans l'étude de cas, nous étudierons comment le CIRA fait la synthèse de cette histoire et de ce statut de centre associatif spécialisé. Pour ce faire, nous commencerons par raconter son histoire, puis le traitement qui y est fait des archives. Enfin nous étudierons les rapports et le rôle donné par des militant·e·s extérieur·e·s et des bénévoles avec ces fonds et avec le CIRA.



## **PREMIÈRE PARTIE : LES ARCHIVES DE L'ANARCHISME, LES OUBLIÉES DES ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MILITANTES**

Les archives ont souvent été uniquement perçues comme des sources historiques, mais le tournant archivistique dans les années 1990 des sciences sociales a permis de faire des archives, en tant que tel, un objet d'étude. La recherche sur les archives a permis de questionner la neutralité des archivistes et des centres de conservation des archives en relevant que leurs pratiques ont longtemps reflété la perspective du pouvoir en place, maintenant ainsi des rapports de domination<sup>8</sup>. L'anarchisme fait partie de ces mouvements dominés, dont les archives sont difficilement conservables du fait de la fragilité des groupes, des supports, de la répression ou du manque de culture archivistique des militant·e·s. Faire l'étude des anarchistes du point de vue des archives publiques, ce serait faire leur histoire à partir des sources policières et judiciaires exclusivement, laissant de côté leur point de vue. Avant d'étudier plus spécifiquement le CIRA, il s'agit donc d'étudier les centres d'archives spécialisés, qui permettent de nourrir une histoire sur la base du point de vue des minorités et des mouvements progressistes. Nous étudierons également les principaux éléments de la culture historique et politique des libertaires.

### **I- LES ARCHIVES DES COMMUNAUTÉS ET DES MOUVEMENTS SOCIAUX**

Il existe une grande variété de centres d'archives liés aux mouvements sociaux et aux minorités. Les archives ne sont plus perçues seulement que comme des sources historiques, mais comme des objets de mobilisation politique, et donc potentiellement de contestation. Ces centres militants adoptent des pratiques qui remettent en cause le travail archivistique : que ce soit le choix des documents à conserver, les pratiques de description ou le regard même porté par les archivistes sur les documents<sup>9</sup>. Aujourd'hui, l'étude des archives des communautés et des mouvements sociaux est un champ de recherche riche, mais la recherche semble

---

<sup>8</sup> Monique J. Beerli, Nora El Qadim, « Par et pour les archives », *op. cit.*, p.14-15.

<sup>9</sup> Monique J. Beerli, Nora El Qadim, « Par et pour les archives », *op. cit.*, p.17.

s'être concentrée sur certains types de centres. Elle permet cependant d'appréhender une diversité de centres aux pratiques d'une grande diversité et conservant des fonds riches et originaux.

## **1) Les archives syndicales et du mouvement ouvrier : faire l'histoire des classes populaires et des luttes politiques**

Avant la Seconde Guerre mondiale, il a existé des lieux de conservation des archives des mouvements sociaux et du monde ouvrier, mais ils étaient encore peu nombreux. Des initiatives existent, plutôt au nord de l'Europe et en Allemagne. Les partis socialistes et les syndicats fondent des centres de conservation d'archives en 1882 pour le Parti socialiste allemand, en 1902 en Suède et en 1909 au Danemark et en Norvège<sup>10</sup>. L'International Institute of Social History (IISH) à Amsterdam est initié en 1935, à partir des documents rassemblés par Nicolaas W. Posthumus, un professeur d'histoire économique. Ce centre conserve de très nombreux fonds du monde entier, d'organisations et personnes très diverses, dont Amnesty International, Karl Marx ou Sylvia Pankhurst. Le centre est particulièrement reconnu pour ses fonds liés au mouvement anarchiste, il détient ainsi les archives de la Confederación Nacional del Trabajo (CNT) et de la Federación Anarquista Ibérica (FAI), mais aussi d'Emma Goldman, Max Nettlau ou Bakounine. Il est l'un des premiers centres d'archives constitué dans l'optique de préserver des archives et pas seulement des ouvrages. L'intérêt croissant pour les archives dans les années 1960-1970 lui a permis de considérablement s'agrandir. Le centre a aussi permis de sauvegarder des archives qui auraient pu être détruites si elles étaient restées dans leur pays, comme celle de la CNT espagnole ou de la FAI. Dans les années 1970, l'IISH a collecté des archives d'organisations militantes d'Amérique latine menacées par les dictatures militaires. Il est encore aujourd'hui l'un des plus grands centres d'archives militantes au monde<sup>11</sup>. En France, la Confédération générale du travail (CGT) constitue son premier service d'archives en 1938, alors qu'elle existe depuis 1895. C'est un militant non-archiviste qui occupe le premier, le poste, Henri

---

<sup>10</sup> Rachel Guérin, *Identité militante, pratiques et normes archivistiques : le cas des Instituts CGT d'histoire sociale fédéraux depuis 1982*, Université d'Angers, mémoire de master Archives, 2021, p.17.

<sup>11</sup> Site internet de l'IISH, « A detailed History of the IISH », [en ligne], <https://iisg.amsterdam/en/about/history/detailed-history-iish> (consulté le 07/05/2025).

Vieillissent. Mais le service n'a pas le temps de se mettre véritablement en place avant la Seconde Guerre mondiale<sup>12</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, d'autres centres d'archives voient le jour, cependant ils restent peu nombreux. On peut donner l'exemple du Centre d'histoire du syndicalisme (CHS actuel Centre d'histoire sociale du XXe siècle) fondé par l'historien spécialiste de l'anarchisme Jean Maitron, au sein de la Sorbonne, en 1966. Ce centre était à la fois un centre universitaire de recherches mais aussi un centre de documentation. Dans ses statuts il est ainsi indiqué que le CHS œuvre à « la recherche, à la conservation et à l'exploitation des archives<sup>13</sup> ». Les historien·ne·s sont ainsi censé·e·s jouer un rôle direct de collecte et de conservation, indépendamment d'institutions publiques. Et en effet, ce sont des historien·ne·s spécialisé·e·s dans l'histoire ouvrière qui s'occupent de la description des archives. Il existe alors une méfiance des militant·e·s syndicaux pour les institutions, mais également un désintérêt des archives publiques pour ce type de documents. Jean Maitron a, dans son œuvre historique, essayé de représenter le mouvement syndical dans sa diversité, une volonté qui se retrouve dans le CHS puisque « parmi les fonds d'archives qui avaient été confiés à Maitron et à ses collaborateurs, nous pouvons citer ceux de militants connus ou moins connus comme le député Compère-Morel (1872-1941), auteur de l'*Encyclopédie socialiste*, le syndicaliste Paul Quilici, qui participa à la grève des postiers de 1909, Alfred Picard, secrétaire de la Fédération nationale des travailleurs du bâtiment dans les années 1913 1919, Charles Salembier, militant CGT des ouvriers sur métaux de la Seine des années 1920 aux années 1950, Gaston Clémendot, socialiste SFIO, pacifiste, animateur de la Fédération des travailleurs socialistes de l'Yonne de 1897 à 1910 et bien d'autres<sup>14</sup> ».

En mai 1970, une réunion rassemble des représentant·e·s des principaux centres d'archives militants déjà existants en Europe. Elle se déroule à l'initiative de Irene Wagner, une bibliothécaire, afin d'échanger leurs points de vue et mettre en place une solidarité internationale. Après deux jours d'échanges, les onze organisations participantes décident de créer une association, l'International Association of Labour

---

<sup>12</sup> Élyane Bressol, Myriam Goncalves, Aurélie Mazet, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objets de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.22.

<sup>13</sup> Statuts du CHS parus dans le *Bulletin du Centre d'histoire du syndicalisme*, n°1, 1976, p.4-7, cité dans Vaccaro Rossana, « Une collecte passionnée : les archives de militants du Centre d'histoire sociale du XXe siècle », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.87.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.89.

History Institutions (IALHI). En 2020, l'organisation compte 121 membres sur cinq continents. L'IALHI permet d'échanger sur des problèmes matériels et techniques rencontrés, produire des états généraux de leurs fonds ou collections et de permettre des coopérations (échanges de documents par exemple)<sup>15</sup>.

À partir des années 1970, de nombreux centres de conservations d'archives vont se créer. Ainsi selon Manuella Noyer, archiviste au Centre d'Histoire du travail, « l'idée de créer un lieu spécialisé dans la collecte d'archives militantes est née d'un constat préoccupant : malgré l'existence d'un réseau d'archives publiques, départementales et municipales, les archives des militants, comme celles des organisations syndicales, risquaient de se perdre faute d'un lieu et d'une politique de conservation adaptée<sup>16</sup> ». Selon l'autrice, la constitution du centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (CDMOT, futur Centre d'histoire du travail) en 1981 résulte aussi bien d'« un souci historique » que d'un « projet militant<sup>17</sup> ». Ce centre a été créé à l'initiative d'enseignant·e·s à l'université et de syndicalistes dans le but de préserver la mémoire ouvrière et d'écrire son histoire. L'ancrage de ce centre est avant tout local et mêle les histoires syndicales ouvrières et paysannes<sup>18</sup>. D'autres structures régionales existent comme les archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude (Jura). Les locaux abritaient une coopérative de consommation, au sein d'un lieu important pour le mouvement ouvrier local au début du XXe siècle. En 1992, une exposition y est organisée et les documents collectés ont servi de base au centre mémoriel qui occupe le lieu<sup>19</sup>. Du côté syndical, les fédérations prennent conscience de l'importance de faire conserver leurs archives. C'est le cas de la CFDT où dans les années 1970 une section « Archives » est créée, qui aboutit en 1985 à la fondation du service d'archives confédérales en 1985<sup>20</sup>. La CGT, en 1982, fonde l'Institut CGT d'histoire sociale (IHS CGT) qui est créé à l'occasion d'un déménagement afin de collecter, classer, conserver et valoriser les archives de la confédération. Elles sont constituées des documents des instances dirigeantes, des

---

<sup>15</sup> Lucas Poy, *IALHI at 50, a brief history, 1970-2020, International Association of Labour History Institutions*, Amsterdam, 2020, p.1-14.

<sup>16</sup> Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.103.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.104.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.103-104.

<sup>19</sup> Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, Collège du Travail, Genève, 2006, p.17-19.

<sup>20</sup> Élise Mavraganis, « Un exemple de dépôt de structures locales de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les services d'archives territoriaux : le Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.10.

secteurs s'activité et de publications<sup>21</sup>. Pour Force ouvrière (FO), c'est en 1996 qu'est établi un centre de documentation en charge des archives de la confédération<sup>22</sup>.

L'intérêt pour les archives des classes populaires et du mouvement ouvrier s'exprime encore très peu chez les historien·ne·s ou les archivistes professionnel·le·s avant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Même les militant·e·s, des syndicats et des partis politiques semblaient peu se préoccuper de leurs archives. En 1949, les Archives nationales ont ouvert une section « Archives privées » mais sans toutefois montrer d'intérêt pour les archives ouvrières. Les militant·e·s se méfiaient également des institutions et « les quelques militants de base ou responsables politique syndicaux, plus sensibles à la postérité de leur propre histoire, n'accordaient pas leur confiance aux institutions officielles et académiques. Méfiances et réticences bien compréhensibles à une époque où les organisations militantes voyaient encore dans l'État et ses représentants des ennemis potentiels<sup>23</sup> ». Le CHS est associé aux Archives de France depuis 1978, mais celles-ci ont exprimées des réticences face au projet du CHS alors qu'elles commençaient à s'intéresser aux archives ouvrières et à les collecter. Dans une réunion du conseil d'administration du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme (intitulé du CHS à l'époque) en 1978, « la représentante de la direction des Archives de France, qui y siégeait pour la première fois, exprime ses réserves et s'interroge sur l'opportunité de la conservation d'archives par des organismes qui ne sont pas équipés pour les recevoir alors qu'il existe des établissements spécialisés tels que les Archives nationales ou départementales. Elle dit craindre le risque de dispersion<sup>24</sup> ». Des réticences auxquel·le·s répondent les membres du conseil d'administration en lui expliquant que les donateur·ice·s préfèrent confier leurs archives à des organisations amies qu'à l'État<sup>25</sup>. En 1983, les Archives nationales proposent encore au centre de déposer des archives à Fontainebleau, offre déclinée par le CHS au nom de ses engagements auprès des syndicalistes et de la structure du lieu, à la fois centre de documentation, lieu de recherche et d'enseignement<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> Élyane Bressol, Myriam Goncalves, Aurélie Mazet, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.21-22.

<sup>22</sup> Pascale Rubin, « Les archives de Force Ouvrière et le centre de documentation Gabriel Ventéjol CGT-FO », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.39.

<sup>23</sup> Vaccaro Rossana, « Une collecte passionnée », *op. cit.*, p.88.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p.98-99.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.100.

Mais la situation a changé depuis, ainsi, « aujourd’hui, si des réserves demeurent ici ou là, la situation a beaucoup évolué. L’essor des nouvelles technologies a rendu moins pertinentes les craintes de dispersion. Les Archives nationales ont parrainé le CODHOS [Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale] dont la majorité des membres conservent des archives militantes. Depuis quelques années déjà, plusieurs des institutions de ce collectif se sont dotées de personnels spécialisés et leurs pratiques, tout à fait conformes aux normes et aux règles de la profession, ne sont plus critiquées. D’une manière générale, le rôle positif joué par ces institutions dont le Centre d’histoire sociale dans la préservation des archives militantes n’est plus contesté. La méfiance a laissé la place à la collaboration et à l’entraide<sup>27</sup> ».

Des réticences perdurent à donner ses fonds aux services publics. La taille des services peut dissuader des donateur·ice·s à leur confier des archives, selon Manuella Noyer du CHT, « certains militants hésitent donc à confier leurs fonds à ces services d’archives dont le fonctionnement leur paraît manquer de souplesse en raison de la masse de documents traités. L’accessibilité leur semble, en conséquence, compliquée. Le fonctionnement associatif et la taille à échelle humaine du CHT séduisent les déposants<sup>28</sup>. »

Cependant, depuis plusieurs années, des partenariats publics-privés semblent se développer. Le CHT, depuis les années 1990, a développé ses relations avec les Archives départementales à la suite d’un changement direction. Les archives départementales ont fourni un soutien technique (restauration d’affiches, formation à la prise de vue photographique) et ont appuyé une demande de subvention auprès du Conseil général. Ainsi, en 2001, une convention triennale est signée entre le Conseil général de Loire-Atlantique et le CHT. Afin de protéger les fonds, en cas de dissolution de l’association, il a été convenu que les fonds seraient versés aux Archives de Loire-Atlantique. Le CHT se revendique ainsi comme une « institution », tout en restant un centre militant<sup>29</sup>. La CGT a suivi une dynamique similaire, mais bien plus approfondie. En effet, « le 5 novembre 1993, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l’Institut CGT d’histoire sociale signent une convention de dépôt visant à établir une coopération pour la sauvegarde, le traitement, la conservation et la communication du patrimoine archivistique du mouvement syndical produit par les

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.100-101.

<sup>28</sup> Manuella Noyer, « Le Centre d’histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *op. cit.*, p.104-105.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.106-107.

organisations de la CGT<sup>30</sup> ». Des fonds d'archives historiques sont ainsi déposés aux Archives départementales afin qu'elles en assurent le traitement définitif tout en restant la propriété de L'IHS CGT<sup>31</sup>.

De plus en plus d'organisations choisissent de déposer leurs archives dans des structures publiques comme la CFDT Maine-et-Loire. C'est l'archiviste non professionnel, mais amateur d'histoire, de l'Union départementale du Maine-et-Loire, Louis Thareaut qui avertit, au milieu des années 1990, sa direction que par souci de place et de valorisation, les archives devraient être prises en charge par des services d'archives publics. Entre les archives départementales et l'Union départementale, un rapport de confiance apparaît rapidement. En mai 2008, un premier dépôt est fait avec les archives de l'Union départementale, enrichi en décembre 2009, des archives des Unions locales d'Angers et Cholet<sup>32</sup>.

## **2) La prise en compte des archives des minorités et l'utilisation des archives pour mieux militer : l'émergence des centres « communautaires »**

Les féministes ont tenté de constituer dès le début de leur histoire des bibliothèques et archives féministes. La féministe et syndicaliste Eliska Vincent a regroupé chez elle des fiches et dossiers à la fin du XIXe siècle et au début du XXIe siècle. À sa mort en 1914, elle légua sa bibliothèque et ses archives au Musée d'histoire sociale afin que le musée crée un institut féministe. Mais il refusa les archives, et les documents patiemment rassemblés par Eliska Vincent ont disparu sans laisser de traces. La journaliste Marbel, de son vrai nom Marguerite Belmant, construisit chez elle une bibliothèque féministe en 1924 dans la librairie de son mari conservant 3 000 volumes, mais elle ferma en 1936.

En 1926, Marie-Louise Bouglé, responsable de la documentation dans l'Union pour le suffrage des femmes, ouvrit une bibliothèque au public qui rassemblait tous les documents qu'elle avait amassés pendant les deux dernières années. La bibliothèque

---

<sup>30</sup> Élyane Bressol, Myriam Goncalves, Aurélie Mazet, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives », *op. cit.*, p.26.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.26-27.

<sup>32</sup> Élise Mavraganis, « Un exemple de dépôt de structures locales de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les services d'archives territoriaux : le Maine-et-Loire », dans *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p.9-20.

était à l'intérieur même de son appartement dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle conservait 12 000 documents grâce à ses liens avec les réseaux féministes, éditeurs et des échanges avec des bibliothèques. Marie-Louise Bouglé est décédée en 1936, mais grâce à son mari les livres sont restés consultables jusqu'en 1946, avant d'être versés à la ville de Paris. Marguerite Durand constitua, au siège du journal *La Fronde*, une bibliothèque. La Bibliothèque Marguerite-Durand est née officiellement en 1932, et à la fin de l'année, les documents furent donnés à la Ville de Paris. Marguerite Durand, puis à sa mort Jeanne Clothilde Désirée Perro, s'occupèrent des archives et ouvrages jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les activités ne reprirent ensuite que dans les années 1970<sup>33</sup>. Dans les années 70-80, les archives du féminisme et des femmes ne semblent pas encore intéresser grand monde. En 1982, un centre féministe spécialisé dans les archives audiovisuelles, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, est cependant créé à l'initiative de Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Iona Wieder. Néanmoins, il doit fermer en 1993 pour des raisons financières avant de rouvrir en 2003<sup>34</sup>.

Dans les années 1990, des centres spécialisés commencent à voir le jour en Europe dont le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes (Carhif) en 1995 à Bruxelles. Ce centre est né d'un travail de recensement, par des historiennes, des sources disponibles pour faire l'histoire des femmes et du féminisme dans deux répertoires de sources, que ce soit dans les institutions ou chez les particuliers. Les archives sont souvent conservées dans de mauvaises conditions et sont susceptibles d'être détruites ou dispersées à l'occasion d'un déménagement ou d'un décès. La ministre de l'Emploi et du travail en charge de l'égalité des chances, Miet Smet, décide de procéder à la création d'un centre d'archives spécifiquement dédié aux archives féministes. Le Carhif est ainsi financé par le ministère de l'Égalité des chances et est donc très lié au féminisme d'État. Il est situé au centre Amazone, où une vingtaine d'associations féministes et féminines (et des bibliothèques féministes) ont leurs locaux. Le Carhif se veut un centre de recherches sur l'histoire des femmes et du féminisme et sa direction est confiée à des historiennes. Sans rester cantonné au matrimoine, il se doit d'entretenir des liens avec des militantes et

---

<sup>33</sup> Marine Rouch, « Les féministes et leurs archives », in Françoise Blum (éd.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, p.73-76.

<sup>34</sup> Laurane Langlois, *La réutilisation militante des archives audiovisuelles féministes/féminines produites durant la deuxième vague (1960-1989) : le cas du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (2003 à nos jours)*, mémoire de master Archives sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2023, p.69-73.

des organisations contemporaines afin de pouvoir recueillir de nouvelles archives. Les archives sont traitées par deux archivistes professionnelles (une francophone et une néerlandophone<sup>35</sup>).

En France, il n'existait pas de centre équivalent capable de recueillir des fonds d'une grande importance matérielle, en 1999, le fonds du Conseil international des Femmes a dû être confié au Carhif. En 2001, les Archives du féminisme (CAF) sont créées au sein de l'université d'Angers. C'est l'historienne spécialiste de l'histoire du féminisme, Christine Bard, qui est à l'initiative du projet. À la fois personnalité reconnue dans le milieu académique et militant, elle fédère les féministes derrière son projet<sup>36</sup>. Sa forme est originale : le Centre des archives du féminisme existe par une convention entre l'Université d'Angers et l'association Archives du féminisme.

En France, il existe plusieurs lieux conservant les archives *queer* dont le centre documentaire le Point G. Ce centre s'est forgé à côté du fonds Michel Chomarat conservé par la Bibliothèque de Lyon depuis 1992. Michel Chomarat est un militant gay, qui tout au long de sa vie militante, a rassemblé des documents. Son fonds et quelques autres ont permis de créer en 2005 le fonds gay et lesbien, puis le Point G, toujours au sein de la Bibliothèque de Lyon<sup>37</sup>. L'Académie Gay et Lesbienne conserve des fonds consultables, mais au domicile de son président. Depuis 2017, le Centre Archives LGBTQI+ Paris tente de se faire une place. Fondé à l'initiative d'Act Up – Paris, il accueille quelques fonds, fait des collectes de témoignages oraux et propose, lors d'ateliers, à des volontaires de faire eux-mêmes le travail d'archivage. Il devrait déménager prochainement dans des locaux plus grands afin de répondre à ses ambitions et est soutenu par la mairie de Paris<sup>38</sup>. Cependant en France, il existe un centre d'archives *queer* implanté depuis longtemps et indépendant. Il s'agit de l'Association Archives Recherches et Cultures lesbiennes (ARCL) fondée en 1983. Ce

---

<sup>35</sup> Els Flour, « Le Carhif-AVG (Bruxelles) : un centre d'archives en appui des mouvements des femmes », *La Gazette des archives*, n°265, 2022, p.135-140.

<sup>36</sup> Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », dans Stéphane Pequignot, Yann Potin (dir.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p.8-9.

<sup>37</sup> Michel Chomarat, « L'émergence d'un centre autour d'une collection privée : le fonds gay et lesbien de la bibliothèque municipale de Lyon », in Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p.123.

<sup>38</sup> Centre Archives LGBTQI+Paris, [en ligne] <https://archiveslgbtqi.fr/le-centre> (consulté le 13/05/2025).

centre a une visée identitaire très forte et de transmission culturelle, il conserve quelques fonds d'archives mais surtout de la documentation ou des livres. Les ARCL sont réservées aux femmes, c'est-à-dire aux personnes concernées par les archives et autres documents qu'elles conservent. Ça en fait un archétype de centre communautaire<sup>39</sup>.

Ce besoin de centres spécialisés découle, en partie, d'une méfiance envers l'État, surtout de la part de communautés qui ont été réprimées et le sont encore dans certains pays. Mais d'un autre côté, la recherche de légitimité peut donner lieu à des partenariats avec des institutions publiques, comme l'exemple du CAF le montre. Les ARCL et les Archives LGBTQI+ Paris revendiquent un statut communautaire et militant. Pourtant ces appellations sont très peu utilisées en France (surtout celle d'archives communautaires), et même parfois réprouvée, par Christine Bard notamment. Pourtant c'est une notion très régulièrement utilisée par les chercheur·euse·s travaillant sur les archives militantes ou de groupes sociaux. Depuis l'*archival turn* des années 1990, les archives ne sont plus uniquement considérées comme des sources, mais bien comme un objet d'études et un processus, qui peut donc être questionné, contextualisé, remis en cause<sup>40</sup>.

Au Royaume-Uni, l'appellation *community archives* est aussi controversée et sujette à débat depuis son émergence au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Selon Andrew Flinn, ces tensions résultent de plusieurs points. Le terme *community* n'a pas un sens très clair et est régulièrement utilisé pour discréditer un groupe dans le discours public. Il peut notamment être employé pour qualifier un groupe d'activistes jugés minoritaires et donc les couper des intérêts de la majorité de la société. De plus, le terme archives pour les centres documentaires créés par des communautés semble galvaudé, en effet, les documents ne sont pas toujours produits organiquement par un·e producteur·ice. Ce sont bien souvent des documents collectés à la pièce ou fabriqués comme des documentaires, livres, des témoignages oraux, des vêtements, des objets. Pour des archivistes professionnel·le·s, tous ces documents ne sont pas véritablement des archives<sup>41</sup>. De plus, la question de qui est et qui n'est pas inclus

---

<sup>39</sup> Marie Gauthier, *Les féministes et leurs archives : transmissions mémoriaires, réseaux et pratiques de collecte*, mémoire de master Archives, sous la direction de Bénédicte Grailles, 2018, p.30.

<sup>40</sup> Monique J. Beerli, Nora El Qadim, « Par et pour les archives », *op. cit.*, p.14-15.

<sup>41</sup> Andrew Flinn, « The impact of independant and community archives on professional archival thinking and practice », in Jennie Hill (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A reader*, Londres, Facet publisching, 2011, p.146-147.

dans ces communautés est à poser<sup>42</sup>. Ainsi, pour les producteur·ice·s d'archives de communauté, les archives sont toutes les traces de l'activité militante, elles peuvent être créées ou collectionnées. Ce sont donc les traces d'une sédimentation tout au long de leur vie. Il n'y a pas de distinction entre les fonds organiques et la documentation<sup>43</sup>. Les typologies documentaires sont très différentes dans les archives communautaires, avec une prédominance des collections et de la documentation sur les archives produites par les personnes.

Andrew Flinn définit une communauté d'une manière large « un groupe qui se définit lui-même sur les bases d'un lieu, d'une culture d'une foi, d'une expérience de vie ou d'une autre identité commune ou intérêt<sup>44</sup> ». Patrice Marcilloux définit les archives communautaires comme celles qui « regroupe l'histoire d'un groupe social, qui revendique l'expression de son existence de type communautaire, et dont la collecte, la conservation et la mise en valeur sont prises en charge par la communauté<sup>45</sup> ». Ainsi, il s'agit pour les groupes en charge de *leurs* archives de queeriser les pratiques archivistiques et de remettre en question les catégories et normes archivistiques<sup>46</sup>. Ces projets sont souvent motivés par une volonté d'empouvoirement de la communauté elle-même, plutôt que le résultat d'une initiative étatique<sup>47</sup>. Le meilleur exemple en est bien l'archivage par des bénévoles membres de la communauté, plutôt que des professionnel·le·s, comme c'est le cas aux Archives LGBTQI+ Paris. L'activiste refuse souvent une approche passive qui laisserait faire les archivistes professionnel·le·s, dont la neutralité est questionnable. Les militant·e·s veulent eux-mêmes et elles-mêmes participer à la création, à la gestion et à la pluralisation des archives<sup>48</sup>. C'est le cas de la Lesbian Herstory Archive de New York, où les techniques archivistiques sont transmises entre lesbiennes de

---

<sup>42</sup> Andrew Flinn, « Community Histories archives : some opportunities and challenges », *Journal of Society of Archivists*, vol. 28, 2007, p.153.

<sup>43</sup> Bénédicte Grailles, « « Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n°255, 2019, p.116-117.

<sup>44</sup> « community as a group who define themselves on the basis of locality, culture, faith, background, or other shared identity or interest » (traduction personnelle), Andrew Flinn, « Community Histories archives », *op. cit.*, p.153.

<sup>45</sup> Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, p. 144.

<sup>46</sup> Bénédicte Grailles, « « Mes archives sont-elles queer ? » », *op. cit.*, p.115-116.

<sup>47</sup> Andrew Flinn, « The impact of the independent and community archives on professional archival thinking and practice », *op.cit.*, p.150.

<sup>48</sup> Monique J. Beerli, Nora El Qadim, « Par et pour les archives », *op. cit.* p.18-19.

génération en génération, afin de rester maîtresses des choix archivistiques, de l'histoire des lesbiennes et de mobiliser les archives dans la lutte<sup>49</sup>. Mais souvent les associations d'archivistes soutiennent les centres en leur proposant des formations<sup>50</sup> et les centres qui en ont les moyens emploient des archivistes professionnel·le·s.

Pourquoi créer ces centres d'archives ? Il s'agit pour la plupart des communautés d'écrire leur propre histoire, alors qu'elles sont absentes du patrimoine institutionnel et de préserver des mémoires avant leur disparition. Pour les archives de groupes politiques, les institutions et centres d'archives conventionnels ne sont souvent pas jugés capables de reconnaître la légitimité des archives de minorités<sup>51</sup>. Pour les centres d'archives des femmes et des féministes, leur action vise en effet à corriger les effets de la domination masculine en opérant une collecte ciblée. Les fonds féministes et féminins auraient été sous-collectés par les archives institutionnelles, ce qui rend difficile de faire l'histoire des femmes et des féminismes aujourd'hui<sup>52</sup>. Cependant, même dans ces centres communautaires il peut exister des effets d'invisibilisation, ainsi, l'archiviste du Carhif, Els Flour, explique que le centre a dans ses fonds des angles morts. Certains groupes féministes ou féminins ont moins été archivés car ayant eu une existence éphémère ou n'étant pas familière avec la notion d'archives. Les organisations minoritaires subissant de fortes dominations sont aussi sous représentées comme les organisations de femmes issues de l'immigration ou les collectifs de femmes au foyer<sup>53</sup>.

Les archivistes en collectant et sélectionnant les documents contribuent à la mémoire, mais aussi à la construction sociale et culturelle des identités individuelles<sup>54</sup>. Les archives communautaires ont des usages différents de ceux voulus par les services d'archives publics. Elles participent de ce fait à « une construction identitaire personnelle et de réassurance de soi [...], des logiques de constructions identitaires collective [...], des logiques d'affiliation [...], des logiques

---

<sup>49</sup> Patrice Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p.137.

<sup>50</sup> Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? », *op. cit.*, p.5.

<sup>51</sup> Andrew Flinn, « The impact of the independent and community archives on professional archival thinking and practice », *op.cit.*, p.151.

<sup>52</sup> Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? », *op. cit.*, p.2-5.

<sup>53</sup> Els Flour, « Le Carhif-AVG (Bruxelles) : un centre d'archives en appui des mouvements des femmes », *op. cit.*, p.141.

<sup>54</sup> Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? », *op. cit.*, p.2 ; Elisabeth Kaplan, « We are What We Collect, We Collect What We Are : Archives and the Construction of Identity », *The American Archivist*, vol. 63, 2000, p.126.

de visibilisation dans l'espace public<sup>55</sup> ». De plus, depuis plusieurs années, la sensibilité pour les archives a augmenté. Elles ont acquis une importance communautaire mais aussi sociétale. En effet, en préservant et rendant accessibles des archives communautaires, ces centres permettent d'enrichir l'héritage national et de le rendre plus inclusif<sup>56</sup>. Pour Bénédicte Grailles, il existe ainsi deux temps pour les archives militantes, « les archives féministes et queer se déploient dans deux temporalités d'usages : un temps militant et un temps mémoriel, deux temps qui ont tendance à se superposer, la mémoire étant une question politique et un combat militant<sup>57</sup> ». L'archivage fait ainsi parti du répertoire des luttes : c'est à la fois une manière de rappeler l'histoire passée et d'alimenter la militance actuelle. Dans les centres communautaires, la frontière entre le privé et le public est aussi souvent floue, il doit exister dans ces centres un sentiment d'être chez soi. Il peut être lié avec le lien affectif fort entretenu avec les archives<sup>58</sup>.

### **3) Archives des communautés et des mouvements sociaux en Suisse**

La Suisse dispose de centres d'archives militants depuis longtemps dont le plus ancien est les Archives sociales suisses à Zurich (Schweizerisches Sozialarchiv) fondées par Paul Pflüger en 1906. Celles-ci rassemblent les archives des mouvements sociaux, des associations et des partis politiques<sup>59</sup>. Les Archives sociales suisses organisent à la fois une collecte ciblée des thèmes sur des sur le long terme comme le travail et le syndicalisme, tout en essayant d'identifier de nouveaux sujets moteurs des changements sociaux comme l'écologie, l'égalité des genres, les droits humains, les droits des personnes LGBT, les migrations<sup>60</sup>... Elles ont elles-mêmes été inspirées

---

<sup>55</sup> Bénédicte Grailles, « Mes archives sont-elles queer ? », *op. cit.*, p.120.

<sup>56</sup> Andrew Flinn, « The impact of the independent and community archives on professional archival thinking and practice », *op.cit.*, p.145. ; « Independent Community Archives and Community-Generated Content, Writing, Saving and Sharing our Histories », *Convergence : The International Journal of Research into New Media Technologies*, vol.16, 2010, p.41.

<sup>57</sup> Bénédicte Grailles, « Mes archives sont-elles queer ? », *op. cit.*, p.120.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.120-125.

<sup>59</sup> Gilbert Coutaz, « Archives publiques, archives privées : des solidarités nécessaires », *Arbido*, 2007, [en ligne], <https://www.arbido.ch/fr/edition-article/2007/%C3%BCberlieferungsbildung-zusammenarbeit-und-gemeinsame-verantwortung-f%C3%BCr-transparenz/archives-publiques-archives-priv%C3%A9es-des-solidarit%C3%A9s-n%C3%A9cessaires> (consulté le 30/04/2025).

<sup>60</sup> Christian Koller, « Gesellschaftlicher Wandel als Sammelauftrag: Das Schweizerische Sozialarchiv », *Arbido*, 2020, [en ligne] <https://www.arbido.ch/de/ausgaben-artikel/2020/abbild-und-inszenierung-der->

par le Musée social de Paris fondé en 1896. La structure est associative et compte douze employé·e·s à temps plein<sup>61</sup>. Les Archives sociales suisses sont particulièrement importantes par le nombre de documents conservés : 250 fonds d'organisations, 70 legs de personnes (en tout 1000 ml de fonds) et huit mille documents iconographiques<sup>62</sup>. En Suisse alémanique, d'autres initiatives apparaissent dès le début du XX<sup>e</sup> siècle avec notamment la fondation en 1910 des Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv) à Bâle. Elles jouent à la fois un rôle de centre de documentation à destination des milieux de l'industrie et de collecte des archives d'entreprises ayant cessé leurs activités<sup>63</sup>.

Mais c'est à la fin des années 1970 et dans les années 1980 qu'un mouvement général de fondation d'archives privées thématiques avec des visées souvent militantes se crée. À Genève, le Collège du Travail est fondé en 1978 par le syndicaliste Lucien Tronchet pour sauvegarder et mettre en valeur la mémoire du monde du travail. Les premières initiatives liées à l'histoire du féminisme et des femmes se mettent aussi en place dans ces années. La plus importante structure (et la plus ancienne) est la Fondation Gosteli - Archives sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse constituées en 1982 à Woblaufen. Il s'agit d'une fondation créée par Marthe Gosteli, une militante en faveur du droit de vote pour les femmes, afin de protéger et d'assurer la pérennité des archives sur les mouvements de femmes<sup>64</sup>. Du côté germanophone, on peut citer l'*Archiv für Frauen, Geschlechter und Sozialgeschichte Ostschweiz* à Saint-Gall initiées en 1999<sup>65</sup>. L'Espace Femmes International, établi en 1993, accueille de son côté les Archives du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) de Genève<sup>66</sup>. En 1994, sont créées les Archives de la Vie Privée à Genève, témoignant d'un intérêt croissant pour les archives des gens ordinaires avec l'émergence de la micro-histoire.

---

gesellschaft/gesellschaftlicher-wandel-als-sammelauftrag-das-schweizerische-sozialarchiv (consulté le 30/04/2025).

61 Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du monde ouvrier*, Collège du Travail, Genève, 2006, p.95.

62 *Ibid.*, p.97-98

63 Gilbert Coutaz, « Archives publiques, archives privées », *op. cit.*

64 Fondation Gosteli, « Histoire », [en ligne] <https://www.gosteli-archiv.ch/fr/ueber-uns/geschichte> (consulté le 30/04/2025).

65 Barbara Roth-Lochner, « Archives en Suisse : un tour d'horizon », *Arbido*, 2022, [en ligne] <https://arbido.ch/de/ausgaben-artikel/2022/auf-historischen-spuren/archives-en-suisse-un-tour-dhorizon> (consulté le 30/04/2025).

66 Archives MLF, « Quelle histoire ! », [en ligne] <https://archivesmlf.ch/124-2/> (consulté le 30/04/2025).

Des structures thématiques de conservation des archives continuent à se constituer dans les années 2000. L'*Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire* du canton de Neuchâtel (AVO) est constituée en 2003 afin de conserver des fonds documentant la vie régionale<sup>67</sup>. Les Archives contestataires sont fondées en 2007 à Genève. Le centre « collecte, décrit et valorise des archives issues de nombreux mouvements sociaux de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup> ». Il est né de la rencontre des Archives du MLF, précédemment citées, et d'acteur·ice·s de Mai 68 désireux·ses de valoriser leurs archives personnelles. Les deux petits groupes de personnes ont décidé de fonder une structure commune afin de centraliser leurs fonds. Aujourd'hui les Archives contestataires conservent 3500 brochures, 120 à 150 titres de périodiques, un millier d'ouvrages, 1600 affiches, 800 cassettes et des fonds d'archives<sup>69</sup>. Les Archives contestataires se sont constituées en lien et en complémentarité des autres centres d'archives francophones précédemment cités. En effet, ce centre ne souhaite pas s'inscrire dans une logique de concurrence avec d'autres centres, mais au contraire, « entretient des contacts étroits avec le Collège du Travail, le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA, Lausanne), les Archives du MLF (Genève), les Archives de la vie privée [...]. Il n'y a aucune volonté hégémonique [de leur part] ; chacun continuera à œuvre dans le domaine qui lui est propre. Cependant, il existe une très large partie des mouvements contestataires qui n'entre pas dans le cadre de l'histoire du mouvement ouvrier ou qui ne se définit pas comme anarchiste par exemple. C'est à ces groupes, collectifs, individus que [les Archives contestataires veulent] offrir une structure professionnelle capable d'accueillir, de conserver et de valoriser leurs archives<sup>70</sup>. »

Ces structures peuvent se regrouper en association. En 1979 est fondée, à l'occasion d'une exposition sur le cinquantenaire du Cartel syndical vaudois, l'*Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier* (AÉHMO) à Lausanne. L'association conserve les archives réunies pour cette exposition et recueille des documents de toute nature d'associations et de militant·e·s, et constitue ainsi un

---

<sup>67</sup> Jacqueline Rossier, « Archiver et interpréter les archives des muets de l'histoire », *Télémaque*, édité par Albert Mingelgrün et Beatrice Barbalato, Presses universitaires de Louvain, 2012, p.59-68.

<sup>68</sup> Archives contestataires, [en ligne], <https://www.archivescontestataires.ch/> (consulté le 30/04/2025).

<sup>69</sup> Clément Bidschaedler, « Les Archives contestataires font peau neuve », in *solidaritéS*, n°446, 2025, [en ligne], <https://solidarites.ch/journal/446-2/les-archives-contestataires-font-peau-neuve/> (consulté le 30/04/2025).

<sup>70</sup> Association Archives contestataires, « Archiver la contestation ? », *Cahiers d'histoire du monde ouvrier*, n°24, 2008, p.60-61.

centre d'archives à part entière. Mais elle se donne aussi l'objectif d'encourager la connaissance et la production de textes d'histoire sociale et politique afin de renforcer la présence du mouvement ouvrier dans la mémoire collective<sup>71</sup> par la publication notamment de la revue *Cahiers d'histoire du monde ouvrier*. Une autre association permet de faire la jonction entre les différents centres d'archives du mouvement ouvrier, qui est cette fois est française et suisse. Il s'agit du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), qui est né en 2001 du constat que les archives des mouvements sociaux sont très dispersées. Celui-ci réunit des archives publiques (des services d'archives départementales de la Seine-Saint-Denis notamment), des archives syndicales, de partis politiques, associatives ou encore des musées et bibliothèques. Ces deux structures sont ouvertes à des centres d'archives très différents les uns des autres et leur permet de travailler ensemble<sup>72</sup>.

Dans les structures publiques, un mouvement en faveur des archives privées s'est affirmé dans les années 1960 mais de manière très différente selon les endroits. En effet, le système fédéral suisse est un pilier de l'ordre constitutionnel suisse. Il en résulte qu'il existe trois niveaux de pouvoir en Suisse, aux périmètres d'interventions différents : la Confédération, le canton et les communes. Comme dans le reste du système institutionnel, chacun de ces niveaux est relativement autonome. Il n'existe pas d'Archives nationales mais uniquement des Archives fédérales. Par conséquent, le système archivistique suisse est un système très décentralisé par rapport à la France. En Suisse, il n'existe pas de règle concernant les archives privées et chaque entité archivistique se saisit différemment de la question. Dans certains centres d'archives, il existe une tradition de collecte qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle comme aux archives cantonales d'Argovie et les Archives fédérales suisses, mais dans d'autres, la question n'a émergé que très récemment<sup>73</sup>. L'association vaudoise des archivistes a ainsi mis à disposition une brochure à destination des archivistes communaux pour

---

71 Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du monde ouvrier*, *op. cit.*, p.71-73.

72 Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du monde ouvrier*, *op. cit.*, p.39-41.

73 Gilbert Coutaz, « Archives publiques, archives privées », *op. cit.*

les aider à travailler sur les archives privées<sup>74</sup>. Les Archives de Genève se sont dotées d'une politique d'acquisition en 2005 pour les archives privées<sup>75</sup>.

Aujourd'hui, le nombre de dépôts d'archives a largement augmenté, en ajoutant aux services d'archives, des centres spécialisés et thématiques. De plus, il existe chez les historien·ne·s un appétit pour ces sources privées qui permettent des approches originales de sciences humaines. La politique d'acquisition des établissements publics structure la recherche historique, en fonction des documents collectés, l'histoire s'écrit différemment. Les fonds collectés auront un impact sur les recherches scientifiques, le débat public et la politique de demain. Ainsi, pour Gilbert Coutaz, directeur des archives cantonales vaudoises, bien plus qu'une valeur historique pour des spécialistes, le choix des archives à conserver la mémoire historique et « le droit à la mémoire va de pair avec le droit au savoir. L'un comme l'autre sont intangibles et imprescriptibles<sup>76</sup>. »

Plusieurs types d'institutions ont des relations avec des structures conservant des archives privées. Les Archives de l'histoire contemporaine (Archiv für Zeitgeschichte), créées en 1966 et rattachées depuis 1974 à l'Institut d'histoire de l'École polytechnique fédérale de Zurich, collectionnent des documentations diverses et des fonds d'archives privées relatives à l'histoire contemporaine suisse depuis 1920<sup>77</sup>. Institutions publiques et centres d'archives privées peuvent se partager les tâches nécessaires à une bonne gestion et valorisation des archives en fonction de leurs compétences. Les Archives de l'histoire rurale s'appuient sur les institutions publiques pour la conservation des documents dont elles assurent la prospection, l'étude et la valorisation. Le plus souvent l'alliance est avant tout financière : le Centre jurassien d'archives et de recherche économiques (CEJARE) fondé en 2002 et le centre de recherche et de documentation Mémoires d'ici créé en 2000 partagent des locaux à Saint-Imier, leur financement est assuré par les pouvoirs publics en

---

74 Association vaudoise des archivistes, *Les archives privées dans les communes*, Lausanne, 2019, [en ligne], disponible sur [https://www.archivistes.ch/wp-content/uploads/2015/01/AVA\\_Brochure\\_Archives\\_privees\\_2019-corr-p.-33.pdf](https://www.archivistes.ch/wp-content/uploads/2015/01/AVA_Brochure_Archives_privees_2019-corr-p.-33.pdf) (consulté le 06/03/2025).

75 François Burgy, « Archives publiques, archives privées : la politique d'acquisition des Archives de la Ville de Genève », Arbido, 2007, [en ligne] <https://arbido.ch/fr/edition-article/2007/%C3%BCberlieferungsbildung-zusammenarbeit-und-gemeinsame-verantwortung-f%C3%BCr-transparenz/archives-publiques-archives-priv%C3%A9es-la-politique-dacquisition-des-archives-de-la-ville-de-gen%C3%A8ve> (consulté le 30/04/2025).

76 Gilbert Coutaz, « Archives publiques, archives privées », *op. cit.*

77 *Ibid.*

échange de prestations demandées par les institutions<sup>78</sup>. De nombreux centres d'archives dépendent de subventions publiques, c'est le cas des Archives contestataires et du Collège du Travail qui dépendent grandement de la Ville de Genève. La Fondation Gosteli a depuis 2021 un financement subsidiaire du canton de Berne, après avoir été reconnue infrastructure de recherche d'importance nationale, en plus de ses financements par la Bourgeoisie de Berne et la commune d'Ittigen<sup>79</sup>. Ces financements vont de pair avec une volonté de légitimer l'action de ces centres associatifs par l'institutionnalisation et avec une professionnalisation des archivistes au sein de ces structures, afin d'améliorer la qualité du travail fait par les acteur·ice·s. Par exemple, les Archives contestataires ont plusieurs salarié·e·s. Si pendant longtemps, les Archives sociales suisses ont refusé les subventions publiques, elles les acceptent aujourd'hui, ce qui leur permet d'employer du personnel<sup>80</sup>. Il y a ainsi un changement ces dernières années dans la perception des subventions publiques alliées à un changement de rapport de l'associatif et des institutions.

D'un autre côté on voit qu'il y a un intérêt des établissements publics pour les archives militantes comme la Ville de Genève qui soutient le projet « Mémoires LGBTIQ+ ». Il s'appuie sur une étude exploratoire des archives queers à Genève réalisée en 2019 par l'association Lestime, sur mandat de la Ville de Genève<sup>81</sup>. Ces liens entre des institutions publiques et des centres d'archives privés peuvent s'expliquer, du côté des pouvoirs publics, par une volonté de combler des lacunes qui existent dans les services d'archives publics, et du côté des centres d'archives privés, de récolter des financements et de se faire reconnaître comme une institution fiable. D'autres institutions ont décidé de cibler des collectes d'archives privées indépendamment des centres d'archives spécialisés privés. C'est le cas des Archives littéraires suisses créées en 1991 qui sont au sein de la Bibliothèque nationale suisse<sup>82</sup>.

---

78 *Ibid.*

79 Fondation Gosteli, « Histoire », [en ligne] <https://www.gosteli-archiv.ch/fr/ueber-uns/geschichte> (consulté le 30/04/2025).

80 Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du monde ouvrier*, *op. cit.*, p.94-95.

81 Lorraine Astier Cholodenko, Mathilde Matras et Carolina Topini, « Quelle place pour les archives des mouvements LGBTIQ+ ? », *Arbido*, 2020, [en ligne], <https://arbido.ch/fr/edition-article/2020/abbild-und-inszenierung-der-gesellschaft/quelle-place-pour-les-archives-des-mouvements-lgbtqi> (consulté le 06/03/2025).

82 Gilbert Coutaz, « Archives publiques, archives privées », *op. cit.*

Globalement, les Archives publiques peuvent avoir des rôles multiples dans le travail fait sur les archives privées, selon Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, « les Archives publiques peuvent en matière d'archives privées : être un lieu d'accueil; selon les situations, elles peuvent être secondées par des partenaires qui garantissent la prospection et le rabattement des archives ; être un pôle de coordination ; s'inscrire dans un réseau de compétences complémentaires au niveau d'une commune, d'un canton ou sur le plan national, défini par l'ensemble des acteurs ; rechercher des partenariats pour le traitement et la diffusion de certains supports d'archives ». De plus l'existence de centres d'archives spécialisés ne doit pas empêcher les Archives publiques de faire leur propre travail de collecte d'archives privées. Ainsi, le travail autour des archives privées doit être fait en réseau plutôt que par la centralisation, et le sérieux du travail sur les archives peut être garanti par la signature d'une charte suivie par tous les acteurs selon Gilbert Coutaz. Ainsi, une organisation en réseau, permet de mettre à disposition les informations accumulées qui sont d'autant plus riches<sup>83</sup>.

L'archiviste aux Archives contestataires, Frédéric Deshusses, va plus loin en questionnant la différence même entre les archives publiques et les archives privées : il souhaite en effet « restituer [le] caractère public [des archives publiques comme privées], au sens par exemple d'*utilité publique*, à ces documents qui sont des éléments majeurs du débat démocratique passé, présent et à venir. » Pour lui, ce qui est public ne se limite pas à ce qui a été produit par l'État, mais ce qui a une *utilité publique*. Ainsi, les archives des mouvements sociaux peuvent être d'utilité publique et témoignent de la participation des citoyen·e·s à la vie démocratique et politique, à la vie publique en somme. Le rôle des centres d'archives associatifs, comme les Archives contestataires, est ainsi selon lui, de conserver des archives ayant un intérêt public (grâce à des partenariats avec les institutions et des financements publics), tout en leur garantissant une certaine autonomie vis-à-vis de l'État et des institutions dont ces archives sont critiques<sup>84</sup>.

---

83 *Ibid.*

84 Frédéric Deshusses, « Contestons les frontières entre archives privées et publiques ! », *Arbido*, 2021, [en ligne] <https://arbido.ch/fr/edition-article/2021/private-archive-und-bibliotheken-luxus-oder-notwendigkeit/contestons-les-fronti%C3%A8res-entre-archives-priv%C3%A9es-et-publiques> (consulté le 30/04/2025).

## 4) Modalités de collecte des archives militantes : des archives singulières

Contrairement aux archives publiques qui collectent des versements de fonds de services ou structures qui leur sont affiliés, la plupart des centres d'archives communautaires reçoivent leurs archives par don ou dépôt. Au CHT par exemple, la plupart des fonds sont issus de dépôts individuels, ils font l'objet d'un contrat de dépôt, fixant les modalités de conservation et de communicabilité des documents<sup>85</sup>. Ils permettent aux donateur·ice·s de conserver une prise sur leurs archives contrairement au don<sup>86</sup>.

L'amassage des fonds dépend des relations entretenues par les archivistes avec les militant·e·s. Pour le CHS par exemple, « ces dons et dépôts se faisaient au fil des contacts pris par les membres du CHS lors de recherches en cours, souvent par le biais du réseau en place, et toujours grâce à la notoriété que le travail de Maitron avait acquise<sup>87</sup> ». La collecte des centres spécialisés, indépendants de toutes structures, dépendent de plusieurs éléments dont des interconnexions, de sa notoriété et celle de ses membres. De plus, les archives sont le plus souvent déposées ou données. Parfois les archivistes peuvent faire de la collecte à chaud, « en mai 68, les membres du CHS, toujours soucieux de ne pas laisser disparaître les sources du mouvement social, s'investissent directement dans la collecte à chaud de matériaux éphémères par définition, tels que des tracts, comptes-rendus de réunions, documents concernant l'occupation de la Sorbonne, etc<sup>88</sup> ». Ils sont « parfois inspirées des précédents dépôts d'autres militants ou d'une rencontre avec l'un des salariés du CHT à l'occasion de la tenue de stands lors des congrès des organisations syndicales, des manifestations ou fêtes locales. Temps privilégiés pour faire connaître le centre, ses activités, son fonctionnement, ces moments de convivialité initient ou renforcent la relation de confiance avec les déposants potentiels<sup>89</sup> ».

---

<sup>85</sup> Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire eu travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *op. cit.*, p.108.

<sup>86</sup> Bénédicte Grailles, « Dons d'écrits, transmission d'un engagement : le cas singulier des fonds militants », in Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p.126.

<sup>87</sup> Rossana Vaccaro, « Une collecte passionnée », *op. cit.*, p.90.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p.91.

<sup>89</sup> Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire eu travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *op. cit.*, p.107-108.

La construction d'une relation avec le ou la donateur·ice ou déposant·e fait ainsi partie intégrante de la collecte, tout comme la communication autour pour le faire connaître. La préparation d'une exposition peut aussi être l'occasion de la collecte de documents, c'est le cas pour le CHT pour qui « le travail d'enquêtes, de recherches, de rencontres et d'entretiens avec des acteurs et militants mené par les animateurs-chercheurs du CHT aboutit parfois à la découverte de fonds d'archives dont l'existence était jusqu'alors ignorée<sup>90</sup> » et c'est ce qui a mené à la création du centre d'archives de Saint-Claude<sup>91</sup>. Les archives sont parfois déposées par le ou la producteur·ice ou par ses proches après un décès. L'attitude des donateur·ice·s peut aussi varier, parfois des militant·e·s continuent d'alimenter leur fonds, souvent pièce par pièce, tandis que d'autres, plus soucieux du travail archivistique, closent le fonds au moment de leur don ou dépôt<sup>92</sup>.

Ce climat de confiance existe dans toutes les sortes de dons ou dépôt mais il y a une spécificité pour les archives militantes : le centre d'archives doit respecter les engagements, valeurs, l'identité, l'idéologie du ou de la donateur·ice, ainsi « il ne peut y avoir un décalage trop important entre le parcours et le positionnement du centre ou sa perception. Les personnalités qui fondent ou animent ces mouvements d'archivage doivent être suffisamment connues, impliquées mais, en même temps, rester consensuelles<sup>93</sup> ». La création d'un sentiment d'entre-soi, de familiarité d'idée est donc indispensable pour les donateur·ice·s, même si dans un même temps, les subventions et partenariats avec les institutions publiques peuvent légitimer l'action du centre d'archives spécialisées.

Le don dépend ainsi d'une logique spécifique, le don n'est pas réductible à l'objet, c'est une intention qui engage à recevoir autre chose en échange<sup>94</sup>. Le fait de donner est reçu différemment selon les acteur·ice·s. Les donateur·ice·s-producteur·ice·s ont du mal à donner, ils et elles ont l'impression d'être vaniteux ou impudiques par ce geste, souvent il leur faut plusieurs années avant de l'accomplir. Pour un·e ayant-

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p.107-108.

<sup>91</sup> Alda de Giorgi, Charles Magnin, Charles Heimberg (éd.), *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, *op. cit.*, p.17-19.

<sup>92</sup> Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire eu travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *op. cit.*, p.108.

<sup>93</sup> Bénédicte Grailles, « Dons d'écrits, transmission d'un engagement », *op. cit.*, p.131.

<sup>94</sup> Laetitia Pihel, « Avant-propos. Ce que donner veut dire : une proposition pour le don d'archives », in Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p.8-10.

droit, le geste est plus simple, il s'agit de respecter la volonté du ou de la défunt·e et de rendre visible ses actions<sup>95</sup>.

Le don peut se faire au nom de la valorisation des archives, pour alimenter la recherche historique et rentrer dans l'histoire, ainsi « les militants comme les organisations n'abandonnent pas leurs papiers n'importe où. Ils les confient à des centres qui présentent les caractéristiques suivantes : ils sont en lien avec des chercheurs et ils exercent une activité d'édition. Il s'agit bien d'accéder aux historiens et d'entrer dans l'historiographie<sup>96</sup> ». En confiant ses archives à la bibliothèque de Lyon, le militant Michel Chomorat a donné lieu à la valorisation par la ville de son fonds, sous la forme d'expositions notamment, et permis la construction d'une histoire des minorités sexuelles en France<sup>97</sup>. Cela touche à la recherche de légitimation de certain·e·s militant·e·s auprès des institutions mais aussi au sein de leur communauté politique, leur permettant ainsi d'être identifié comme appartenant à une communauté ou à un mouvement social, et même comme un·e ·acteur·ice important·e<sup>98</sup>.

Il s'agit aussi parfois de « se décharger d'un poids » pour les militant·e·s. Ce poids est à la fois matériel, avec des documents qui encombre les logements ou les bureaux, mais aussi mémoriel. Le don d'archives apparaît ainsi comme « l'ultime tentative de transmettre son militantisme ». Les donateur·ice·s apprécient ainsi souvent que ce soit des étudiant·e·s qui classent leurs fonds afin de transmettre leur mémoire et leur engagement<sup>99</sup>. Les archives sont dans les logements conservées dans différents lieux selon les émotions auxquelles elles font appel, leur importance financière, foncière ou sentimentale et leur utilité<sup>100</sup>. Les fonds confiés aux donataires ne sont que rarement émotifs, ce sont des productions argumentatives, qui font appel à une mémoire froide<sup>101</sup>.

---

<sup>95</sup> Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », in Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p.42-43.

<sup>96</sup> Bénédicte Grailles, « Dons d'écrits, transmission d'un engagement », *op. cit.*, p.128.

<sup>97</sup> Michel Chomorat, « L'émergence d'un centre autour d'une collection privée », *op.cit.*, p.137-146.

<sup>98</sup> Bénédicte Grailles, « Dons d'écrits, transmission d'un engagement », *op. cit.*, p.134.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p.130.

<sup>100</sup> Valérie Feschet, « Textes et contextes. Les lieux de la mémoire dans les maisons ubayennes », *Sociétés & Représentations*, n°19, 2005, p.15-32.

<sup>101</sup> Bénédicte Grailles, « Dons d'écrits, transmission d'un engagement », *op. cit.*, p.132-133.

## **II- ARCHIVER L'ANARCHISME : UNE ÉVIDENCE ENTRAVÉE**

Le terme *anarchie* fait son entrée dans le Dictionnaire de l'Académie française en 1694 comme l'« estat déréglé, sans chef et sans aucune forme de gouvernement ». Par la suite, les termes *anarchie* et *anarchiste*, restent des substantifs injurieux. C'est Pierre-Joseph Proudhon qui le premier donne au terme son acceptation positive dès 1840, tout en l'employant toujours parfois comme un synonyme de *chaos*, ce qui n'est pas forcément étonnant, puisque la société juste peut, d'après lui, ressortir meilleure du chaos. Le terme et son idée sont repris par Bakounine et Malatesta, puis par les anarcho-communistes comme Pierre Kropotkin et Élisée Reclus. Le terme *anarchisme* devient ainsi un courant politique, bien qu'il puisse continuer à être associé à une insulte et que des auteur·ice·s lui préfèrent libertaire, acracie ou socialisme libertaire<sup>102</sup>.

Cette notion d'*anarchisme* est difficile à caractériser et change de définition au cours du temps. Le mouvement anarchiste est fait de groupes très différents, aux revendications et aux modes d'actions divers, ce qui peut poser problème au CIRA, comme nous le verrons dans l'étude de cas. Cette partie s'attachera à donner les grandes lignes de l'histoire et de la doctrine anarchiste (surtout européenne).

### **1) Définir l'anarchisme : refuser l'autoritarisme, aimer la liberté et l'égalité**

Les anarchistes sont souvent présenté·e·s par leurs détracteur·ice·s comme des nihilistes, dont l'objectif est la destruction de tout ordre social. Ils et elles sont régulièrement associé·e·s à la violence et au chaos<sup>103</sup>. Alors que pour les anarchistes elleux-mêmes, au contraire, leur pensée est loin d'être anarchique. Élisée Reclus, géographe anarchiste, écrit dans le *Développement de la liberté dans le monde* en 1851 que « l'anarchie [est] la plus haute expression de l'ordre ». Supposer que l'anarchie est synonyme de chaos, c'est assumer que l'absence de chef·fe·s ou d'autorité entraîne irrémédiablement une situation de désordre, voire de guerre

---

<sup>102</sup> Philippe Pelletier, *L'Anarchisme*, Paris, Éditions le Cavalier bleu, p.5.

<sup>103</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, op. cit., p.8.

civile. L'anarchie implique au contraire un mode de fonctionnement sociétal qui ne repose pas sur une hiérarchie ou une subordination<sup>104</sup>.

Le terme *anarchie* vient du grec *ávapxia* (*anarkhia*) qui signifie littéralement « absence de commandement ». Dans les dictionnaires de sciences politiques, on résume souvent l'anarchisme au courant de pensée souhaitant construire une société sans État, ce qui semble très simpliste<sup>105</sup>. L'anarchisme propose des solutions, des modes d'organisations, ainsi « l'anarchie se considère même fondamentalement comme un mode de gestion<sup>106</sup> », une solution à l'absolutisme de l'État qui empêche l'égalité. L'anarchisme lui oppose le fédéralisme libertaire et le mutualisme. Face au capitalisme et à la propriété privée, il prône le communisme, la coopération et le droit d'usage. Plutôt qu'une autorité bornée, l'anarchisme suggère aux individus de réfléchir et d'exercer une démocratie directe.

L'anarchisme est aussi souvent dépeint comme un mouvement destructeur et violent par ses opposant·e·s. Aucun·e anarchiste ne se proclame violent·e, mais les actes commis contre des biens et des personnes sont pensés comme des formes de réponse à la violence d'État et du capitalisme. Joseph Schumpeter, un théoricien capitaliste, ne dit pas autre chose quand il explique que le capitalisme est un « système de destruction » animé par un « ouragan perpétuel<sup>107</sup> ». La violence chez les libertaires a surtout été une tentative pour embraser le peuple et provoquer une révolution. Cette manière de militer a été utilisée dans les années 1890 en Europe, alors que les anarchistes pensaient que la révolution approchait. Mais rapidement, la plupart des anarchistes se rendent compte de l'erreur qu'a été ce mode d'action qui leur a donné une image de révolutionnaires sanguinaires encouragée par la presse. Les modes de mobilisation anarchiste ne reposent pas sur la destruction, et encore moins sur la violence. En revanche, les anarchistes sont engagé·e·s dans la destruction des constructions capitalistes et de toutes les formes d'oppression<sup>108</sup>. La violence est considérée par une partie du mouvement anarchiste comme impossible pour permettre une révolution socialiste mais cette conception se heurte à la réalité. En effet, « si on veut une société injuste, inégalitaire et donc autoritaire, on aura recours à des moyens autoritaires, et donc violents. À l'inverse, si on veut une société

---

<sup>104</sup> Philippe Pelletier, *Anarchisme, vent debout ! Idées reçues sur le mouvement libertaire*, Paris, Le Cavalier bleu, 2013, p.39.

<sup>105</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, *op. cit.*, p.8.

<sup>106</sup> Philippe Pelletier, *Anarchisme, vent debout !*, *op. cit.*, p.42.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p.49.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p.51-52.

juste, égalitaire et donc libertaire, il faut utiliser des moyens libertaires, de préférence pacifiques. La finalité, pour l'anarchisme, n'est donc pas seulement une abolition de l'État, c'est d'avoir une société qui n'utilise plus ni violence, ni coercition<sup>109</sup> ». Mais la réaction de dominant·e·s est toujours violente quand on souhaite renverser leur pouvoir. En plus, l'État revendique un monopole sur la violence, accepté dans une certaine mesure par la population<sup>110</sup>.

Pour la philosophe spécialisée dans l'anarchisme Irène Pereira, « le projet anarchiste ne se limite pas à vouloir organiser la société sans principe supérieur de commandement, c'est-à-dire en abolissant la différence entre gouvernés et gouvernants. C'est un projet politique qui refuse de fonder l'ordre social sur un principe premier, que ce soit Dieu ou la Nature, ce qui l'amène à déconstruire toutes les formes de hiérarchie sociale qui prétendent se fonder sur ce principe<sup>111</sup> ». Sa définition bien que complexe et laissant de côté une idée de révolution qui serait inhérente à l'anarchisme, permet de rassembler beaucoup de courants de pensée différents.

Toutes les formes d'anarchisme ont été influencées par les principes fondamentaux de Pierre Kropotkin. Il revisite les travaux de l'évolution de Darwin pour les appliquer à l'humanité. Pour lui, la survie et le développement de l'humanité ne repose pas sur la compétition entre les individus, mais au contraire sur la coopération<sup>112</sup>. Dans la *Morale anarchiste* (1889), il tente de proposer une morale qui soit détachée du catholicisme et simple à suivre. Il constate que le sentiment moral vient de la sympathie éprouvée envers un autre être humain ou autre animal et surtout « le sentiment de solidarité est le trait prédominant de la vie de tous les animaux qui vivent en sociétés<sup>113</sup> » ainsi « en toute société animale, la solidarité est une loi (un fait général) de la nature, infiniment plus importante que cette lutte pour l'existence dont les bourgeois nous chantent la vertu sur tous les refrains, afin de mieux nous abrutir<sup>114</sup> ». Le sentiment moral viendrait pour lui de cette nécessité de la solidarité, et chez l'humain·e, elle est le seul moyen « de préserver une race chétive<sup>115</sup> ». La morale est ainsi une « faculté naturelle<sup>116</sup> ». Dans ces conditions,

---

<sup>109</sup> *Ibid.*, p.57.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p.57.

<sup>111</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, *op. cit.*, p.9.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p.51.

<sup>113</sup> Pierre Kropotkin, *La morale anarchiste*, Paris, Payot, 2022, p.39-40.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p.40.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p.43.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p.44.

l'anarchisme ne fait que suivre la morale innée humaine et finira par triompher, « en nous déclarant anarchistes, nous proclamons d'avance que nous renonçons à traiter les autres comme nous ne voudrions pas être traités par eux ; que nous ne tolérons plus l'inégalité qui nous déplairait à nous-mêmes. Mais l'égalité en tout - synonyme d'équité – c'est l'anarchie même<sup>117</sup> ». Cette morale anarchiste est à l'origine même de l'idéologie libertaire : la liberté et l'égalité pour tous·te·s et la création d'une société basée sur l'équité et la solidarité.

Cette essence libertaire humaine se retrouve chez Errico Malatesta. Il fait une différence fondamentale entre *l'anarchisme* et *l'anarchie*, « l'anarchie n'est pas seulement l'horizon, la finalité, mais déjà en partie un état de fait dont la valeur est universelle, sinon ontologique, du moins anthropologique, en tant que « vouloir être. » L'anarchisme est le mouvement organisé qui concrétise consciemment cette fin et cet état dans une situation historique et géographique donnée<sup>118</sup>. »

## 2) La pluralité des mouvements anarchistes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

L'anarchisme a des origines diverses. Né au XIX<sup>e</sup> siècle, il a été influencé par des auteurs anglosaxons, et en particulier par William Godwin et Henry Thoreau. Le premier, pour son culte de la rationalité et son aversion pour l'État, « qui empêchent le libre développement et l'exercice de la raison individuelle. En effet, le pouvoir étatique se substitue constamment à [au] jugement et à [la] conscience. Les lois font obstacle au mouvement de l'esprit humain et Godwin pose l'alternative suivante : si une loi est rationnelle, elle est inutile à l'homme raisonnable. Si elle ne l'est pas, c'est qu'elle va à l'encontre de la raison et elle se révèle donc illégitime et despote<sup>119</sup> ». Pour Thoreau, le meilleur des gouvernements est celui qui gouverne le moins et il n'est pas synonyme de démocratie. En effet, le gouvernement incarne le pouvoir d'une majorité sur une minorité<sup>120</sup>. L'anarchisme se réclame aussi comme un héritier des Lumières qui serait le véritable « fonds commun » pour l'ensemble des formations de gauche. Kropotkine va jusqu'à parler d'ancêtres pour qualifier les philosophes des Lumières. La Révolution française est dépeinte par Proudhon comme

---

<sup>117</sup> *Ibid.*, p.46.

<sup>118</sup> Philippe Pelletier, *L'Anarchisme, vent debout !*, op. cit., p.11.

<sup>119</sup> Jean Péposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Taillandier, Paris, 2005, p.40.

<sup>120</sup> *Ibid.* p.43

l'acte fondateur qui a permis aux humain·e·s de comprendre qu'il est possible de bâtir de nouveaux types de sociétés<sup>121</sup>.

Proudhon a l'originalité de ne pas croire qu'un pouvoir politique quelconque soit en capacité de changer les priviléges économiques et sociaux dans l'ordre social actuel. Il rejette en bloc toute réforme sociale étatique qui viserait à mieux redistribuer l'impôt ou changer l'organisation de la production<sup>122</sup>. Après l'instauration de la Seconde République en France, Proudhon critique le suffrage universel masculin, qu'il qualifie de « tyrannie de la majorité ». La démocratie indirecte ne prend ni en compte les voix pour des candidats qui n'ont pas été élus, ni la diversité du peuple, puisque les femmes, les enfants, les domestiques ou les détenus ne peuvent pas participer au suffrage. De plus, les candidats élus ne peuvent pas être contrôlés ou révoqués, et ne sont donc pas des représentants de la volonté du peuple<sup>123</sup>. Il refuse donc la prise de pouvoir par l'élection et critique les partis progressistes qui utilisent ce moyen d'action. Mais il est aussi très critique des communistes marxistes qui veulent, selon lui, instaurer une dictature liberticide. De plus, pour lui, l'État n'a aucune légitimité et n'est qu'une institution parasitaire, il n'est par conséquent pas normal de s'y soumettre, même si Proudhon rejette la violence comme mode d'action<sup>124</sup>.

Proudhon est le premier à parler d'anarchisme dans un sens positif dès les années 1840. Sa doctrine a changé au cours du temps mais on peut en dégager quelques points qui ont par la suite été fondateurs dans le mouvement anarchiste. Lui-même ne considérait pas ses écrits comme vecteurs d'une pensée dogmatique, mais comme des propositions dont le peuple pourrait se saisir<sup>125</sup>. Il distingue ainsi la propriété et la possession (on parlerait plutôt d'usage aujourd'hui). Pour Proudhon, la propriété implique de faire intervenir une autre personne pour son propre profit, et repose donc sur l'exploitation<sup>126</sup>. La conception anarchiste de Proudhon est très centrée sur l'économie et les modes de production. À partir des unités de production, les principes de démocratie directe et la disparition de la propriété doivent être appliqués à tous les aspects de la vie. Les lieux de production sont autogérés et mutualisés dans des

---

<sup>121</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, vol.1, Paris, La Découverte, 2005, p.446.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p.448.

<sup>123</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, *op. cit.*, p.16-17.

<sup>124</sup> Gaetano Manfredonia, *op. cit.*, p.447.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p.451.

<sup>126</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, *op. cit.*, p.15.

coopératives ouvrières de production et de consommation. Les ouvriers·e·s gèrent collectivement les biens de la communauté. Il propose de remplacer le commerce capitaliste par le mutualisme, qui est un système économique reposant sur des échanges de biens dans la réciprocité et l'égalité, sans recherche de profit<sup>127</sup>. D'un point de vue politique, Proudhon propose de substituer à l'État le fédéralisme. Sa conception n'est pas celle qu'on retrouve en Allemagne ou en Suisse aujourd'hui, ainsi, « dans la fédération, telle que la conçoit Proudhon, l'échelon inférieur (États locaux) a toujours plus de pouvoir que l'échelon supérieur (la structure étatique). Autre différence, les États ont à tout moment la possibilité de quitter la fédération<sup>128</sup> ». La fédération est en fait un contrat entre les individus des communes. Dans chaque commune, les décisions se prennent après des discussions afin de permettre de trouver un consensus, une Raison collective, qui pourra ensuite être portée par des représentantes aux échelons supérieurs de la Fédération<sup>129</sup>.

Mais pour autant, l'anarchisme s'est détaché de Proudhon sur certaines idées. En effet, il était défavorable aux syndicats ouvriers et aux grèves qui ont été deux moyens d'action importants pour les anarchistes par la suite et ont occasionné la création d'un courant anarcho-syndicaliste. Proudhon était également misogyne et pensait la politique comme un domaine réservé aux hommes, tandis que les femmes ont pour elles l'espace privé<sup>130</sup>. Dans son ouvrage *La Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*, il écrit par exemple, qu'« il faut absolument qu'un mari impose le respect à sa femme, et pour cela tous les moyens lui sont donnés : il a la force, la prévoyance, le travail, l'industrie. En aucune de ces choses, la femme ne saurait l'égalier. Il faut, de plus, qu'il ait et qu'il fasse preuve de courage, de volonté, de justice, de charité ; qu'il soit bon, dévoué à ses amis et à la chose publique. Sur ces deux derniers points, la femme est si loin, par nature, d'égalier l'homme, qu'elle fera plutôt un crime à son mari de sa vertu qu'elle ne l'en louera. La vertu de la femme a pour mesure son intérieur, elle n'a pas d'expansion au dehors<sup>131</sup> ». La misogynie de Proudhon a été critiquée par des anarchistes et d'importantes figures féministes ont émergé des mouvements libertaires<sup>132</sup>.

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p.10-20.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p.22.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p.23.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p.25.

<sup>131</sup> Joseph Proudhon, *La Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*, A. Lacroix, 1875, Paris, p.214

<sup>132</sup> Irène Pereira, *Anarchistes, op. cit.*, p.25.

Joseph Proudhon a également été un fervent antisémite, il va jusqu'à écrire que « le Juif est l'ennemi du genre humain » et qu'il faut expulser les personnes juives de France dans ses *Carnets* en 1847<sup>133</sup>. Sa haine envers les Juif·ve·s s'explique, selon l'historien Michel Dreyfus, par sa rivalité avec Karl Marx à cette période, qui était sa cible privilégiée pour ses attaques politiques et antisémites. Athée, Proudhon alimente une théorie à proprement parlé raciste à propos du judaïsme qui est pour lui une *race*. Mais il s'appuie aussi sur le préjugé associant capitalisme et judaïsme. Il rejette en bloc toutes les idées jugées étrangères dans ses écrits qui sont souvent xénophobes. Mais rares sont les héritier·e·s anarchistes de Proudhon qui continueront dans cette voie antisémite, ses textes seront en revanche appréciés d'Édouard Drumont ou Charles Maurras<sup>134</sup>. Sa pensée a ainsi inspiré durablement des militant·e·s de gauche, mais aussi à droite et surtout à l'extrême droite.

Une partie des théories prudhoniennes a été réappropriée par le mouvement ouvrier, surtout à partir des années 1860-1870. Les penseurs Ernest Cœurderoy et de Joseph Déjacque commencent à penser l'action violente comme nécessaire à la révolution. Déjacque invente également le terme *libertaire* et propose une pensée anarchiste autour de l'émancipation féminine et de l'amour libre. Mais à la mort de Proudhon en 1865, on ne peut pas encore parler de mouvement anarchiste avec une doctrine définie<sup>135</sup>.

Le mouvement libertaire voit véritablement le jour lors du conflit opposant « antiautoritaires » et « centralisateurs » dans l'Association internationale des travailleurs (AIT), ou Première Internationale, née en 1864. Lors des premiers congrès, les idées prudhoniennes sont majoritaires et sont portées par Bakounine et James Guillaume notamment. Mais dans les années 1870, Marx impose ses idées. Des désaccords fondamentaux existent entre anarchistes et marxistes : les premiers désirent l'autonomie des sections et des fédérations par rapport aux instances de direction de l'AIT. Ils et elles encouragent l'abstention lors des élections et ont comme objectif principal l'abolition de l'État. Tandis que les seconds encouragent la création de partis politiques et veulent utiliser l'État pour exproprier la bourgeoisie. En 1872, James Guillaume et Bakounine sont exclus de la Première Internationale. Les fédérations hostiles au marxisme se sont regroupées au sein de l'Internationale antiautoritaire, dont l'acte de naissance est le congrès de Saint-Imier (Suisse) le 15

---

<sup>133</sup> Michel Dreyfus, « Début du socialisme et antisémitisme économique (1830-1880) », in *L'antisémitisme à gauche*, La Découverte, Paris, p.29.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p.29-31.

<sup>135</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », *op. cit.*, p.451.

septembre 1872. Ce congrès marque la véritable naissance du mouvement anarchiste<sup>136</sup>. Cependant, pour les membres de l'Internationale antiautoritaire, leur but n'était pas de créer une organisation anarchiste. Il s'agissait de sauvegarder les principes fondateurs de l'AIT<sup>137</sup>.

À l'intérieur de l'Internationale antiautoritaire, la fédération majoritaire est la Fédération jurassienne. Elle est née vers 1870, dans le canton de Berne, parmi les artisans horlogers du Jura. Elle a joué un rôle majeur dans le développement de l'anarchisme en Europe. L'anarchisme s'est particulièrement développé dans cette région grâce à l'influence de Bakounine qui y a vécu. Mais surtout, il y a des raisons socio-économiques à cette prédominance libertaire : la production horlogère était exclusivement destinée à l'exportation et les ouvrier·e·s horloger·e·s étaient dépendant du marché international. Dans leur vie, l'État n'avait donc pas de rôle majeur et l'action politique paraissait inutile à leurs yeux. Les travailleur·se·s de l'horlogerie étaient également plus autonomes dans leur travail, qui était proche d'une activité artistique et artisanale, et de ce fait, peu mécanisée et industrialisée<sup>138</sup>.

La forte répression de la Commune a ralenti la propagation des idées libertaires et ce n'est que dans les années 1880 que les idées anarchistes commencent à se diffuser largement. En France, la « propagande par le fait » et les idées insurrectionnelles violentes prennent de plus en plus de place dans l'anarchisme, rompant ainsi avec Proudhon et l'AIT. Après les attentats des années 1892-1894, la France adopte les lois scélérates. Elles visent à interdire la propagande anarchiste quelques soient les courants. Ces lois fragilisent l'anarchisme et l'image des libertaires auprès de la population<sup>139</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les anarchistes sont très divisé·e·s. Le syndicalisme est un moyen privilégié d'action politique et permet à des anarchistes de rompre leur isolement. La Charte d'Amiens en 1906 entérine des objectifs anarchistes comme la disparition du patronat et du salariat ou l'indépendance vis-à-vis des partis politiques. Mais certain·e·s militant·e·s, comme Stirner, ne le jugent pas assez subversif. Ce sont les individualistes, pour qui « l'affranchissement des individus de toutes les contraintes sociales [est] l'objectif prioritaire de la révolte libertaire<sup>140</sup> ». D'autres mouvements s'affirment à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont les éducationnistes, pour qui l'éducation de l'esprit est la condition

---

<sup>136</sup> Édouard Jourdain, *L'anarchisme*, La Découverte, Paris, 2013, p.48-49.

<sup>137</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », *op. cit.*, p.450-451

<sup>138</sup> Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Taillandier, Paris, p.92-94.

<sup>139</sup> Édouard Jourdain, *L'anarchisme*, *op. cit.*, p.70-72.

<sup>140</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », *op. cit.*, p.453.

nécessaire au changement de la société, ou les néomalthusien·ne·s, qui encouragent une réduction du nombre des naissances afin d'assurer aux individus de bonnes conditions de vie et d'éducation. D'autres créent des communautés autogérées afin de pratiquer les préceptes anarchistes.

Gaetano Manfredonia explique que malgré de nombreux clivages idéologiques, « du point de vue des représentations, l'existence d'un fort sentiment identitaire porte les militants à se considérer, en dépit de leurs divergences idéologiques, comme appartenant à une seule et même famille politique élective, voire comme un groupe de personnes dotées de caractéristiques psychologiques à part<sup>141</sup> ». Il existe par conséquent une communauté anarchiste réunie par un imaginaire anarchiste. Gaetano Manfredonia distingue trois idéaux-types de conduites militantes : l'insurrectionnel, le syndicaliste et l'éducationniste-réalisateur.

Le·a militant·e insurrectionnel·le promeut l'affrontement direct et violent avec l'État et le patronat. Il s'agit de détruire pour mettre en branle les masses et les pousser à se rebeller, en prenant par conséquent, un rôle de minorité active qui doit faire prendre conscience aux masses de leur asservissement. Et pour cela, les tenant·e·s de cette méthode ont pour objectif d'organiser la révolution par de la propagande, de l'agitation, de l'éducation. L'idéal du syndicalisme repose sur l'action autonome des travailleur·se·s afin de changer la société. La destruction de l'ordre en place n'est qu'au second plan. Pour il ou elle, la révolution vient de la conscience de classe et non de la propagande. De plus, une transformation radicale de la société ne peut se faire que par la transformation des rapports de production. La grève est le moyen d'action privilégié, qui a terme, permettra d'exproprier la bourgeoisie des moyens de production. L'éducationniste-réalisateur·ice fait passer le changement par l'individu, avant celui de la société. Seule une personne consciente des systèmes de domination peut mener des renversements de l'ordre social et économique. Son objectif fondamental est l'éducation de l'individu, afin d'en faire un être libre et autonome. L'éducationniste-réalisateur·ice impulse des projets alternatifs comme la création d'écoles, coopératives, communautés de vie ou d'associations. Ces structures sont souvent expérimentales et doivent servir d'exemples à d'autres. Si ces trois modèles permettent de dresser un portrait de trois types d'anarchistes, il faut bien comprendre que les anarchistes se comportent souvent en « éponge » et absorbent toutes sortes d'idées d'autres mouvements socialistes. L'anarchisme a aussi la

---

<sup>141</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », *op. cit.*, p.454.

particularité de pouvoir, par sa diversité, répondre à des problèmes aussi bien sur le plan politique, économique ou social<sup>142</sup>.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la révolution apparaît encore comme un horizon possible, voire en passe de se produire. La Grande Guerre a profondément modifié cette vision optimiste et progressiste. D'abord par le patriotisme qu'elle révèle dans la population, mais aussi par la crise qui secoue les libertaires eux-mêmes puisque Kropotkine a pris position en faveur des pays de l'Entente. La plupart des anarchistes sont pacifistes, mais cette crise révèle un malaise profond sur la conception de l'État. En effet, est-il possible de hiérarchiser les formes de pouvoirs ? Faut-il traiter différemment un État réactionnaire et un État démocratique ? En Russie, la révolution ouvrière s'est transformée en dictature utilisant le nom du prolétariat pour mener les pires exactions, ce dont Emma Goldman et Pierre Kropotkine s'apercevront rapidement après un voyage sur place. Les régimes totalitaires et fascistes et les guerres vont encore affaiblir les anarchistes et ébranler leurs certitudes. Mais la plasticité du mouvement libertaire lui a permis de survivre à toutes les crises.

Errico Malatesta, anarchiste depuis le temps de l'AIT, proposa des révisions du modèle anarchiste. Il considéra que les théoricien·ne·s avaient surestimé les capacités à l'auto-organisation et proposa un modèle « graduéliste », afin que les travailleur·euse·s se préparent progressivement à renverser le pouvoir par l'éducation notamment. Mais la révolution reste pour Malatesta indispensable pour tout réel changement social. L'approche « graduéliste » a pu être jugée réformiste et beaucoup de militant·e·s refusent de s'éloigner de l'idéologie anarchiste dix-neuvièmiste. Le syndicalisme reste un pilier pour les anarchistes. Mais la montée en puissance des marxistes-léninistes dans la CGT a poussé à une scission anarchiste en 1926. L'espoir soulevé par les grèves de 1936 en France et les victoires anarchistes en Espagne cette même année ont soulevé beaucoup d'espoir. Mais en Espagne, les anarchistes se voient obligé de collaborer avec le gouvernement antifasciste, ce qui fractionne encore le mouvement. Après la Seconde Guerre mondiale, les anarchistes sont pris·e·s au piège entre les partis communistes prosoviétiques très puissants et une gauche proatlantiste. L'anarchisme devient un

---

<sup>142</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme », *op. cit.*, p.454-459.

mouvement doctrinal et idéologique, sans remise en question et sans prise en compte de nouvelles questions comme les décolonisations<sup>143</sup>.

Au début des années 1960, il y a un regain des pratiques libertaires avec des expériences autogestionnaires. Dans ces années, l'anarchisme réussit à répondre aux premières critiques de la consommation de masse et plus globalement des manières de vivre. À l'intérieur de la Nouvelle gauche se développe un courant anarchiste animé par Noam Chomsky, Murray Bookchin et Paul Goodman. L'écologie sociale de Bookchin est un courant particulièrement important dans les milieux militants depuis les années 1960 jusqu'à nos jours. Elle vise à la fois à chercher les causes du désastre environnemental, mais aussi à proposer des solutions qui permettent d'unir toutes les luttes émancipatrices. Selon Bookchin, le seul moyen de mettre un terme à la catastrophe écologique et aux oppressions est la remise en cause du système économique capitaliste et de l'État. Du côté francophone, Daniel Guérin tente de faire une synthèse des idées anarchistes dans *Jeunesse du socialisme libertaire* en 1959<sup>144</sup>.

Les idées libertaires vont servir de ferment à Mai 68, les revendications étudiantes touchent ainsi l'ensemble des rouages du capitalisme et des institutions étatiques. L'aspect spontané de Mai 68 le rend très libertaire, ainsi que ses revendications autour de la créativité individuelle, de l'auto-organisation, de la remise en question de l'autorité et de la hiérarchie<sup>145</sup>. Une myriade de petits mouvements antiautoritaires sont nés de Mai 68 sans toutefois se dire anarchistes.

L'anarchisme se renouvelle avec des auteur·ice·s comme Françoise d'Eaubonne qui publie en 1972 *Le Féminisme ou la Mort* où elle théorise la notion d'écoféminisme. Plus généralement, dans ses textes, elle adopte des positions écologistes, féministes, tout en étant une libertaire<sup>146</sup>. Ainsi, dans le mouvement anarchiste révolutionnaire, des objectifs « réformateurs » commencent à être exprimés : tout en refusant l'institutionnalisation ou le parlementarisme, les libertaires se battent d'abord pour créer une société plus libre et plus juste afin de préparer un renversement de l'autorité. Si la Fédération anarchiste (FA) ou l'Union communiste libertaire (UCL)

---

<sup>143</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme au XXe siècle : de la crise au renouveau », in dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, vol.2, Paris, La Découverte, 2005, p.135-143.

<sup>144</sup> Gaetano Manfredonia, *Histoire mondiale de l'anarchisme*, Arte Éditions/Éditions Textuel, Paris/Issy-les-Moulineaux, 2014, p.244-274.

<sup>145</sup> Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme au XXe siècle », *op. cit.*, p.143.

<sup>146</sup> Élise Thiébaut, *Les écoféministes*, Paris, Le Comptoir des Mots, p.16-18.

existent encore aujourd’hui, des libertaires participent aux luttes antiracistes, féministes, écologistes ou pour la défense des acquis sociaux. Les anarchistes s’intéressent à toutes sortes de luttes sociales, sans se cantonner au thème du travail. Si le nombre de personnes se désignant comme anarchistes reste faible, l’anarchisme a imprégné la culture politique<sup>147</sup>. Les anarchistes s’investissent ainsi souvent dans des associations et structures pas nommément anarchistes, comme des associations contre le mal logement, pour les droits des femmes ou l’écologie<sup>148</sup>. Contrairement au marxisme, l’anarchisme est sorti renforcé du XX<sup>e</sup> siècle grâce à sa plasticité et leur indépendance par rapport à tout cadre.

Le chercheur Francis Dupuis-Déri a travaillé sur les nouvelles formes d’anarchisme en s’appuyant sur son expérience personnelle et des entretiens avec des militant·e·s. Dans le mouvement altermondialiste, les anarchistes sont nombreux·se·s et une nouvelle génération redynamise les idéaux d’anarchistes de manières très diverses dans les années 1990. Quelques un·e·s utilisent la technique du Black Bloc, c’est-à-dire, un groupe de personnes (qui se connaissent ou non) portant des vêtements noirs, masqué·e·s et prenant pour cible les symboles de l’État ou du capitalisme lors de manifestations. C’est « au casseur » (terme toujours genré au masculin), qu’on associe l’anarchiste. Cette étiquette empêche de réfléchir sérieusement aux potentialités offertes par l’anarchisme. Pour l’auteur, ce qui a le plus marqué les mouvements sociaux des trente dernières années, et qui vient de l’anarchisme, c’est une conception radicale de la liberté et de l’égalité, des décisions prises à l’horizontal, des systèmes participatifs. Francis Dupuis-Déri parle d’anarchisme social ou d’anarchisme implicite pour englober les organisations militantes qui fonctionnent selon des principes anarchistes (absence de chef, décision par délibération et action directe) sans se mettre d’étiquette. Ces associations peuvent être féministes, anti-racistes, queer, écologistes ou d’une autre lutte en faveur de la liberté et de l’égalité. Les anarchistes autonomes se retrouvent aussi dans les « espaces autonomes » (squats, lieux autogérés, zones à défendre)<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Gaetano Manfredonia, « L’anarchisme au XXe siècle », *op. cit.*, p.144.

<sup>148</sup> Irène Pereira, *Anarchistes*, *op. cit.*, p.106-107.

<sup>149</sup> Francis Dupuis-Déri, « Altermondialisme et anarchisme », in *Les nouveaux anarchistes*, Paris, Textuel, 2019, p.10-23.

### 3) Éduquer pour émanciper

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction a pu servir à faire des travailleur·euse·s des ouvrier·e·s obéissant·e·s par le camp réactionnaire et conservateur. Elle a été jugée nécessaire pour empêcher les classes laborieuses de devenir des classes dangereuses et moraliser les masses, et ainsi empêcher un renversement de l'ordre social. C'est aussi un outil qui a été utilisé pour adapter les classes populaires originaires de la ruralité au mode de production industrielle<sup>150</sup>, pour former des ouvrier·e·s qualifié·e·s et soutenir l'effort d'industrialisation et de modernisation<sup>151</sup>. Ainsi, pour les politiciens, « l'éducation doit, certes, permettre la modernisation et le progrès, mais elle doit aussi modérer, voire désamorcer, la conscience de classe naissante en revivifiant le mythe consensuel de l'égalité républicaine<sup>152</sup> ».

Dans *De la capacité politique des classes ouvrières*, Proudhon évoque une conception de l'éducation bien différente. L'éducation est la condition même de l'égalité et doit se faire différemment de l'éducation bourgeoise prodiguée par les instituteurs, ainsi, « l'enfant envoyé aux écoles ne sera toujours qu'un jeune serf dressé pour la servitude, au mieux des intérêts et de la sécurité des classes supérieures<sup>153</sup> ». Elle doit tout à la fois être technique et scientifique afin de fournir une *formation intégrale* et de former un *être complet*. Pour lui, elle doit se faire tout au long de la vie de l'ouvrier afin de faire de l'ouvrier un homme (la conception de Proudhon est largement masculine) émancipé, libre et heureux<sup>154</sup>. Quelle que soit la stratégie adoptée par les anarchistes, l'éducation reste un sujet très important pour elles et eux quelle que soit la période. L'Association internationale des travailleurs (AIT) introduit ainsi dès la Première Internationale la question de l'éducation, qui devient une résolution dans le second congrès de 1867. Suivant les concepts de Proudhon, cette résolution pose l'école-atelier comme un modèle qui doit permettre une éducation scientifique et professionnelle. Dans tous les congrès suivants, l'éducation reste un sujet important et est systématiquement présente dans les débats. Pendant la Commune de Paris, des Communard·e·s font la promotion de l'éducation intégrale mais elle ne semble pas appliquée.

---

<sup>150</sup> Hugues Lenoir, *Éduquer pour émanciper !*, Paris, Confédération internationale du travail-Région parisienne, 2009, p.18.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p.20-21.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p.19.

<sup>153</sup> Proudhon, *De la capacité politique des classes ouvrières*, p.337 in Hugues Lenoir, *Éduquer pour émanciper !*, p.40.

<sup>154</sup> Hugues Lenoir, *Éduquer pour émanciper !*, *op. cit.*, p.40-41.

La conception prudhonnienne inspira les Bourses du travail et autres structures d'éducation ouvrière de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle. Pour Fernand Pelloutier, il faut « instruire pour révolter<sup>155</sup> » et former des consciences libres chez les enfants et les adultes éduqués dans ce modèle. L'éducation libertaire se refuse ainsi de faire des personnes des croyantes en l'anarchie mais préfère leur inculquer un esprit réflexif et critique sur la société. De ce fait, « elle n'est donc pas, contrairement à de nombreuses doctrines pédagogiques, une machine à reproduire et à décerveler, mais, au contraire, un mode de production d'individus libres et autonomes, capables de choisir leur mode d'engagement social<sup>156</sup> ». Dans la Charte d'Amiens en 1906, l'éducation permet à la fois le développement de « la formation générale et professionnelle dont dépend pour une part le salaire, la reconnaissance et la qualification et la dignité au travail, mais aussi la formation du plus grand nombre afin de préparer chacun des acteurs aux tâches d'organisation, de production, de gestion et de distribution nécessaire à la bonne marche de la société fédéraliste à venir. Le syndicalisme révolutionnaire s'inscrit donc dans un large courant éducationniste qui fait de l'éducation un moteur du progrès collectif<sup>157</sup> ». C'est bien le syndicalisme anarchiste qui porte ces idées puisqu'après la Première Guerre mondiale, la CGT est sous domination marxiste-léniniste et l'éducation n'est plus jugée nécessaire que pour une avant-garde. À l'inverse, dans la scission anarchiste de la CGT fondée en 1926, la CGT-SR (pour Syndicalisme révolutionnaire), le principe éducationniste est maintenu et reste une clef de voûte de l'édification révolutionnaire<sup>158</sup>.

Un des exemples les plus importants d'éducation intégrale est la Ruche (1904-1917), une ferme-école autogestionnaire et indépendante de tout pouvoir, religieux ou institutionnel. Cette expérience était une coopérative, gratuite pour les enfants, le travail manuel permettait en partie de financer l'éducation intellectuelle des enfants<sup>159</sup>. Mais la figure de modèle qu'a été son fondateur, Sébastien Faure, est aujourd'hui tombée de son piédestal. Il a été un pédocriminel multirécidiviste. Un fait qui a été éclipsé de l'histoire de l'anarchisme jusqu'en 2018, date à laquelle son dossier judiciaire est devenu communicable. Avant cette date, la plupart des militant·e·s anarchistes accusaient la police de lui avoir fait un procès politique, en

---

<sup>155</sup> *Ibid.*, p.35.

<sup>156</sup> Hugues Lenoir, *Éducation, autogestion, éthique*, Saint-Georges-d'Oléron, Les Éditions libertaires, 2010, p.47.

<sup>157</sup> Hugues Lenoir, *Éduquer pour émanciper !, op. cit.*, p.47.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p.61-62.

<sup>159</sup> Audric Vitiello, « L'éducation libertaire en tensions », *Réfractaires*, n°35, 2015, p.17

inventant des agressions sur des petites filles. Loin donc de l'utopie libertaire, il a agressé sexuellement des petites filles, notamment des enfants à sa charge à la Ruche<sup>160</sup>. Il est resté pendant longtemps une figure souvent citée en exemple à propos de l'éducation libertaire.

Certain·e·s éducateur·ice·s libertaires vont utiliser des fonds publics ou des institutions étatiques pour mener des projets d'éducation libertaire. En effet, les écoles libertaires sont difficiles à financer et pas forcément accessibles aux enfants de familles non anarchistes. L'école publique a pour elle d'être gratuite, de devenir obligatoire et n'est pas forcément soumise aux intérêts étatiques. James Guillaume et Paul Robin, internationalistes et amis de Bakounine, ont par exemple participé à la rédaction d'un ouvrage qui a servi de base à la pédagogie républicaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Paul Robin est par la suite devenu inspecteur de l'enseignement primaire puis directeur de l'orphelinat public de Cempuis de 1880 à 1894 où il applique des principes libertaires<sup>161</sup>. Les institutrices anarchistes sont aussi nombreuses, dont la plus célèbre Louise Michel. Elles ont largement réfléchi à des manières de construire une éducation libertaire dans le cadre des écoles publiques républicaines. Émilie Lamotte a par exemple écrit *L'éducation rationnelle de l'enfance* en 1922. Pour elle, l'individualité est gommée au profit de l'application des règles à l'école. Elle critique les usages éducatifs violents ou classant les enfants (récompenses, punitions, châtiments corporels). Selon Émilie Lamotte, les enfants doivent apprendre au contact des autres (enfants et adultes) et découvrir par eux-mêmes. À l'inverse de l'approche pragmatique de ces éducationnistes, Francisco Ferrer en Espagne crée son École moderne en 1901. Il s'agit d'une école privée, mais surtout du fait du contexte politique très conservateur de l'époque<sup>162</sup>.

Les journalistes et propagandistes libertaires Paraf-Javal et Libertad, tous deux très critiques du syndicalisme, créèrent un autre système éducatif pour les adultes. Ils commencèrent par fréquenter les Universités populaires, mais ils en furent déçus. En 1902, ils ont organisé les premières Causeries populaires, des conférences moins formelles, non obligatoires, à prix libre. À l'intérieur des Causeries populaires, on crée une atmosphère de camaraderie et on cherche à atteindre la stricte égalité, quelque que soit le sexe ou la position sociale du ou de la camarade. D'abord, les Causeries

---

<sup>160</sup> « 1917-1921 : Et la pédocriminalité fit chuter Sébastien Faure », *Alternatives libertaires*, 28 février 2023, <https://www.unioncommunistelibertaire.org/1917-1921-Et-la-pedocriminalite-fit-chuter-Sebastien-Faure> (consulté le 25/04/2025).

<sup>161</sup> « L'éducation libertaire en tensions », *op. cit.*, p.14-15.

<sup>162</sup> « L'éducation libertaire en tensions », *op. cit.*, p.16.

étaient faites par des expert·e·s et touchaient surtout à des sujets scientifiques sous l'impulsion de Paraf-Javal. Mais Libertad impulsa des changements au sein de la structure : des thèmes militants ont commencé à être intégrés aux conférences, des réunions dont le seul but était de discuter ont commencé à être organisées de manière hebdomadaire. Enfin, les conférences ne sont plus présentées par des spécialistes mais par des militants dans un modèle de transmission entre pairs. Des Causeries populaires se créèrent un peu partout à Paris et en banlieue parisienne au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>163</sup>. Mais contrairement aux éducationniste-réalisateur·ice·s, pour Libertad la Révolution ne se fait pas par l'éducation. Il prône la rébellion, voire l'action violente. Il est un agitateur, qui veut pousser le système institutionnel à tomber par des provocations incessantes<sup>164</sup>.

L'éducation libertaire est restée une pratique marginale, ses idées ont par contre eu de l'influence et ont parfois gagné la bataille. Si Paul Robin a perdu la tête de l'orphelinat de Cempuis après une offensive réactionnaire visant surtout la mixité de l'établissement en 1894, aujourd'hui, le principe de mixité de l'école cher aux anarchistes est acté. Madeleine Pelletier, féministe proche des anarchistes, explique dans *l'Éducation féministe des filles*, qu'il faut une éducation intégrale aussi des filles et elle doit comprendre le néo-malthusianisme, c'est-à-dire ce qu'on appellerait aujourd'hui l'éducation sexuelle<sup>165</sup>. Plus globalement, depuis cinquante ans, on est passé d'une conception de l'apprentissage centrée sur la simple restitution des savoirs, où la mémorisation joue un rôle central, à une conception centrée sur la compréhension précoce et l'appropriation de ces savoirs<sup>166</sup>. Hugues Lenoir s'attache ainsi à montrer que malgré la faiblesse du mouvement libertaire, sa conception de l'éducation reste présente. Par exemple, en 1975, un tract d'ouvriers de Lip dénonce l'échec de la formation des ouvriers qui ressemble fort à un cours magistral se déroulant dans « une relation maître-esclave<sup>167</sup> ». Au contraire, le principe même de l'éducation libertaire se veut être selon Audric Vittiello « d'abord et avant tout une

---

<sup>163</sup> Gaetano Manfredonia, « Libertad et le mouvement des Causeries populaires », *Question sociale*, 1998, p.14-16.

<sup>164</sup> Gaetano Manfredonia, « Libertad était un camarade », in Albert Libertad, *Le culte de la charogne, Agone*, 2006, p.459.

<sup>165</sup> Irène Pereira, « L'éducation anti-oppressive au défi des luttes systémiques ». *Le Féminisme libertaire Des apports pour une société radicalement féministe*, Le Cavalier Bleu, 2024, p.94.

<sup>166</sup> Hugues Lenoir, *Éducation, autogestion, éthique, op. cit.*, p.28.

<sup>167</sup> Hugues Lenoir, *Ibid.*, p.6-10.

éducation active, basée sur le respect et la stimulation de l'activité autonome de l'individu<sup>168</sup> ».

Il existe ainsi une grande variété de centres communautaires et militants d'archives, dont beaucoup en Suisse, où du fait de la structure fédérale et de la culture du pays, les centres sont nombreux et épars sur le territoire dans un souci de décentralisation. Parmi les centres étudiés par les chercheur·euse·s, certains restent tout de même absents dont le CIRA. Il s'agit dans l'étude de cas de comprendre comment il s'inscrit dans le paysage suisse et international des centres d'archives communautaires. Nous tenterons également de retrouver des éléments de la culture et de l'histoire du mouvement anarchiste que nous avons appréhender dans cette partie.

---

<sup>168</sup> Audric Vitiello, « L'éducation libertaire en tensions », *Réfractions*, n°35, 2015, p.9.



## BIBLIOGRAPHIE

### CONTEXTE ARCHIVISTIQUE EN SUISSE

BURGY (François), « Archives publiques, archives privées : la politique d'acquisition des Archives de la Ville de Genève », *Arbido*, 2007, [en ligne] <https://arbido.ch/fr/edition-article/2007/%C3%BCberlieferungsbildung-zusammenarbeit-und-gemeinsame-verantwortung-f%C3%BCr-transparenz/archives-publiques-archives-priv%C3%A9es-la-politique-dacquisition-des-archives-de-la-ville-de-gen%C3%A8ve> (consulté le 30/04/2025).

COUTAZ (Gilbert), « Archives publiques, archives privées : des solidarités nécessaires », *Arbido*, 2007, [en ligne], disponible sur <https://arbido.ch/fr/edition-article/2007/überlieferungsbildung-zusammenarbeit-und-gemeinsame-verantwortung-für-transparenz/archives-publiques-archives-privées-des-solidaritäts-necessaires> (consulté le 30/04/2025).

ROTH-LOCHNER (Barbara), « Archives en Suisse : un tour d'horizon », *Arbido*, 2022, [en ligne], disponible sur <https://arbido.ch/fr/edition-article/2022/auf-historischen-spuren/archives-en-suisse-un-tour-dhorizon> (consulté le 06/03/2025).

### HISTOIRE ET BASES THÉORIQUES DE L'ANARCHISME ET DU MILITANTISME

« 1917-1921 : Et la pédocriminalité fit chuter Sébastien Faure », *Alternatives libertaires*, 28 février 2023, <https://www.unioncommunistelibertaire.org/1917-1921-Et-la-pedocriminalite-fit-chuter-Sebastien-Faure> (consulté le 25/04/2025).

DUPUIS-DERI (Francis), *Les nouveaux anarchistes, De l'altermondialisme au zadisme*, Paris, Éditions Textuel, 2019, 160 p.

DREYFUS (Michel), « Début du socialisme et antisémitisme économique (1830-1880) », in *L'antisémitisme à gauche*, Paris, La Découverte, p.19-42.

FABER (Claude), *L'Anarchie, une histoire de révoltes*, Paris, Milan, 2007, 64 p.

JOURDAIN (Édouard), *L'anarchisme*, Paris, La Découverte, 128 p.

KROPOTKINE (Pierre), *La morale anarchiste*, Paris, Payot, 2022, 112 p.

LENOIR (Hugues), *Éduquer pour émanciper*, Paris, Confédération internationale du travail-Région parisienne, 2009, 179 p.

LENOIR (Hugues), *Éducation, autogestion, éthique*, Paris, Editions libertaires, 2010, 223 p.

MANFREDONIA (Gaetano), « Libertad et le mouvement des Causeries populaires », *Question sociale*, 1998, p.2-39.

MANFREDONIA (Gaetano), « De l'usage de la chanson politique : la production anarchiste avant 1914 », *Cités*, 2004, n°19, p.43-53.

MANFREDONIA (Gaetano), « L'anarchisme », dans BECKER (Jean-Jacques), CANDAR (Gilles), sous la direction de, *Histoire des gauches en France, vol.1*, Paris, La Découverte, 2005, p.444-462.

MANFREDONIA (Gaetano), « L'anarchisme au XXe siècle : de la crise au renouveau », dans BECKER (Jean-Jacques), CANDAR (Gilles), sous la direction de, *Histoire des gauches en France, vol.2*, Paris, La Découverte, 2005, p.135-145.

MANFREDONIA (Gaetano), « Libertad était un camarade », in Albert Libertad, *Le culte de la charogne*, Agone, 2006, p.455-459.

MANFREDONIA (Gaetano), *Histoire mondiale de l'anarchie*, Paris, Éditions Textuel, 2014, 287 p.

PELLETIER (Philippe), *Anarchisme, vent debout ! Idées reçues sur le mouvement libertaire*, Paris, Le Cavalier bleu, 2013, 308 p.

PÉPOSIET (Jean), *Histoire de l'anarchisme*, Taillandier, Paris, 2005, 512 p.

PEREIRA (Irène), *Anarchistes*, Montreuil, La Ville brûle, 2009, 144 p.

PEREIRA (Irène), « L'éducation anti-oppressive au défi des luttes systémiques », *Le Féminisme libertaire Des apports pour une société radicalement féministe*, Le Cavalier Bleu, 2024, p. 93-104.

PEREIRA (Nuno), SCHAR (Renate), « Soixante-huitards helvétiques. Étude prosopographique », *Le Mouvement social*, n° 239, 2012, p.9-23.

REVEILHA (Maud), « Refuser de parvenir », *Sociologie* [En ligne], 2017, mis en ligne le 12 novembre 2017, disponible sur <http://journals.openedition.org/sociologie/3075> (consulté le 17 novembre 2024).

THIÉBAUT (Élise), *Les écoféministes*, Paris, Le Comptoir des Mots, 45 p.

VITIELLO (Audric), « L'éducation libertaire en tensions », *Réfractions*, n°35, 2015, p.7-24.

WARD (Colin), « La maison anarchiste » in *Les Incendiaires de l'imaginaire : colloque international, Grenoble, mars 1996*, Atelier de création libertaire, Trad. Par R. Creagh, [en ligne] <http://kropot.free.fr/Ward-Maisonanar.htm> (consulté le 20/05/2025).

## ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MILITANTES

ALEXANDER (Ben), BASTIAN (Jeannette), *Community archives, the shaping of memory*, Londres, Facet Pub, 2009, 328 p.

Association Archives contestataires, « Archiver la contestation ? », *Cahiers d'histoire du monde ouvrier*, n°24, 2008, p.60-61.

ASTIER CHOLODENKO (Lorraine), MATRAS (Mathilde) et TOPINI (Carolina), « Quelle place pour les archives des mouvements LGBTIQ+ ? », *Arbido*, 2020, [en ligne] <https://arbido.ch/fr/edition-article/2020/abbild-und-inszenierung-der-gesellschaft/quelle-place-pour-les-archives-des-mouvements-lgbtiq> (consulté le 06/03/2025).

BARD (Christine) (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 260 p.

BEERLI (Monique J.), EL QADIM (Nora), « Par et pour les archives : vers une sociologie politique des mobilisations archivistiques transnationales », *Critique internationale*, n°102, 2024, p.11-26.

BIDSCHAEDLER (Clément), « Les Archives contestataires font peau neuve », in *solidaritéS*, n°446, 2025, [en ligne], <https://solidarites.ch/journal/446-2/les-archives-contestataires-font-peau-neuve/> (consulté le 30/04/2025).

BLANCONNIER (Jeanne), *Militantisme et usage des archives à l'heure d'internet*, mémoire de master Archives sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2019, 136 p.

BLUM (Françoise) (éd.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 165 p.

CASWELL (Michelle), GABIOLA (Joyce), ZAVALA (Jimmy), BRILMYER (Gracen), CIFOR (Malika), « Imagining transformative spaces : the personal-political sites of community archives », 2018, *Archival Science*, p.73-93.

COOPER (Danielle), « House proud: an ethnography of the BC Gay and Lesbian Archives », 2016, *Archival Science*, p.261-288.

DE GIORGI (Alda), MAGNIN (Charles), HEIMBERG (Charles) (éd.), *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, Collège du Travail, Genève, 2006, 240 p.

DESHUSSES (Frédéric), « Contestons les frontières entre archives privées et publiques ! », *Arbido*, 2021, [en ligne] <https://arbido.ch/fr/edition-article/2021/private-archive-und-bibliotheken-luxus-oder-notwendigkeit/contestons-les-fronti%C3%A8res-entre-archives-priv%C3%A9es-et-publiques> (consulté le 30/04/2025).

FESCET (Valérie), « Textes et contextes. Les lieux de la mémoire dans les maisons ubayennes », *Sociétés & Représentations*, n°19, 2005, p.15-32.

FLINN (Andrew), « Community Histories, Community archives : some opportunities and challenges », *Journal of Society of Archivists*, 2007, p. 151-176.

FLINN (Andrew), « Independent Community Archives and Community-Generated Content, Writing, Saving and Sharing our Histories », *Convergence : The International Journal of Research into New Media Technologies*, 2010, p.39-51

FLINN (Andrew), « The impact of the independent and community archives on professional archival thinking and practice », in Jennie Hill (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A reader*, Londres, Facet publisching, 2011, p. 149-174.

FLOUR (Els), « Le Carhif-AVG (Bruxelles) : un centre d'archives en appui des mouvements des femmes », *La Gazette des archives*, n°265, 2022, p.135-147.

GAUTHIER (Marie), *Les féministes et leurs archives : transmissions mémorielles, réseaux et pratiques de collecte*, mémoire de master Archives, sous la direction de Bénédicte Grailles, 2018, 119 p.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie) et SARRAZIN (Véronique) (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p.

GRAILLES (Bénédicte), « « Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n°255, 2019, p.115-127.

GRAILLES (Bénédicte), « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », dans Stéphane Pequignot, Yann Potin (dir.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p.137-154.

GUERIN (Rachel), *Identité militante, pratiques et normes archivistiques : le cas des Instituts CGT d'histoire sociale fédéraux depuis 1982*, Université d'Angers, mémoire Archives de master, 2021, 140 p.

KAPLAN (Elisabeth), « We are What We Collect, We Collect What We Are : Archives and the Construction of Identity », *The American Archivist*, vol. 63, 2000, p. 126-151.

KOLLER (Christian), « Gesellschaftlicher Wandel als Sammelauftrag: Das Schweizerische Sozialarchiv », Arbido, 2020, [en ligne] <https://www.arbido.ch/de/ausgaben-artikel/2020/abbild-und-inszenierung-der-gesellschaft/gesellschaftlicher-wandel-als-sammelauftrag-das-schweizerische-sozialarchiv> (consulté le 30/04/2025).

LANGLOIS (Laurane), *La réutilisation militante des archives audiovisuelles féministes/féminines produites durant la deuxième vague (1960-1989) : le cas du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (2003 à nos jours)*, mémoire Archives de master sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2023, 167 p.

MARCILLOUX (Patrice), « Injonctions communautaires », in *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, p.129-156.

POY (Lucas), *IALHI at 50, a brief history, 1970-2020, International Association of Labour History Institutions*, Amsterdam, 2020, 29 p.

ROSSIER (Jacqueline), « Archiver et interpréter les archives des muets de l'histoire », *Télémaque*, édité par Albert Mingelgrün et Beatrice Barbalato, Presses universitaires de Louvain, 2012, p.59-68.

*Les archives des syndicats et des mouvements sociaux, La Gazette des archives*, n°221, 2011.



## ÉTAT DES SOURCES

### FONDS DU CIRA

Les archives du CIRA (série W) ne sont pas communicables, mais nous avons pu accéder pendant notre visite au CIRA aux dossiers du groupe de travail Archives encore conservées dans les bureaux. De plus, les bulletins annuels du CIRA sont librement accessible en ligne et sont très complets. Tous les instruments de recherche sont disponibles en ligne.

Site internet, [en ligne], <https://www.cira.ch/> (consulté le 24/03/2025).

*Bulletins annuels* de 1959 à 2024, [en ligne], <https://www.cira.ch/publications-fr> (consulté le 06/03/2025).

État des fonds et instruments de recherche en ligne, [en ligne], <https://www.cira.ch/archives/index.php/> (consulté le 24/03/2025).

Plaquette de présentation du CIRA, [en ligne] <https://www.cira.ch/uploads/presentation/cira.fr.pdf> (consulté le 30/04/2025).

### SITES INTERNET

#### 1) À propos du CIRA

« Dix questions à Marianne Enckell », [en ligne], <http://www.atelierdecreationlibertaire.com/alexandre-jacob/2010/02/dix-questions-a-marianne-enckell/?ref=blog.potate.space>, (consulté le 06/03/2025).

Fiche du Centre international de recherches sur l'anarchisme de Lausanne, [en ligne], [https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre\\_international\\_de\\_recherches\\_sur\\_l%27anarchisme\\_\(Lausanne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_international_de_recherches_sur_l%27anarchisme_(Lausanne)), (consulté le 06/03/2025).

#### 2) À propos d'archives communautaires et militantes

Association des archivistes français, « Que sont les archives ? », 20 juin 2005, [en ligne] <https://www.archivistes.org/Que-sont-les-archives> (consulté le 20/05/2025).

Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AÉHMO), [en ligne], <https://aehmo.org/>, (consulté le 06/03/2025).

Archives contestataires, [en ligne], <https://www.archivescontestataires.ch/valoriser/podcasts>, (consulté le 06/03/2025).

Archives MLF, [en ligne] <https://archivesmlf.ch/> (consulté le 30/04/2025).

Centre international de recherches sur l'anarchisme de Marseille, [en ligne], <https://www.cira-marseille.info/> (consulté le 06/03/2025).

Centre Archives LGBTQI+ Paris, [en ligne] <https://archiveslgbtqi.fr/le-centre> (consulté le 13/05/2025).

Collectif des centres d'archives et de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), [en ligne], <https://codhos.org/> (consulté le 06/03/2025).

Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (Ficedl), [en ligne], <https://ficedl.info/>, (consulté le 06/03/2025).

Fondation Gosteli, « Histoire », [en ligne] <https://www.gosteli-archiv.ch/fr/ueber-uns/geschichte> (consulté le 30/04/2025).

Institut international d'histoire sociale, « A detailed History of the ISSH », [en ligne] <https://iisg.amsterdam/en/about/history/detailed-history-iish> (consulté le 07/05/2025).

## BROCHURES ET ARTICLES

Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA), « Tout sur l'anarchisme », *Arbido*, 2020, [en ligne], disponible sur <https://arbido.ch/fr/edition-article/2020/abbild-und-inszenierung-der-gesellschaft/tout-sur-lanarchisme> (consulté le 06/03/2025).

« Présentation du Centre International de Recherche sur l'Anarchisme », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°7, 1990-1991, p.62-65

« Les Archives au CIRA », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°24, 2008, p.65-67.

ENCKELL (Marianne), « Petit guide dans les fonds d'archives de l'AÉHMO», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°34, 2018, p.13-30.

Association vaudoise des archivistes, « Les archives privées dans les communes », Lausanne, 2019, p.29, [en ligne], <https://www.archivistes.ch/publications/archives-privees/> (consulté le 06/03/2025).

## DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

*Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste*, vidéo/DVD, Suisse, 1995, 52'.30 [en ligne] <https://memobase.ch/de/object/apf-001-1132> (consulté le 19/05/2025).

« Épisode 2/4 : Les individualistes », *En quête de politique*, janvier 2023, France Inter, [en ligne], <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/en-quete-de-politique/en-quete-de-politique-du-samedi-14-janvier-2023-5577555> (consulté le 06/03/2025).

« Actuel/virtuel #4 : CIRA (Centre International de Recherches sur l’Anarchisme) », 9 juin 2023, Loose Antenna, [en ligne], <https://www.mixcloud.com/looseantenna/actuelvirtuel4-cira-centre-international-de-recherches-sur-lanarchisme-olivier-09062023/?ref=blog.potate.space> (consulté le 06/03/2025).

## FICHES MAITRON DE MEMBRES DU CIRA

BARTHOLDI Henri, Antoine [Dictionnaire des anarchistes] par Gianpiero Bottinelli, Marianne Enckell, mise en ligne le 13 avril 2014, dernière modification le 17 juillet 2021, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article155360> (consultée le 20/02/2025).

BIANCO René, Louis par Sylvain Bouloque complété par Rolf Dupuy, mise en ligne le 8 mars 2014, dernière modification le 26 août 2021, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article153726> (consultée le 20/02/2025).

BÖSIGER André, René [Dictionnaire des anarchistes] par Rolf Dupuy, Marianne Enckell, mise en ligne le 12 avril 2014, dernière modification le 14 août 2021, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154396> (consultée le 20/02/2025).

BURGER Nicolas [Dictionnaire des anarchistes] par Marianne Enckell, mise en ligne le 25 mars 2014, dernière modification le 19 mars 2017, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154415> (consultée le 20/02/2025).

DUCRET Jean-Pierre, Noël, Eugène [Dictionnaire des anarchistes] par Hugues Lenoir, version mise en ligne le 27 avril 2014, dernière modification le 9 septembre 2020, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154908>, (consultée le 20/02/2025).

ENCKELL Marianne [Dictionnaire des anarchistes] par Hugues Lenoir , mise en ligne le 21 février 2014, dernière modification le 9 septembre 2020, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154911>, (consultée le 20/02/2025).

FERRUA Pietro par Sylvain Bouloque, mise en ligne le 28 avril 2009, dernière modification le 4 juin 2022, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article49984>, (consultée le 20/02/2025).

MIKHAÏLO Marie-Christine [née SÖDERHJELM, épouse ENCKELL puis MIKHAÏLOV] [Dictionnaire des anarchistes] par Marianne Enckell, mise en ligne le 7 mars 2014, dernière modification le 20 août 2020, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154640>, (consultée le 20/02/2025).

SANCHO RIERA Alejandro par Marianne Enckell, mise en ligne le 1er septembre 2020, dernière modification le 5 septembre 2020, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article231590>, (consultée le 20/02/2025).

## ENTRETIENS

Quatre entretiens semi-directifs ont été menés en avril 2025, au cours d'un séjour à Lausanne au CIRA. Les entretiens ont été menés avec des bénévoles et un civiliste présent·e·s lors des trois après-midis passés au Centre. Sur les cinq bénévoles, quatre ont accepté de répondre à nos questions. Trois des entretiens ont été enregistrés et ont été faits à condition que seuls les prénoms des personnes soient présents dans ce mémoire [annexes]. Le dernier entretien a été mené avec Marianne Enckell, mais elle a désiré qu'il ne soit pas enregistré.

Entretien de 39 : 27 minutes avec Ariane, bénévole au CIRA, le 15 avril 2025.

*L'entretien est interrompu à une reprise par des arrivées de personnes (et est donc en deux parties).*

Entretien de 16 : 13 minutes avec Marion, bénévole au CIRA, le 16 avril 2025.

Entretien de 17 : 04 minutes avec Jean, civiliste au CIRA, le 16 avril 2025.

Entretien avec Marianne Enckell, bénévole au CIRA, le 17 avril 2025.

## SECONDE PARTIE : LE CIRA DE LAUSANNE, COMMENT ARCHIVER L'ANARCHISME ?

Au CIRA, il existe une préoccupation pour les archives, mais elle est relativement récente, par rapport à l'histoire du centre de recherches. Le terme fonds est ici utilisé pour qualifier ce qui s'apparente parfois plutôt à des collections. Né dans les années 1950, alors que les anarchistes sont persécuté·e·s en Europe de l'Est et affaibli·e·s en Europe de l'Ouest, le CIRA est pourtant le fruit de son époque, une époque où les anarchistes font souvent le tour du monde, exilé·e·s de partout. Aujourd'hui, avec la fin du communisme autoritaire, du service militaire obligatoire et de la criminalisation de l'anarchisme dans la plupart des pays européens, le mode de fonctionnement du CIRA a bien changé. Mais parallèlement, d'autres choses restent qui permettent au centre de suivre une continuité. Le CIRA est un centre de recherches sur l'anarchisme ou de l'anarchisme, mais pas anarchiste. Pour autant les bénévoles revendiquent une posture militante. Ainsi le centre recueille majoritairement des productions anarchistes, mais également quelques textes anti-anarchistes. Il adopte ainsi une posture complexe et différente, tout à la fois de centres comme le centre des archives du féminisme qui ne se revendiquent pas comme militant, mais aussi des centres qui ne conservent que des documents en faveur des communautés concernées comme les Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes (ARCL).

Cette étude se base sur des rapports d'activités et autres articles accessibles en ligne dans les *Bulletins* annuels ou bisannuels du CIRA, sur des documents internes auxquels j'ai pu avoir accès sur place et sur des interviews. Quatre militant·e·s du CIRA ont accepté de me parler (annexes) et ont accepté de témoigner dans ce mémoire à condition pour trois d'entre eux qu'il ne figure que leurs prénoms. Je tiens à les présenter brièvement ici : Ariane a fait des études de sociologie et a été enseignante et travailleuse sociale, aujourd'hui elle est retraitée. Elle a commencé à fréquenter le CIRA dans les années 1980 et y est bénévole depuis environ huit ans. Marion est archiviste, actuellement en recherche d'emploi, elle a surtout travaillé comme prestataire des communes et associations. Elle est bénévole au CIRA depuis quelques mois. Jean est civiliste (alternative au service militaire) en fin de service au CIRA. En dehors de ce service civil, il a plutôt eu des activités artistiques et manuelles.

## I- RACONTER L'HISTOIRE DU CIRA

L'histoire du CIRA est souvent mentionnée dans les sources, preuve d'un souci pour cette histoire, mais elle l'est souvent de manière floue, sans que les noms des individus ou les détails de leur engagement soient racontés. Sans être fétichisée, la fin des années 1960 et les années 1970 et leur engouement pour les idées libertaires ont mené à souvent qualifier cette période comme un âge d'or. L'histoire du CIRA est complexe et pleine de défis. Le CIRA (avec la FA et la CNT) est l'une des rares structures anarchistes à subsister malgré les années et alors que les autres organisations disparaissent souvent. Mais le CIRA ne se réclame d'aucun courant particulier de l'anarchisme, une particularité qui explique sûrement sa longévité.

### 1) Un centre né de l'exil et de l'immigration

En 1956, des militant·e·s suisses anarchistes ou ayant des sympathies libertaires, des objecteurs de conscience européens et des anarchistes d'Europe de l'Est, réfugié·e·s en Suisse, créent le Centre international de recherches sur l'anarchisme à Genève. Privé d'activité politique par leur statut de réfugiés, ils et elles décident de fonder une bibliothèque qui a la prétention de devenir un centre de recherches international<sup>169</sup>. Le CIRA est ainsi international par son origine qui mêle des militants de toute l'Europe.

Pourtant en 1956, le projet commence modestement. Pietro Ferrua, un anarchiste, ancien résistant et objecteur de conscience, ayant fui l'Italie en 1954<sup>170</sup>, lance un projet d'exposition sur la presse anarchiste du monde entier<sup>171</sup>. Il participait lui-même au journal franco-italien le *Réveil anarchiste / Risveglio anarchico*. Le CIRA est d'abord un lieu pour conserver les journaux envoyés pour cette exposition. L'anarchiste français André Bösiger obtient d'un ancien anarchiste suisse, Alex Burtin, un local pour la bibliothèque et un logement pour Pietro Ferrua, qui en devient le premier bibliothécaire<sup>172</sup>. La bibliothèque part de trois collections principales : le

---

<sup>169</sup> « Épisode 2/4 : Les individualistes », *En quête de politique*, janvier 2023, France Inter, [en ligne], <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/en-quete-de-politique/en-quete-de-politique-du-samedi-14-janvier-2023-5577555> (consulté le 19/05/2025).

<sup>170</sup> *Bulletin du CIRA* n°78 (printemps 2022) ; FERRUA Pietro par Sylvain Boulouque, mise en ligne le 28 avril 2009, dernière modification le 4 juin 2022, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article49984>, (consultée le 19/05/2025).

<sup>171</sup> *Bulletin du CIRA* n°78 (printemps 2022), p.13.

<sup>172</sup> *Bulletin du CIRA* n°63 (septembre 2007), p.3.

« fonds Germinal » ou « fonds Robert », il s'agit des livres d'une bibliothèque anarchiste liée au *Réveil anarchiste* qui avait fermé. Les volumes étaient surtout en italien et en français. Ce premier fonds permit de financer les premiers temps du CIRA, puisque les ouvrages non anarchistes furent vendus. Le « fonds Bertoni » était composé de la bibliothèque de Louis Bertoni, un défunt rédacteur du *Réveil anarchiste* et grande figure de l'anarchisme suisse, donnée par sa logeuse. Ces deux premiers fonds contenaient des journaux et livres italienophone et francophone, mais aussi quelques ouvrages dans d'autres langues, fruits d'échanges de revues<sup>173</sup>. Le dernier fonds constitutif du CIRA est celui de Jacques Gross, anarchiste et franc-maçon. Il contient beaucoup de ses livres (dont des éditions rares) mais aussi de la correspondance, notamment d'Élisée Reclus et Max Nettlau. Bösiger réussit à obtenir cette collection en contactant la veuve de Jacques Gross, Elisabeth Gross-Fulpius. Avec quelques sous, Ferrua acquit également auprès d'antiquaires des brochures, carnets, lettres.

En 1958, le CIRA s'enrichit de fonds d'archives d'organisations : à la suite du congrès anarchiste international tenu à Londres en 1958, il reçoit les archives du congrès de Paris en 1948 et des organes liés aux relations internationales : le Secrétariat provisoire aux relations internationales (SPRI), la Commission internationale anarchiste (CIA) et la Commission de relations internationales anarchistes (CRIA). Ces archives sont conservées sans être mises à disposition du public, mais elles ont permis de faire connaître le CIRA qui dans les années suivantes continue à recevoir des fonds d'anarchistes célèbres et d'organisations anarchistes<sup>174</sup>.

Le tri des documents arrivés très nombreux, dans diverses langues et rapidement est géré par des bénévoles, Ferrua se souvient en 2007 d'« un noyau de collaborateurs bénévoles. Parmi ceux-ci [il se souvient] de quelques noms : Alex « Sacho » Alexiev, Christo Pavlov, Alain et Josette Lepère, André Bernard, Jean-Jacques Langendorf, Alain Thévenet, Marianne Martin, Claude Zveiger, Ivan Ivanov, Giovanni Gozzi, Jean-Pierre Krief », tout en ayant conscience d'en oublier<sup>175</sup>.

---

<sup>173</sup> « Actuel/virtuel #4 : CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme) », 9 juin 2023, Loose Antenna, [en ligne], <https://www.mixcloud.com/looseantenna/actuelvirtuel4-cira-centre-international-de-recherches-sur-lanarchisme-olivier-09062023/?ref=blog.potate.space> (consulté le 06/03/2025).

<sup>174</sup> *Bulletin du CIRA* n°42 (1986), p.2-5, n°63 (septembre 2007), p. 3-5, n°78 (printemps 2022), p.13-15.

<sup>175</sup> *Bulletin du CIRA* n°63 (septembre 2007), p.4.

Les fondateurs du CIRA ont pour ambition d'en faire un Centre de recherches réunissant toutes les archives et tous les ouvrages concernant l'anarchisme. Il s'agit ainsi de ne pas toucher que les anarchistes, mais surtout les chercheur·euse·s. Son nom le dit bien, le CIRA ne se conçoit pas au départ comme une bibliothèque de prêts, mais comme un futur centre prestigieux. Pour atteindre cet objectif, il décide de rester en marge de l'action anarchiste et ne pas s'inscrire dans un courant de l'anarchisme, au contraire il est ouvert sur toute sorte de lecteur·ice·s<sup>176</sup>. Des membres d'honneur sont nommés. À la fin de l'année 1959, on peut compter parmi eux des personnalités libertaires importantes : E. Armand, Giovanni Baldelli (secrétaire général de la CIA), Ugo Fedeli (historien de l'anarchisme), Daniel Guérin (historien de l'anarchisme), Albert Meister (sociologue), Herbert Read (historien de l'art et poète), Sven Stelling-Michaud (historien spécialisé dans l'histoire moderne et politique)<sup>177</sup>. Si plusieurs d'entre eux sont anarchistes, ce sont avant tout (mise à part E. Armand et Giovanni Baldelli) des universitaires qui permettent de donner une certaine légitimité scientifique au CIRA. De plus, ils viennent tous de pays différents, ce qui donne au CIRA une résonnance internationale.

Ainsi Ferrua a dans un premier temps essayé d'établir des liens entre le CIRA et des institutions publiques. Jusqu'en 1960, le prêt et la consultation des ouvrages ne se fait par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Pietro Ferrua a essayé par le CIRA d'obtenir la reconnaissance du courant anarchiste dans les milieux intellectuels et scientifiques. En plus de son comité d'honneur, il a développé des relations entre le CIRA et des bibliothèques « prestigieuses », la Bibliothèque universitaire de Genève donc, et celle de des Nations Unies à Genève. Le CIRA participait aussi à un système de prêt interurbain, permettant l'accès à ses ouvrages depuis les bibliothèques suisses et étrangères. Au même moment, les archives et les périodiques ne sont pas classés et laissés en vrac dans une petite pièce<sup>178</sup>. En février 1961, le consulat d'Espagne à Genève subit des dégâts à la suite d'un attentat antifranquiste. Quatre anarchistes sont arrêtés<sup>179</sup>. Pietro Ferrua doit quitter la Suisse en 1963 pour ses liens avec eux, car ils étaient des lecteurs du CIRA, et part précipitamment pour le Brésil d'où est originaire sa femme.

---

<sup>176</sup> *Bulletin du CIRA* n°42 (1986), p.2-3.

<sup>177</sup> *Bulletin du CIRA* n°3 (hiver 1959-1960), p.1-3.

<sup>178</sup> *Bulletin du CIRA* n°42 (1986), p.2-5, n°63 (septembre 2007), p. 3-5, n°78 (printemps 2022), p.13-15.

<sup>179</sup> *Bulletin du CIRA* n°42 (1986), p.3.

## 2) La reprise du centre par Marie-Christine Mikhaïlo-Enckell et Marianne Enckell

Marie-Christine Enckell est née en 1916 en Finlande. Son père était un juriste finlandais, de la noblesse suédoise. Sa mère était une femme de la bourgeoisie lausannoise qui tenait une pension de famille avenue Beaumont à Lausanne (dans la maison où est encore aujourd'hui le CIRA). Elle se marie jeune avec Ralph Enckell, un diplomate et vit en Finlande, puis en Suède et en France, une vie mondaine. Elle a cinq enfants et divorce en 1948. Sans formation, seule avec ses enfants, elle retourne en Suisse et aide sa mère à tenir la pension de famille lausannoise. Sans conscience politique, elle commence à s'intéresser au pacifisme par le biais d'une de ses tantes, Lise Ceresole. La pension de famille de Marie-Christine Enckell et sa mère commence à accueillir des objecteurs de conscience réfugiés en Suisse, dont Pietro Ferrua. Ce fut le premier anarchiste que Marie-Christine Enckell rencontra. Ils gardèrent contact et Ferrua lui envoyait des journaux en suédois afin qu'elle puisse les traduire pour le compte du CIRA. La plus jeune des enfants de Marie-Christine Enckell, Marianne, avait alors 18 ans et était étudiante à Genève. Elle allait parfois aider Ferrua au CIRA, au début plutôt par curiosité. Marie-Christine et Marianne Enckell ont ainsi fait leur formation anarchiste, par la lecture de textes. Parmi les lecteur·ice·s du CIRA, Marie-Christine Enckell a rencontré Stoyadin Mikhaïlo, un réfugié anarchiste bulgare, avec qui elle s'est mariée<sup>180</sup>. Afin d'économiser de l'espace, Claude Zveiger imagine un mode de classement des ouvrages original : ils sont classés par langue et par taille, puis par ordre d'arrivée au CIRA<sup>181</sup>.

Au départ de Ferrua, Marianne Enckell et Claude Zveiger ont assuré la continuité du CIRA à Genève. Mais le propriétaire du local résilie le bail et les loyers genevois sont bien trop élevés pour le CIRA<sup>182</sup>. Une chambre se libère à la pension de famille de l'avenue de Beaumont et Marie-Christine Mikhaïlo propose d'installer le CIRA dans cette chambre. Des étagères sont montées, quelques meubles et une machine à écrire sont ramenés de Genève afin de réaménager la chambre<sup>183</sup>. L'espace ne suffit

---

<sup>180</sup> Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, vidéo/DVD, Suisse, 1995, 52'.30 [en ligne] <https://memobase.ch/de/object/afp-001-1132> (consulté le 19/05/2025) ; entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025 ; MIKHAÏLO Marie-Christine [née SÖDERHJELM, épouse ENCKELL puis MIKHAÏLOV] [Dictionnaire des anarchistes] par Marianne Enckell, mise en ligne le 7 mars 2014, dernière modification le 20 août 2020, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154640>, (consultée le 20/02/2025).

<sup>181</sup> Bulletin du CIRA n°58 (mars-octobre 2002), p.3-4.

<sup>182</sup> Ibid., p.3.

<sup>183</sup> Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, op. cit., 37:00-38:52.

rapidement plus et le corridor, puis une seconde chambre, sont aussi aménagés en lieu de conservation. Pour les conserver dans les meilleures conditions possibles, les correspondances et les manuscrits sont déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève<sup>184</sup>.

Dans les années 1960-1970, le CIRA a régulièrement eu affaire avec la police après l'attentat du consulat d'Espagne, puisqu'il était considéré comme « un foyer de subversion », « une officine de terrorisme »<sup>185</sup>. En été 1964, la police suisse commence à surveiller le CIRA : le courrier est ouvert, parfois photocopié, le téléphone est mis sous écoute, des agent·e·s de police surveillent les allers et venues au centre. Un lecteur du CIRA se voit refuser sa naturalisation parce qu'il en est adhérent, à un autre est refusé une licence de taxi<sup>186</sup>. D'une manière moins discrète, Marie-Christine Mikhaïlo raconte : « un monsieur en imperméable, mandaté par le Département militaire fédéral (le ministère de l'Armée), vient jeter un œil sur les lieux mais ne trouve que deux Japonais studieux penchés sur leurs traductions. Sous surveillance permanente, nous ne pouvons pas servir de refuge, mais nous trouvons au besoin des relais fidèles et discrets<sup>187</sup> ». Parallèlement, Marie-Christine Mikhaïlo accueillait des personnes algériennes recherchées pendant la Guerre d'Algérie et a subi des interrogatoires<sup>188</sup>.

Mai 68 occasionne une augmentation de la production littéraire anarchiste et des demandes de communication. Dans les années précédant les événements de 68, Marie-Christine note une augmentation des visites : « déjà en 1966 les visiteurs se sont faits plus nombreux, la correspondance plus intense. D'une quinzaine de visites pendant l'année 1964, on passe à plus de 200 en 1967, plus de 300 en 1969, plus de 400 chaque année de 1970 à 1973 ... En 1969, les annotations dans l'agenda se font dans la précipitation et dans le désordre. Comment tout ce monde peut-il circuler dans deux pièces et une entrée pleine de livres et de journaux ? Comment faisons-nous pour héberger de si nombreux amis ? »<sup>189</sup>. En 1975, le CIRA retourne dans des locaux à Genève, sans doute par manque de place face à ce regain d'intérêt pour l'anarchisme.

---

<sup>184</sup> *Bulletin du CIRA n°58* (mars-octobre 2002), p.3-5.

<sup>185</sup> *Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, op. cit.*, 35:50-37:00.

<sup>186</sup> *Bulletin du CIRA n°58* (mars-octobre 2002), p.3-4.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>188</sup> *Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, op. cit.*, 46:50-48:45.

<sup>189</sup> *Bulletin du CIRA n°58* (mars-octobre 2002), p.5.

L'importance du CIRA est aussi visible par l'influence qu'il a eu. En effet, dans les années 1960 principalement (et après), d'autres centres de recherches se créent sur le modèle du CIRA en reprenant le nom. En 1965, René Bianco, après quelques visites du CIRA de Lausanne, fonde le CIRA – Marseille. Il a pour ambition de récolter et conserver des documents plus spécifiquement français et d'alimenter le CIRA – Lausanne. C'est-à-dire, que les archives et documents collectés sont souvent envoyés au CIRA, sauf les doublons qui sont conservés à Marseille. Il existe d'abord une relation « parent – enfant » entre les deux centres, qui s'efface progressivement. Il a existé un projet de CIRA – Paris qui ne s'est jamais fait et le CIRA – Bruxelles s'est rapidement dissous après sa création pour des raisons de désaccords idéologiques.

Lors du congrès de 1968 de la Fédération anarchiste en Suisse, des anarchistes japonais sont venus visiter le CIRA et ont décidé d'ouvrir une structure semblable dans leur pays. Les contacts ont été très irréguliers entre le CIRA – Lausanne et le CIRA – Japon, mais ce dernier existe encore même si son activité semble avoir été instable. De son côté, Ferrua a installé un CIRA au Brésil, mais il ferme en 1969 quand il est expulsé du Brésil. En France, le CIRA – Limoges est bien plus récent. Il a ouvert en 2008 et propose plutôt des activités de centre culturel. Dans les années 1960, le CIRA perd son statut de seul centre de documentation anarchiste d'Europe et encourage la formation de nombreux centres de conservation d'archives et bibliothèques<sup>190</sup>.

### **3) Déménagement à Beaumont : l'arrivée dans un lieu d'intimité**

Le CIRA retourne dans les années 1970 à Genève, il s'installe dans trois pièces en sous-sol de la rue des Cèdres. Marie-Christine Mikhaïlo y est moins souvent, mais Marianne Enckell en reste l'une des principales animatrices, même si ce changement de lieu cause un changement de l'équipe. Une bénévole de l'époque, Anne Cassani, raconte son expérience au CIRA dans ces années : « Le CIRA pour moi, c'est d'abord un petit local en sous-sol à Genève, Plutôt sombre, chaud en hiver et frais l'été. Un endroit où l'on frappe avant d'entrer. Le mardi et le vendredi sont les beaux jours, il y a des permanences. Les visites de Marianne et d'autres compagnes et compagnons. La valse d'accents et des âges. Les anars, qu'ils soient joyeux et grincheux, ils ont

---

<sup>190</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025 ; *Bulletin du CIRA* n°58 (mars-octobre 2002), p.6.

du caractère ; et quand ça discute, on joue sa vie. Le CIRA, c'est la prédominance du noir et du blanc (jauni souvent), l'encre et le papier, les caractères, les alphabets divers, les caricatures, avec du rouge jeté en travers. Dans ce sous-sol ça sent la langue qui ne mâche pas ses mots, la révolte et l'argot. On y entend parfois des chants révolutionnaires italiens, espagnols, yiddish... C'est la galère quand du nouveau arrive, les boîtes d'archives et les rayons débordent, pas de quoi glisser une feuille de papier à cigarette, et pourtant on attend tout de pied ferme<sup>191</sup> ». Son témoignage permet de se rendre compte de l'ambiance du CIRA de l'époque : la place manque, les documents sont trop nombreux par rapport à l'espace disponible, mais l'association est dynamique. Les lecteur·ice·s sont nombreux·ses, de tous âges et d'origine diverses. Surtout, le CIRA est un lieu de débat, de discussion, d'idées, de vie.

Face aux documents collectés toujours plus nombreux, le CIRA ferme entre 1979 et 1980 pour essayer de rattraper son retard dans le traitement des arrivées. Anne Cassani, bibliothécaire professionnelle, est engagée en 1982 par le CIRA<sup>192</sup>. Pendant l'hiver 1987-1988, des discussions commencent pour que le CIRA quitte son local de Genève devenu trop petit et que le propriétaire souhaite récupérer. La grange de la maison de Marie-Christine Makhaïlo, avenue de Beaumont à Lausanne, sert de point de départ au nouveau CIRA. Pendant dix-huit mois le projet est réfléchi et des architectes se relaient pour proposer un nouveau bâtiment pour remplacer la grange. Une personne (jamais nommée) prête une certaine somme d'argent (sans intérêts) au CIRA. Des entreprises et quelques cinquante bénévoles permettent de construire le nouveau CIRA.

Le bâtiment, où réside encore le centre fait 120 m<sup>2</sup> sur trois étages avec « au rez-de-chaussée, les livres et le « bureau », les WC et un coin café qui donne sur le jardin par des portes-fenêtres. En haut de l'escalier, les périodiques et les brochures, une étagère qui monte (qui montera!) à 4 m 50 de hauteur sous le pignon avec une dunette d'observation à mi-chemin, un petit local de reliure et cartonnage. Tout en haut une soupente à laquelle on accède par une échelle, nid douillet pour les archives si elle ne devient pas trop vite poussiéreuse ...<sup>193</sup> » Dans le CIRA l'espace est clairement délimité entre les différents types de documents, on voit qu'à l'époque les archives étaient reléguées au grenier et que les membres du CIRA ont elles et eux-mêmes conscience que ces archives redeviendront rapidement poussiéreuses, car

---

<sup>191</sup> Bulletin du CIRA n°63 (septembre 2007), p.8.

<sup>192</sup> Bulletin du CIRA n°42 (1986), p.4-5.

<sup>193</sup> Bulletin du CIRA n°46 (1990), p.4.

non valorisées. Le CIRA a la particularité de se trouver dans une zone résidentielle, à proximité du centre hospitalier de Lausanne, et d'être lui-même collé à une maison habitée. Ainsi, pour trouver le CIRA, il faut faire attention au A cerclé tagué sur un muret en pierre à côté du portail, puis traverser le jardin et passer devant la maison occupée par Marianne Enckell, et avant elle sa mère, pour apercevoir le CIRA.

Chri raconte sa rencontre avec Marianne Enckell, Marie-Christine Mikhaïlo et le centre. Il était adolescent et raconte le décalage entre ce lieu et l'image qu'il se faisait de l'anarchisme : « Pensant trouver un foyer d'agitation dans une cave sombre malgré le nom pompeux de «Centre international de recherches sur l'anarchisme», je fus en réalité courtoisement et amicalement accueilli dans l'ancienne grange de la magnifique demeure de Beaumont, généreusement mise à disposition par Marie-Christine, et fraîchement rénovée et transformée pour accueillir la bibliothèque par une joyeuse équipe de camarades venus de près ou de loin - faits dont j'ignorais tout à ce moment ». Pour lui, ce lieu a l'air d'avoir été avant tout un lieu de rencontre et de sociabilité entre anarchistes<sup>194</sup>.

Dans une interview, Marie-Christine Makhaïlo évoque la maison de Beaumont comme un « havre, un endroit où l'on revient<sup>195</sup> » pour elle, après son divorce, mais aussi pour le CIRA et pour les objecteurs de conscience qui y ont été hébergés. La présence d'archives dans des maisons n'est pas si originale qu'il n'y paraît dans les centres militants. Ces lieux contribueraient en effet à créer un sentiment de transmission intergénérationnelle et un sentiment d'appartenance<sup>196</sup>. Il est vrai que Marianne Enckell dit bien que son rôle aujourd'hui est avant tout de transmettre ce qu'elle a appris<sup>197</sup>.

La structure même du CIRA invite à l'ouverture et à se sentir chez-soi, d'une part par sa promiscuité avec la maison et ancienne pension de famille, d'autre part par son jardin riche en plantes, oiseaux, écureuil·le·s et chat·te·s. Enfin au rez-de-chaussée de la maison, une petite cuisine permet de boire un café, un thé et de grignoter une pâtisserie, ce qui rend le CIRA accueillant et familier. Mais chez les bénévoles interrogé·e·s, le lieu n'a pas l'air d'avoir une importance prédominante, sans toutefois être complètement effacé. Dans les *Bulletins* du CIRA, les auteur·ice·s aiment évoquer des détails du lieu d'une manière affective comme Chri lors de sa

---

<sup>194</sup> *Bulletin du CIRA* n°61 (2005), p.2.

<sup>195</sup> *Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, op. cit.*, 00 : 45 – 01 : 45.

<sup>196</sup> Michelle Caswell, Joyce Gabiola, Jimmy Zavala, Gracen Brilmyer, Malika Cifor, « Imagining transformative spaces », *op. cit.*, p.7.

<sup>197</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

première visite<sup>198</sup>. Marion évoque le jardin « qui est absolument magnifique », et Jean, la cuisine où il venait déjà voir des amis qui faisaient leur service civil au CIRA<sup>199</sup>. C'est l'aspect *convivial* qui semble prédominer chez les bénévoles plus que la création d'un chez-soi<sup>200</sup>. Pour Ariane, le lieu n'a l'air d'avoir qu'une importance relative : « j'ai fréquenté ici à Lausanne les archives de la ville de Lausanne et les archives cantonales, alors ce n'est pas la même chose, mais il n'y a pas une différence fondamentale. Partout tu as quelqu'un responsable, des tables, des chaises et puis des cartons<sup>201</sup> ».

Dans les *queer studies*, il est rappelé qu'on pense en général l'espace comme étant séparé entre le public et le privé. Mais le CIRA, comme d'autres centres militants, transforme un espace de vie en lieu éminemment politique et ouverts sur la société, notamment le jardin qui est un lieu commun aux lecteur·ice·s, habitant·e·s et membres du CIRA. Contrairement aux bâtiments publics dont l'architecture traditionnelle inspire la sécurité et la stabilité, et dont la fonction est de remplir une obligation légale et non d'accueillir un large public<sup>202</sup>. On peut ajouter que les bâtiments d'archives institutionnelles représentent l'autorité et le contrôle de l'État, il est ainsi pertinent d'y opposer la familiarité du CIRA, qui au milieu des arbres et accolé à une maison, n'écrase pas le·a lecteur·ice·s.

Le CIRA semble important pour les bénévoles. Mais Marianne Enckell et Marie-Christine Mikhaïlo ont pour l'avenue de Beaumont une affection forcément différente des autres bénévoles, puisque pour elles, cette maison est un lieu de vie et est liée à l'histoire de leur famille. De plus cela fait longtemps que le CIRA et d'autres centres militants du mouvement ouvrier existent, on peut supposer que cela change le rapport des militant·e·s anarchistes à leurs centres d'archives comparativement aux militant·e·s *queer* par exemple, pour qui l'expérience des centres communautaires est plus récente. Enfin le CIRA est un Centre de recherches, destiné donc aux chercheur·euse·s qu'iels soient anarchistes ou non, cela sous-entend une distance

---

<sup>198</sup> *Bulletin du CIRA* n°61 (2005), p.2.

<sup>199</sup> Entretien avec Marion le 16 avril 2025 11 : 53 – 12 : 47 ; entretien avec Jean le 16 avril 2025, 02:40-03:25

<sup>200</sup> Michelle Caswell, Joyce Gabiola, Jimmy Zavala, Gracen Brilmyer, Malika Cifor, « Imagining transformative spaces », *op. cit.*, p.74-75.

<sup>201</sup> Entretien avec Ariane 15 avril 2025, partie 2, 03:33-04:28.

<sup>202</sup> Danielle Cooper, « House proud: an ethnography of the BC Gay and Lesbian Archives », 2016, *Archival Science*, p.268.

par rapport à des centres communautaires intensifs comme le centre de documentation des cultures lesbiennes.

Ces dernières années, le CIRA a eu à faire face à plusieurs problèmes liés à son lieu. Suite au décès de Marie-Christine Makhaïlo en 2004, s'est posée la question de la propriété des locaux du CIRA avenue de Beaumont et donc de la pérennité du CIRA. Depuis le 28 février 2020, le CIRA est devenu formellement propriétaire de ses locaux par division de la maison en propriété par étages (PPE)<sup>203</sup>. Parallèlement, le manque de place du CIRA a commencé à largement se faire sentir et un projet d'agrandissement existe depuis plusieurs années sans pouvoir être mis en place faute de moyens<sup>204</sup>. Le CIRA veut également demeurer un espace modulable et « doit rester une bibliothèque de consultation ouverte au public. Il ne s'agit pas de transformer le bâtiment en bunker à atmosphère contrôlée et d'exiger des lecteurs·trices qu'ils remplissent des formulaires pour accéder aux documents<sup>205</sup>. » Autre aspect contraignant, le jardin et la maison ne doivent pas être mis en danger<sup>206</sup>. Fidèle à la tradition anarchiste<sup>207</sup>, le projet de reconfiguration du CIRA doit donc impliquer les bénévoles, habitant·e·s et usager·e·s dans la prise de décision et ne pas détruire. Ce manque de place a pour l'instant une conséquence importante : les archives, qui ont été retirées du grenier, ne sont plus conservées dans les locaux du CIRA mais au domicile de Marianne Enckell dans une pièce surnommée « CIRA-Sud », occasionnant un étrange retour aux années 1960 et un



Figure 1: Partie du CIRA réservée aux tracts et brochures, photographie personnelle, 2025

<sup>203</sup> *Bulletin du CIRA* n°77 (printemps 2021), p.4.

<sup>204</sup> *Bulletin du CIRA* n°76 (été 2020), p.8-13 ; *Bulletin du CIRA* n°77 (printemps 2021), p.4-5, p.8.

<sup>205</sup> *Bulletin du CIRA* n°76 (été 2020), p.10.

<sup>206</sup> *Ibid.* p.10-12.

<sup>207</sup> Colin Ward, « La maison anarchiste » in *Les Incendiaires de l'imaginaire : colloque international, Grenoble, mars 1996*, Atelier de création libertaire, Trad. Par R. Creagh, [en ligne] <http://kropot.free.fr/Ward-Maisonanar.htm> (consulté le 20/05/2025).

isolement entre les archives et la bibliothèque de livres et éphémères. Les boîtes d'éphémères touchent de leur côté le plafond (fig.1).

## II- COLLECTER ET CONSERVER

Le CIRA, par sa longévité, a un rôle important de mémoire de l'anarchisme et est souvent le seul à conserver des traces d'organisations éphémères. Ses fonds et collections ont ainsi un rôle particulier dont ont conscience les bénévoles. Cette responsabilité occasionne une volonté de *bien faire* chez les militant·e·s de l'association, surtout depuis les années 2000-2010 et la diffusion des savoirs archivistiques. Cependant le CIRA, comme beaucoup de centres associatifs, a constitué ses fonds d'une manière spécifique et singulière par rapport aux services d'archives publics.

### 1) Donner, recevoir : les pratiques de collecte du CIRA

Le CIRA a pu acquérir des fonds d'archives et de documents de plusieurs manières. Quelques fonds ont été achetés auprès d'antiquaires, c'est le cas pour le fonds James Guillaume<sup>208</sup> et du fonds Octave Mirbeau-Jean Grave<sup>209</sup> acquis respectivement en 1960 et 1961. Mais depuis le départ de Pietro Ferrua, ce mode d'acquisition n'est plus utilisé. Il est arrivé que des membres du CIRA partent solliciter directement des producteur·ice·s. En 2007, deux bénévoles, Francesca Nussio et Thomas Niederberger, partent en Amérique latine afin de lier des relations avec les centres d'archives et les bibliothèques militantes locales, mais aussi pour collecter des documents de groupes anarchistes<sup>210</sup>. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, les militant·e·s du CIRA ont orienté leur collecte vers les cassettes et DVDs de films anarchistes ou sur les anarchistes. En 2004, 300 cassettes étaient conservées<sup>211</sup> sans que le mode de collecte soit précisé.

Mais le mode d'entrée le plus commun est largement le don des producteur·ice·s ou leurs proches. Sur les cinquante-et-un fonds d'archives de la série A du CIRA,

---

<sup>208</sup> Instrument de recherche du fonds 010\_GUI - Fonds James Guillaume, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-010-qui> (consulté le 20/05/2025).

<sup>209</sup> Instrument de recherche du fonds 023\_MGR - Fonds Octave Mirabeau-Jean Grave, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-023-mgr> (consulté le 20/05/2025)

<sup>210</sup> *Bulletin du CIRA* n°64 (septembre 2008), p.3-20.

<sup>211</sup> *Bulletin du CIRA* n°60 (printemps 2004).

trente-trois sont issus de dons ou de legs. Un fonds est composé de photocopies d'archives utilisées pour des recherches<sup>212</sup>. Quinze fonds sont d'origine inconnue, soit parce que l'origine n'est pas mentionnée dans l'instrument de recherche, soit parce qu'elle est notée comme inconnue. Beaucoup de dons sont faits par des ancien·ne·s ou actuel·le·s bénévoles du CIRA, c'est le cas du fonds Alfred Amiguet qui a été donné par son ami André Bösiger, un des fondateurs du CIRA, après son décès<sup>213</sup>. De plus certains fonds sont le fruit de dons successifs, parfois de personnes différentes comme c'est le cas du fonds AIT<sup>214</sup> ou de Louis Mercier<sup>215</sup>. Une particularité très visible et également le partage des archives d'un·e même producteur·ice entre différents centres militants. C'est le cas du fonds Louis Tronchet<sup>216</sup> dont une partie des archives sont conservées au Collège du Travail (qu'il a lui-même fondé), ou du fonds E. Armand<sup>217</sup>, dont une partie est à l'IHS. Parfois le·a donateur·ice est un centre d'archives militant. Le fonds Fernando Gomez Pelaez<sup>218</sup> est composé de doublons et de photocopies de documents conservés à l'IHS, qui ont été donnés par cet institut.

Il existe ainsi une certaine ambiguïté, un trouble entre les archives, les collections et la documentation. Parmi les fonds de la série A, l'organicité des fonds n'a pas l'air d'avoir toujours été respectée et certains documents sont isolés comme le fonds Camille Pissaro<sup>219</sup> qui ne comprend qu'une lettre. Cette stratégie se comprend du fait du manque de moyens du CIRA. Marianne Enckell explique à propos du fonds Claude Guillon (le dernier inventorié), que le producteur avait contacté le CIRA avant son décès pour lui demander de conserver ses archives. Mais toutes ses archives ne concernaient pas l'anarchisme et étaient trop nombreuses. Le choix a donc été fait de ne conserver que ses archives ayant trait à son livre *Suicide, mode d'emploi* et au

---

<sup>212</sup> Instrument de recherche du fonds 007\_NOJ - Fonds Higinio Noja Ruiz, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-004-liv> (consulté le 20/05/2025).

<sup>213</sup> Instrument de recherche du fonds 046\_AMI - Fonds Alfred Amiguet, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-004-liv> (consulté le 20/05/2025).

<sup>214</sup> Instrument de recherche du fonds 065\_AIT - Association internationale des Travailleurs, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/dhvf-sndf-p54c> (consulté le 20/05/2025).

<sup>215</sup> Instrument de recherche du fonds 011\_MER - Fonds Louis Mercier, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-011-mer> (consulté le 20/05/2025).

<sup>216</sup> Instrument de recherche du fonds 016\_TRO - Fonds Louis Tronchet, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-016-tro> (consulté le 20/05/2025).

<sup>217</sup> Instrument de recherche du fonds 020\_ARM - Fonds E. Armand, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-020-arm> (consulté le 20/05/2025).

<sup>218</sup> Instrument de recherche du fonds 054\_GOM - Fonds Fernando Gomez Pelaez, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-054-gom> (consulté le 20/05/2025).

<sup>219</sup> Instrument de recherche du fonds 024\_PGR - Fonds Camille Pissaro-Jean Grave, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-024-pgr> (consulté le 20/05/2025).

procès qu'il a occasionné. En effet, ce livre a causé une très forte polémique en France et le producteur craignait pour l'intégrité de ce fonds s'il était conservé dans des services d'archives publics français<sup>220</sup>.

Les archives de la série A semblent tout de même correspondre à la définition traditionnelle des archives, c'est-à-dire « l'ensemble des documents produits dans l'exercice d'une activité<sup>221</sup> ». Mais les autres séries (hormis la série W) ne correspondent pas à cette définition et s'approchent plus de collections ou d'éléments de documentation. La série B contient ainsi des dossiers par pays et thèmes. La série C est composée de collections par typologie : affiches, audio-visuel, autocollants, œuvres d'art, photographies, iconographies, cartes postales et autres. La série D comprend des documents classés par personnes, à propos desquelles ils sont relatifs. En fait ce sont tous les documents qui ne pouvaient pas entrer, par leur typologie, dans les collections de la bibliothèque. Dans un rapport d'activité du début des années 2000, il est bien précisé que parmi les fonds d'archives, il y a - de fait - des fonds d'archives, mais aussi des collections, de documents non cataloguables comme des livres ou des périodiques dans un logiciel de bibliothèque<sup>222</sup>. Marianne Enckell explique que les archives ont besoin d'être explicitement liées à l'anarchisme pour être conservées par le CIRA, même si cela mène à disperser les documents d'une même personne. Comme les archives féministes et queer, les archivistes anarchistes ont ainsi une vision large des archives comme toutes les traces laissées par « sédimentation », qu'elles soient collectionnées ou fruit d'une seule activité. Il n'y a à priori pas de différence faite entre des fonds organiques ou de la documentation<sup>223</sup>, mais dans les faits, les anarchivistes sont tout à fait conscient de ce biais.

Si on centre notre analyse sur les fonds de la série A, on peut en déduire quelques éléments sur les fonds conservés par le CIRA. Le seul fonds n'ayant qu'une productrice est le fonds Claire Auzias et il rassemble des témoignages d'anarchistes lyonnais·e·s<sup>224</sup>. Les autres producteur·e·s sont totalement masculins, des groupes de personnes ou des correspondances. La plupart des fonds concernent le XX<sup>e</sup> siècle ou le début du XXI<sup>e</sup> siècle. La plupart des producteur·ice·s sont européen·ne·s, mais pas

---

<sup>220</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>221</sup> Association des archivistes français, « Que sont les archives ? », 20 juin 2005, [en ligne] <https://www.archivistes.org/Que-sont-les-archives> (consulté le 20/05/2025).

<sup>222</sup> *Bulletin du CIRA* n°64 (septembre 2008), p.21.

<sup>223</sup> Bénédicte Grailles, « « Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *op. cit.*, p.116-117.

<sup>224</sup> Instrument de recherche du fonds 006\_AUZ - Fonds Claire Auzias, [en ligne] <https://www.cira.ch/archives/index.php/ch-001181-6-cira-a-006-auz> (consulté le 20/05/2025).

seulement. La CRIA et la CIA sont des instances internationales et le Living Theatre est originaire de New-York. Beaucoup de fonds sont francophones mais on peut noter la présence de documents en espagnol, anglais, italien, catalan, allemand, bulgare, néerlandais.

Les archives concernant des activités locales sont prises en charge plus facilement, comme celles des squats locaux, sinon des archives sont échangées avec d'autres centres militants. Le plus souvent les producteur·ice·s sont connu·e·s du centre associatif, Marianne Enckell ne se souvient que d'un don qui s'est fait après qu'une personne ait trouvé le CIRA sur internet<sup>225</sup>. Pour Marion, « il y a beaucoup de choses différentes » parmi les documents conservés au CIRA, mais qui ne permettent pas forcément de représenter l'intégralité des mouvements libertaires, surtout parce qu'il y a un biais suisse. La bibliothèque donne une meilleure idée selon elle de la diversité des courants anarchistes<sup>226</sup>.

Ces archives sont surtout consultées par un public d'historien·ne·s, même si ponctuellement d'autres utilisations peuvent en être faites, par exemple en 2014, « un doctorant américain, une chercheuse française et une espagnole, un jeune artiste chinois, entre autres, ont travaillé sur quelques fonds d'archives<sup>227</sup> ». À côté la bibliothèque a un public plus divers, lors de ma visite, j'ai pu croiser trois lecteur·ice·s : une lycéenne et un étudiant en cinéma qui consultaient des documents pour des devoirs et un lecteur curieux. Pour les trois, c'était leur première visite au CIRA.

## **2) Les années 2010 : prise de conscience archivistique**

La diversité des types de fonds et les difficultés à en déterminer la provenance provient de la prise en compte tardive (par rapport au temps de vie du CIRA) des techniques archivistiques. Le terme fonds était utilisé pour tous les documents partageant une origine, comme on a pu le voir pour les collections originelles de livres du CIRA : fonds Bertoni, fonds Germinal et fonds Gross. Les livres et les archives n'étaient ainsi pas distingué·e·s, mais les archives, moins facilement valorisables, n'étaient pas conservées de la même manière que les ouvrages. En effet, au début du CIRA – Beaumont (à partir de 1990 donc) les archives étaient conservées dans

---

<sup>225</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>226</sup> Entretien avec Marion le 16 avril 2025, 10 : 58 – 11 : 52.

<sup>227</sup> *Bulletin du CIRA* n°71 (automne 2015), p.4.

des cartons au grenier, isolées de la partie consultable des documents. Il n'y avait pas d'inventaire systématique et aucun tri n'avait été entrepris, même si certaines de ses archives étaient au CIRA depuis les années 1950 ou 1960. Les fonds sont peu consultés et difficilement communicables par les bénévoles qui ne savent elleux même pas vraiment ce que contiennent les boîtes<sup>228</sup>, ainsi « il est clair que les fonds d'archives conservés au CIRA sont riches et trop peu exploités par rapport à cette richesse, mais il est clair aussi que leur description est un travail de longue haleine<sup>229</sup> ».

Dans le Bulletin de l'année 2008, on peut constater une première prise de conscience archivistique, qui montre à la fois un intérêt pour la question et une connaissance des limites du système de conservation existant : « Il existe au CIRA, à côté de la collection de monographies et de périodiques, des fonds d'archives. Certains sont des collections de documents réunis par thèmes et/ou par région géographique, d'autres sont des fonds de groupes, d'organisations, de militants. Il est difficile pour les lectrices de se repérer dans ces documents dans la mesure où ils ne se laissent pas cataloguer comme les livres ou les périodiques. Jusqu'ici, nous disposons de répertoires de noms pour les principaux fonds de correspondance et de quelques inventaires sommaires. Nous tentons de procéder au classement et à la description de ces fonds en utilisant des outils adaptés. On trouvera ci-dessous la description du fonds de la Commission des relations internationales anarchistes (CRIA) effectuée selon la norme de l'International standard of archival description (ISAD) d'où sont tirés les intitulés des rubriques<sup>230</sup> ». Les membres du CIRA font ici bien la différence entre les archives et les livres, mais aussi entre les fonds organiquement constitués et les collections. Il y a également une prise en compte des normes archivistiques, dont de la norme ISAD(G). L'instrument de recherche du fonds de la CRIA, joint au bulletin d'information, semble en effet correspondre globalement aux normes de description archivistique<sup>231</sup>. En 2008, les différents fonds sont grossièrement présentés par le CIRA dans une autre publication, qui rappelle aussi la difficulté que lui pose de décrire les archives. Le·a producteur·ice, les typologies de documents et des dates sont brièvement indiquées pour chaque

---

<sup>228</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>229</sup> *Bulletin du CIRA* n°65 (automne 2009), p.3.

<sup>230</sup> *Bulletin du CIRA* n°64 (septembre 2008), p.21

<sup>231</sup> *Ibid.*, p.21-25.

fonds<sup>232</sup>. Le 18 décembre 2008, quatre instruments de recherche sont mis en ligne, un est en cours de rédaction et un logiciel spécialisé est testé<sup>233</sup>.

Mais le véritable changement s'est fait dans les années 2010 avec la formation des bénévoles à l'archivistique et la création d'un groupe de travail archives. En 2013, un groupe de travail de sept à huit personnes s'est formé pour s'occuper spécifiquement des archives. Cette initiative est née de la volonté de rendre accessibles des documents pouvant servir de sources aux recherches historiques. Le groupe de travail a été formé par une archiviste professionnelle, Tamara Katz, et se réunissait une fois par mois. En 2025, Tamara Katz est embauchée pendant dix semaines pour travailler sur les archives. Un carnet de liaison permet à chacun·e de travailler de manière autonome, tout en informant les autres de ses difficultés et avancements. La première tâche a été de distinguer les fonds d'archives des collections, qui ont donc été séparés en séries distinctes. Le travail archivistique ne s'est pas fait de manière anarchique, au contraire, des étapes et des objectifs sont clairement définies. Cependant, il semble exister des difficultés, liées principalement au travail en groupe qui ne permet pas forcément d'avoir une vue d'ensemble sur ce qui est fait et des différences dans les méthodes de travail. Des exercices pratiques et de la documentation ont sans doute servi à former les anarchivistes. Tamara Katz a également assuré la coordination des bénévoles pendant qu'elle travaillait au CIRA<sup>234</sup>. Chaque bénévole travaillait seul·e<sup>235</sup>, contrairement à ce qui peut se faire dans les ateliers d'archivage de centres communautaires d'archives.

Les anarchivistes ont commencé par récolter les archives afin d'avoir une vision d'ensemble des fonds. Puis ils et elles se sont renseigné·e·s sur les producteur·ice·s et après seulement ont ouvert les boîtes et entrepris de rédiger les instruments de recherches, selon ce que leur a expliqué Tamara Katz<sup>236</sup>. Son travail a ainsi surtout été un travail de conseil pour apprendre aux bénévoles à archiver seul·e·s. La série B des boîtes par thème est fermée, elle rassemble les collections déjà formées par des bénévoles, mais le CIRA s'efforce de conserver les fonds constitués de manière organique par des producteur·ice·s<sup>237</sup>. Un travail de distinction avec la bibliothèque a également été fait par le transfert des livres et périodiques des fonds d'archives

---

<sup>232</sup> « Les Archives au CIRA », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°24, 2008, p.65-67.

<sup>233</sup> *Bulletin du CIRA* n°65 (automne 2009), p.3.

<sup>234</sup> Ces informations proviennent de documents internes du groupe Archives du CIRA.

<sup>235</sup> Entretien avec Ariane le 15 avril 2025, partie, 20:30-23:02.

<sup>236</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>237</sup> Ces informations proviennent de documents internes du groupe Archives du CIRA.

vers la bibliothèque, quand ça n'avait pas encore été fait<sup>238</sup>. Les anarchivistes se sont rapidement spécialisés sur des fonds spécifiques : Arianne a par exemple travaillé particulièrement sur les fonds en espagnol<sup>239</sup>, Émilie sur les périodiques, Nadine les affiches<sup>240</sup>. Depuis quelques mois, Marion est bénévole au CIRA. Elle est archiviste professionnelle et n'a pas rencontré de difficultés particulières au CIRA par rapport à ce qu'elle a pu voir dans son activité professionnelle (qui s'est souvent exercée dans des archives associatives)<sup>241</sup>.

Au CIRA, on remarque un souci pour la conservation préventive des documents. Un important travail sur le sujet de la conservation des archives au CIRA et dans les bibliothèques militantes a été mené en 2010 dans le mémoire de formation de bibliothécaire de Christian Holzer, un bénévole du CIRA. Il y pointe le manque de connaissance sur ces questions dans les bibliothèques militantes, de plus, il souligne que les documents conservés par ce type d'établissements sont souvent des éphémères, aux techniques d'impressions et aux matériaux de piètre qualité. Ces centres peuvent aussi avoir connu des périodes d'instabilité (difficultés économiques, périodes de clandestinité, déménagements) qui n'aident pas à conserver les documents dans de bonnes conditions. Christian Holzer pointe aussi les conditions matérielles de conservation des documents qui doivent disposer de matériel de conditionnement non-acide, d'un climat contrôlé, de possibilités de restauration et de désacification. Son travail très complet permet de pointer les bonnes pratiques essentielles afin de conserver au mieux les documents<sup>242</sup>.

Le CIRA semble respecter les différents points pour une bonne conservation, mais selon ses moyens. L'équipement utilisé est non acide, mais les boîtes sont souvent d'occasion<sup>243</sup>. Des dons de matériel entre archives<sup>244</sup> ou bibliothèques militantes se font régulièrement dans une optique d'entraide<sup>245</sup>. Le CIRA est aidé pour conserver les archives par son environnement puisqu'« il faut rappeler que la conservation de documents anciens nécessite une certaine stabilité climatique. Le bâtiment actuel est assez remarquable de ce point de vue. Il profite sans doute, à cet égard, de son insertion dans un îlot végétal. La gestion du climat devrait, elle aussi, rester simple

---

<sup>238</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>239</sup> Entretien avec Arianne le 15 avril 2025, partie 1.

<sup>240</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>241</sup> Entretien avec Marion le 16 avril 2025, 10:28-10:50.

<sup>242</sup> Bulletin du CIRA n°66 (octobre 2010), p.11-21.

<sup>243</sup> Bulletin du CIRA n°70 (été 2014), p.2.

<sup>244</sup> Bulletin du CIRA n°80 (printemps 2024), p.7.

<sup>245</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

et ne pas nécessiter de machinerie complexe et dispendieuse en argent comme en énergie<sup>246</sup> ». Parallèlement, en cas de sinistre, le CIRA dispose d'un plan d'urgence et a mis en place des éléments préventifs. Les appareils électriques doivent être éteints avant le départ des bénévoles le soir et des alarmes incendies, des couvertures anti-feu et un extincteur ont été installés<sup>247</sup>.

### **3) Le CIRA et l'informatique : Profiter des outils informatiques pour valoriser les archives**

En 1995, le CIRA crée son site internet où il propose la liste de ses nouvelles acquisitions, les catalogues des affiches, cartes postales, des périodiques et des fiches bibliographiques, par mot-matière, pays et personne<sup>248</sup>. Selon Marianne Enckell, l'adaptation à internet s'est faite facilement. Elle a commencé il y a environ trente ans quand le CIRA a hérité d'une bibliothèque espagnole un gros volume difficile à traiter, iels ont donc engagé momentanément une bibliothécaire hispanophone pour traiter cette collection. Au même moment ils et elles ont décidé de se mettre au catalogage informatisé, un macintosh et le système de gestion de bibliothèque bibliomaker ont été achetés. Dans les années 2000, les bénévoles ont appris qu'il existait des systèmes de gestion de bibliothèque en *open source* et la bibliothèque est passée sur PMB. Pour le travail archivistique, les bénévoles ont commencé par travailler sur un logiciel de tableur, avant d'utiliser un système d'information archivistique<sup>249</sup>. Il s'agit d'Atom, le logiciel du Conseil international des archives, dont le CIRA est l'un des bêta-testeurs, ce qui lui permet de fréquenter des institutions publiques à l'occasion de tests de logiciels<sup>250</sup>.

Marianne Enckell confie trouver qu'Atom peut être délicat à manier : il y a peu de champs contrôlés et il n'est pas possible de noter plusieurs orthographes pour un seul nom, ce qui est un défi quand un nom du producteur·ice peut s'écrire dans différentes orthographes ou si un·e auteur·ice a des surnoms<sup>251</sup>. Le bulletin d'informations du CIRA révèle des difficultés dans la prise en main d'Atom qui a ralenti la mise en ligne des instruments de recherche. En effet, les instruments de

---

<sup>246</sup> *Bulletin du CIRA* n°76 (été 2020), p.10.

<sup>247</sup> *Bulletin du CIRA* n°70 (été 2014), p.10.

<sup>248</sup> *Bulletin du CIRA* n°51 (1995), p.2.

<sup>249</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

<sup>250</sup> Rapport interne du CIRA, novembre 2011.

<sup>251</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

recherche semblent avoir été rédigés d'abord sur des logiciels de tableur ou de traitement de texte et la conversion sur Atom, qui ne devait être que du simple recopiage, a pris trois ans à se faire<sup>252</sup> et a demandé les conseils d'archivistes professionnel·le·s<sup>253</sup>.

Le CIRA ne propose pas directement d'archives numérisées sur son site internet, mais il tente de se saisir du numérique pour rendre ses fonds plus accessibles, par la numérisation sur demande pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à Lausanne. Un certain nombre de réflexions ont porté sur la numérisation des documents. La numérisation est ainsi présentée comme une priorité pour la conservation de documents fragiles. Une attention est toutefois sur le sujet des supports et des formats de conservation. L'accessibilité des documents numérisés est aussi questionnée. Il est conseillé de ne pas numériser un document si un autre centre militant l'a numérisé afin d'éviter de perdre du temps et de l'énergie, par contre, il faut prendre du temps afin de réfléchir à son interface et son référencement en ligne, afin que les archives numérisées ne se perdent pas dans le flot de pages web<sup>254</sup>. Un guide des bonnes pratiques de numérisation a même été établi, qui en plus des principes déjà exposés, promeut l'océrisation des documents textuels, l'utilisation de formats normalisés, la mise en place d'une politique de numérisation qui établit des priorités, le travail en réseau et la prise en compte des droits d'auteur·ice et des personnes<sup>255</sup>.

Le CIRA participe à plusieurs projets collectifs de numérisation de documents anarchistes, une partie de ses collections d'affiches est ainsi disponible sur le site Placard<sup>256</sup> et de ses cartes postales, sur Cartoliste<sup>257</sup>. La collection du journal *Le Réveil anarchiste* conservée au CIRA a été numérisée par la Bibliothèque nationale et publiée sur le site internet de la bibliothèque<sup>258</sup>. Tandis que d'autres périodiques sont disponibles sur le site du collectif Archives Autonomies<sup>259</sup>, en sollicitant plusieurs centres d'archives, ce collectif réussit à proposer en ligne des collections presque complètes de journaux<sup>260</sup>. La stratégie collective est donc privilégiée par le CIRA afin

---

<sup>252</sup> *Bulletin du CIRA* n°74 (printemps 2018), p.14-15.

<sup>253</sup> *Bulletin du CIRA* n°73 (printemps 2017), p.10.

<sup>254</sup> *Bulletin du CIRA* n°66 (octobre 2010), p.10-26

<sup>255</sup> *Bulletin du CIRA* n°72 (automne 2016), p.10-27.

<sup>256</sup> Placard, [en ligne] <https://placard.ficedl.info/?lang=fr> (consulté le 20/05/2025).

<sup>257</sup> Cartoliste, [en ligne] <https://cartoliste.ficedl.info/?lang=fr> (consulté le 20/05/2025).

<sup>258</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>259</sup> Archives Autonomies, [en ligne] <http://archivesautonomies.org/> (consulté le 20/05/2025).

<sup>260</sup> *Bulletin du CIRA* n°73 (printemps 2017), p.33-34.

d'éviter de répéter un travail déjà fait par un autre centre militant et d'économiser des moyens financiers et matériels. Le CIRA s'intègre sur internet par des projets qui répondent aux valeurs libertaires de mise en commun, de gratuité et anti-propriétaire, c'est pour cela que les logiciels en *open source* et les initiatives collectives sont privilégié·e·s.

### **III- QUELLE PLACE POUR LE CIRA DANS LA SOCIÉTÉ ?**

Comme tout centre d'archives, le CIRA joue un rôle sur divers plans : local, national, international, auprès d'autres centres spécialisés, de services d'archives publics, de réseaux d'archivistes et d'institutions publiques. Le CIRA est ainsi impliqué dans des dynamiques qui incluent des acteur·ice·s divers. Les premier·e·s concerné·e·s par ces dynamiques sont les bénévoles du CIRA aux pratiques militantes différentes tout en s'intriquant.

#### **1) Qui sont les anarchivistes ?**

Le CIRA rassemble des bénévoles d'âges divers et a su renouveler ses effectifs, tout en gardant certaines personnes depuis des décennies. Marianne Enckell explique que pour elle le CIRA a été un ancrage dans sa vie depuis ses 18 ans. Aujourd'hui reconnue comme l'une des principales historiennes de l'anarchisme, elle a à l'origine une formation en sociologie<sup>261</sup>, elle a appris et étudié l'histoire du mouvement sur le tas au CIRA. Elle explique que quand elle est arrivée au CIRA, au début des années 1960, dans une période de creux pour le CIRA et l'anarchisme. La plupart des personnes qu'elle y a rencontrée était des réfugiés étrangers, ce qui lui a permis d'apprendre de nombreuses langues<sup>262</sup>. Aujourd'hui les bénévoles semblent majoritairement suisses, du fait de la fin du service militaire obligatoire, des guerres coloniales et de la chute des régimes communistes autoritaires dans la plupart des pays d'Europe.

---

<sup>261</sup> ENCKELL Marianne [Dictionnaire des anarchistes] par Hugues Lenoir, mise en ligne le 21 février 2014, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article154911>, (consultée le 22/05/2025).

<sup>262</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

Le CIRA fonctionne par roulement, chaque bénévole peut faire une ou plusieurs permanences à l'accueil du CIRA les après-midis de semaine. Ariane y est un après-midi par semaine, Marion, deux après-midis, Marianne Enckell est censée y être un après-midi par semaine, mais dans les faits elle est très souvent présente au CIRA. D'autres bénévoles s'occupent de tâches par intermittence, comme un informaticien qui a la charge du système informatique du CIRA de manière bénévole. Les tâches sont réparties entre les personnes en fonction de leurs capacités et de leurs envies : certain·e·s bénévoles prennent en charge les archives, d'autres la bibliothèque, d'autres l'entretien du jardin et de la bâtisse, ou plusieurs de ces tâches<sup>263</sup>.

En plus des bénévoles, le CIRA fonctionne grâce aux civilistes et à plus petite échelle aux stagiaires. Les civilistes assurent une présence presque continue au CIRA et des stagiaires surtout en bibliothéconomie participent ponctuellement. En 2023, le CIRA a par exemple accueilli sept civilistes et trois stagiaires en bibliothéconomie<sup>264</sup>. Pour autant le recours à des civilistes a pu poser problème, en effet, le service civil est une alternative au service militaire en Suisse, mais il reste obligatoire. Les civilistes sont rémunérés par l'État et doivent accomplir des tâches jugées d'intérêt public. Dans les années 1990, le CIRA avait du mal à attirer de nouveaux et nouvelles bénévoles. Et au début des années 2000, sur demande d'un bénévole qui devait faire son service civil, le CIRA commença à les accueillir. Cette décision n'était pas évidente à prendre puisqu'elle sous-entendait d'approuver ce système de service obligatoire. Ce système a permis des rencontres et parfois des collaborations durables<sup>265</sup>. Les civilistes et stagiaires apportent avec eux leurs compétences, un civiliste aimant la photographie a par exemple pu numériser les affiches<sup>266</sup>. Plutôt manuel, Jean s'occupe de diverses tâches au CIRA dont la mise de languettes sur les boîtes, la fabrication de rideaux et du jardin. Mais travailler au CIRA lui a permis de lire et de découvrir des documents sur l'anarchisme<sup>267</sup>.

Marianne Enckell (et Marie-Christine Makhaïlo) se chargent de la correspondance et sont les représentantes du CIRA. Mariane Enckell a ainsi participé à une émission de radio en France sur l'anarchisme<sup>268</sup> et la série de documentaires *Ni Dieu ni maître, une histoire de l'anarchie* réalisée par Tancrède Ramonet. Quelques apparitions du

---

<sup>263</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>264</sup> *Bulletin du CIRA* n°80 (printemps 2024), p.9.

<sup>265</sup> *Bulletin du CIRA* n°73 (printemps 2017), p.19-20.

<sup>266</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>267</sup> Entretien avec Jean du 16 avril 2025, 04:40-07:45.

<sup>268</sup> « Épisode 2/4 : Les individualistes », *En quête de politique*, op. cit..

CIRA sont aussi à noter sur des radios ou médias militants comme sur Loose Antenna<sup>269</sup> il y a deux ans. Ces interviews se font rares alors qu'elles permettent au CIRA de se faire connaître. Les expériences semblent en effet contrastées et les moyens du CIRA ne lui permettent pas forcément de réagir rapidement. Il revendique lui-même cette relative lenteur, qui permet de prendre le temps de la réflexion et c'est pour cette raison que le CIRA ne dispose pas de téléphone. De plus, il refuse de servir de porte-parole au nom du mouvement anarchiste. La participation à des projets médiatiques demande beaucoup d'énergie sans avoir de prise sur le résultat final<sup>270</sup>.

Les liens au sein du CIRA sont décrits comme fraternels. Cela peut être dû au fait que beaucoup de personnes se connaissent des milieux militants et associatifs avant de venir au CIRA et d'un ensemble de valeurs partagées par tous·tes. Pour Marianne Enckell, les liens au sein du CIRA reposent sur la confiance et la mise à distance des idéologies personnelles. Le CIRA refuse d'être assimilé à un courant de l'anarchisme, et contrairement à d'autres structures, il ne laisse pas les querelles idéologiques briser le centre. De plus, les actions militantes (surtout illégales) ne doivent pas impliquer le CIRA. Les bénévoles respectent ainsi un cloisonnement dans leurs formes de militantisme afin de protéger le CIRA<sup>271</sup>. Ariane explique qu'elle est bénévole en partie pour pouvoir rencontrer du monde et discuter<sup>272</sup> et que les assemblées générales et les autres rencontres sont des moments importants de socialisation<sup>273</sup>. La sociabilité entre les bénévoles semble être un point important et sur lequel reviennent régulièrement les personnes interrogées. Jean et Marion, tous·tes les deux nouveaux·elles venu·e·s, précisent s'être tout de suite senti·e·s intégré·e·s. Tous·tes deux avaient déjà rencontré des personnes du CIRA avant de devenir bénévole, Marion le fréquentait comme lectrice depuis quatre ou cinq ans et Jean venait parfois voir des amis faisant leur service civil au centre. Sinon dans le milieu associatif, il leur est arrivé de fréquenter les bénévoles du CIRA. Pour Jean, c'est sûrement parce qu'un même point de vue est partagé par toutes les personnes présentes au CIRA<sup>274</sup>.

---

<sup>269</sup> « Actuel/virtuel #4 : CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme) », 9 juin 2023, [en ligne], <https://www.mixcloud.com/looseantenna/actuelvirtuel4-cira-centre-international-de-recherches-sur-lanarchisme-olivier-09062023/?ref=blog.potate.space> (consulté le 06/03/2025).

<sup>270</sup> *Bulletin du CIRA* n°73 (printemps 2017), p.7-8.

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> Entretien avec Ariane du 15 avril 2025, partie 1, 09:39-10:00.

<sup>273</sup> *Ibid.*, partie 2, 12:17-13:23.

<sup>274</sup> Entretien avec Jean du 16 avril 2025, 03:56-04:39.

Ainsi les bénévoles ont souvent d'autres activités militantes, Ariane est impliquée dans le mouvement anarcho-syndicaliste et écrit dans une revue anarchiste. Chez les membres du CIRA rencontrés, beaucoup semblent militer par des actions liées à la culture et à l'histoire. Marion a participé à la création d'une bibliothèque autogérée à Lausanne<sup>275</sup>. Ariane a aussi une formation en sociologie, mais a un fort intérêt pour l'histoire de l'anarchisme puisqu'elle participe à la rédaction d'ouvrages sur l'anarchisme espagnol et écrit un livre sur quelqu'un de sa famille qui n'est pas anarchiste<sup>276</sup> et qu'elle est membre du CIRA depuis les années 1990 en tant qu'usagère<sup>277</sup>. Mais selon Marianne, beaucoup de bénévoles viennent des milieux autogérés et des squats<sup>278</sup>, et en effet, Jean a été actif dans les collectifs contre le mal logement et sur les questions d'immigration<sup>279</sup>. Marion a d'abord eu une activité centrée sur l'écologisme et elle a beaucoup travaillé avec des collectifs féministes dans lesquels elle est entrée par l'intermédiaire de leurs archives<sup>280</sup>. On peut relier ce fait à la plasticité de l'anarchisme qui permet aux anarchistes de militer dans diverses associations. Sans se dire anarchistes, de nombreuses luttes ont pris des caractéristiques libertaires<sup>281</sup>.

## 2) Des archives anarchistes ?

L'anarchisme se structure autour d'une culture spécifique qu'on retrouve au CIRA. Cette culture comprend à la fois une culture politique mais aussi un imaginaire, « c'est-à-dire, non seulement son idéologie mais également ses espoirs et ses rêves »<sup>282</sup>. Selon l'historien Gaetano Manfredonia, chez les libertaires la création d'une identité collective est particulièrement importante parce que l'anarchisme n'a jamais constitué un tout homogène, et que mis à part la disparition de l'État, les théoricien·ne·s de l'anarchisme n'ont jamais pu s'entendre sur une base commune. Se créer une culture commune permet de créer et renforcer chez les militants·e·s le

---

<sup>275</sup> Entretien avec Marion du 16 avril 2025, 01:23-01:55.

<sup>276</sup> Entretien avec Ariane du 15 avril 2025, partie 1, 13:51-16:17.

<sup>277</sup> Entretien avec Ariane du 15 avril 2025, partie 1, 09:39-10:00.

<sup>278</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>279</sup> Entretien avec Jean du 16 avril 2025, 04 :28-04:39.

<sup>280</sup> Entretien avec Marion du 16 avril 2025, 00:34-02:00.

<sup>281</sup> Francis Dupuis-Déri, *Les nouveaux anarchistes, De l'altermondialisme au zadisme*, Paris, Éditions Textuel, 2019, 160 p.

<sup>282</sup> Gaetano Manfredonia, « De l'usage de la chanson politique : la production anarchiste avant 1914 », *Cités*, 2004, n°19, p.45.

sentiment d'appartenir à une même famille de pensée, qui se distingue des autres socialismes. Le ciment de l'anarchisme est donc fondé sur un rêve commun et une culture politique spécifique, qui permet de former une « communauté de rêves<sup>283</sup> ».

Cet idéal repose sur une volonté de créer un monde égalitaire, solidaire, où la bonté et l'amour seraient des valeurs cardinales et où les individus seraient libres, sans pour autant souhaiter écraser les autres. Le CIRA a publié en 2016 un texte intitulé *Refuser de parvenir. Idées et pratiques*, ce recueil de textes propose de « penser une société en dehors de la fascination qu'exerce la carrière, l'acquisition de distinctions, etc., dans le cadre d'une éthique de vie qui abolit la compétition constante entre les individus pour la réussite économique et sociale<sup>284</sup> ». Ce texte se place dans une tradition ancienne anarchiste de refuser la promotion sociale et la recherche d'intérêt personnel au détriment des autres. Ce livre est aussi un guide pratique, qui propose donc de mener une vie correspondant à l'éthique libertaire, même dans une société qui ne l'est pas.

Le CIRA suit ainsi l'éthique anarchiste, tout en étant pris en étau avec les nécessités pécuniaires et étatiques. Au CIRA il n'y a pas de structure qui placerait un·e bénévole au-dessus des autres. Le refus de recevoir des subventions publiques s'explique par la volonté de se débrouiller sans l'État, mais l'obligation du service civil permet de détourner une obligation jugée autoritaire au profit de l'anarchisme. Pour les archives, le CIRA a d'un côté de bonnes relations avec les archives publiques qui leur prodiguent parfois des conseils. Le CIRA a pu participer à des tables rondes et des formations organisées par des archives publiques<sup>285</sup>. Comme on a pu le voir, le CIRA tente de respecter les normes archivistiques et une boutade est rapportée dans un bulletin du CIRA : « Pour donner des coups de main au CIRA, il faut aimer l'ordre et ne pas vouloir changer le système »<sup>286</sup>. Mais le CIRA utilise des logiciels libres de droit par refus de la propriété et de la mainmise de quelques acteurs. Il conteste en fait l'autorité, mais pas la compétence, et c'est ce qui explique les liens qu'il peut avoir avec des archivistes professionnel·le·s<sup>287</sup>. De plus, l'ambiance même du CIRA, son ouverture et son lieu participent d'une logique libertaire. Par exemple, le centre loge gratuitement ses lecteur·ice·s venant de loin, dans une chambre de la maison

---

<sup>283</sup> *Ibid.*, p.48-49.

<sup>284</sup> Maud Reveilhac, « Refuser de parvenir », *Sociologie*, 2017, [En ligne], <http://journals.openedition.org/sociologie/3075> (consulté le 23/05/2025).

<sup>285</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>286</sup> *Bulletin du CIRA* n°80 (printemps 2024), p.19.

<sup>287</sup> Entretien avec Marianne Enckell le 17 avril 2025.

du vivant de Marie-Christine Mikhaïlo et maintenant dans la « roulotte », une petite cabane aménagée dans le jardin.

Mais si techniquement le CIRA fonctionne de manière horizontale, il a pu avoir du mal à appliquer ces principes, ainsi au début des années 2000, un permanent travaillait au CIRA et quelques bénévoles étaient plus actif·ve·s que les autres. Christophe Holzer en témoigne : « J'ai souvenir d'une époque où les rares réunions s'apparentaient à un monologue, aucune des personnes présentes ne se sentant suffisamment légitime pour oser plus qu'une petite question. Faute de véritable discussion collective, les décisions étaient par conséquent prises individuellement ou en très petit groupe lors des permanences au moment où la question se posait. » Mais afin de changer ça, le CIRA a commencé à organiser des réunions régulières, avec des ordres du jour fixés à l'avance et des procès-verbaux « pour permettre l'horizontalité et la transparence visées, malgré la charge supplémentaire qu'implique toute bureaucratisation. Mais ce n'est qu'au moment où on a ajouté la dimension tournante qu'a véritablement démarré l'appropriation collective, induite par la responsabilité de convoquer et coordonner à tour de rôle la séance en remontant les points du mois écoulé ou en assurant le suivi des points en suspens<sup>288</sup>. » Ainsi au CIRA, il n'y a pas de secrétaire chargé d'organiser et rédiger les procès-verbaux de réunion, mais chacun·e le fait à tour de rôle, ce qui permet à chacun·e de prendre de la place dans l'organisation. De plus, au début des années 2010 ont commencé à être créés des groupes de travail (comme le groupe de travail Archives), qui ont permis de travailler par équipes plus restreintes sur un sujet spécifique et d'alléger les séances plénières. En plus de l'agenda pour communiquer entre bénévole, un livre de bord a été instauré afin de faciliter la communication interne et garder des traces des travaux accomplis. Ces changements ont durablement et intrinsèquement modifié le CIRA, pour Christophe Holzer, « la plupart de ces « techniques » ont été apportées par les



Figure 2: Illustration issue du site internet du CIRA, [en ligne] <https://www.cira.ch/> (consulté le 25/05/2025).

<sup>288</sup> Bulletin du CIRA n°80 (printemps 2024), p.22.



Figure 3 : enseigne du CIRA, photographie personnelle, 2025.

du XX<sup>e</sup> siècle, il est utilisé pour représenter l'action directe, la grève et le sabotage. Face à la censure étatique, en anglais, le terme *cat* devient synonyme de sabotage dans les discours, le chat qui porte malheur *aux patrons*. L'image du chat noir représente aussi l'indépendance et la discréetion. En France et en Suisse, il est utilisé par le peintre et illustrateur anarchiste Théophile Steinlen. Le chat noir fait partie intégrale de la culture anarchiste<sup>290</sup>.

Le CIRA ne se revendique pas comme communautaire et accueille tout type de public. Il se définit comme un centre de recherches et une bibliothèque, et à plus petite échelle comme un centre d'archives. Si on reprend la définition du centre communautaire de Patrice Marcilloux : « La première condition est que les archives documentent l'histoire d'un groupe social qui se revendique lui-même comme communauté. La deuxième caractéristique est que les opérations de collecte, conservation et mise en valeur doivent être prises en charge de manière significative par la communauté, laquelle peut s'appuyer ou pas sur des institutions et des financements publics. Le troisième critère est la nécessaire motivation de la

membres de l'équipe sur la base d'expériences dans d'autres collectifs. Pour beaucoup d'entre nous, un tel fonctionnement allait de soi. Mais pour le CIRA, ce fut une véritable révolution<sup>289</sup>. »

Le CIRA mobilise aussi des éléments de la culture anarchiste, dans le centre, on retrouve des affiches et dessins, dont un portrait de Bakounine. Mais surtout le logo du CIRA met en scène un chat noir qu'on retrouve sur son site internet (fig.2) et sur sa devanture (fig.3). Il s'agit d'un symbole anarchiste qui a servi d'emblème à l'Industrial Workers of the World (IWW) et à la Confédération nationale du travail (CNT). Le chat noir est lié à l'origine aux mouvements syndicaux étasuniens dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début

<sup>289</sup> Bulletin du CIRA n°80 (printemps 2024), p.22.

<sup>290</sup> Bulletin du CIRA n°62 (mai 2006), p.8-11.

conservation par une valeur particulière pour la communauté autre que le simple loisir<sup>291</sup> ». Le CIRA est un centre où les bénévoles sont majoritairement libertaires ou proches des idées libertaires. Il y a bien une valeur de conservation qui prend une place prépondérante. Selon Marianne Enckell, le CIRA a une mission double : conserver le patrimoine et la valorisation des collections et des fonds<sup>292</sup>. Pour un autre bénévole, Gabriel, le CIRA a été l'une des premières structures à conserver des « brochures à 10 centimes » et a un rôle de conservation de sa propre histoire parce que « si nous on ne conserve pas cette mémoire, et notamment ces documents, personne va le faire à notre place<sup>293</sup> ». Les anarchistes ne se définissent pas comme une communauté, mais en Europe peu de groupes se présentent comme tel. En revanche, comme on a pu le voir, les anarchistes partagent un imaginaire, une culture politique et peuvent former une « communauté de rêves<sup>294</sup> ».

Si on prend la grille d'analyse élaborée par Bénédicte Grailles, le CIRA est un « centre communautaire ouvert », c'est-à-dire, qu'il a un statut associatif et qu'il se concentre sur les archives d'une communauté exclusivement. Le centre est ouvert aux visites de personnes non libertaires et c'est même revendiqué. Les bénévoles sont formé·e·s, mais quelques libertés ont dû être prises, du fait de la nature des fonds, avec le cadre archivistique traditionnel. Enfin le CIRA est un centre qui accueille toutes sortes de documents : livres principalement mais aussi périodiques, affiches, objets, cartes postales et bien sûr archives<sup>295</sup>. Si les anarchivistes ne qualifient pas le CIRA de centre communautaire, le terme militant peut être utilisé mais avec prudence dans la définition du terme *militant*. Le CIRA n'appartient à aucun courant de l'anarchisme et est donc indépendant des idéologies<sup>296</sup>. Cependant, être bénévole au CIRA c'est bien un acte militant, puisque c'est choisir de donner son temps et son énergie aux idées libertaires<sup>297</sup>.

Certes le CIRA a pour fonction de conserver les archives, mais il tente aussi d'imprégner la société avec des idées libertaires, Ariane explique ainsi : « je pense

---

<sup>291</sup> Patrice Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>292</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>293</sup> « Actuel/virtuel #4 : CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme) », 9 juin 2023, Loose Antenna, [en ligne], <https://www.mixcloud.com/looseantenna/actuelvirtuel4-cira-centre-international-de-recherches-sur-lanarchisme-olivier-09062023/?ref=blog.potate.space> (consulté le 06/03/2025).

<sup>294</sup> Gaetano Manfredonia, « De l'usage de la chanson politique », *op. cit.*, p.48-49.

<sup>295</sup> Bénédicte Grailles, « Commet définir les archives de communauté en France », *op. cit.*, p.7.

<sup>296</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>297</sup> Entretien avec Jean du 16 avril 2025, 08:30-09:02.

qu'il y a une utilité du CIRA, parce qu'il y a deux idées dans le CIRA. Il y a l'idée de conserver, de conservation et aussi de diffusion, de diffusion de certaines idées, des idées anarchistes<sup>298</sup> ». Marion explique que pour elle le CIRA a plusieurs missions liées entre elles : « conserver la mémoire du mouvement, transmettre la mémoire du mouvement et être un peu un centre de ralliement où les gens peuvent se retrouver et échanger [...] un de ces endroits où on peut échanger des pratiques, des services, et peut-être un côté de vitrine<sup>299</sup> » et celles-ci ne sont pas dénuées de militantisme puisque « pour continuer les combats, il faut garder ce qui a déjà été fait<sup>300</sup> ». Par des causeries, des publications de livres et par son fonctionnement ouvert qui permet à tout un chacun de venir au CIRA, il tente de diffuser un courant politique minoritaire.

Le CIRA tente ainsi d'alimenter les luttes comme c'est le cas pour d'autres centres d'archives communautaires<sup>301</sup>. Le CIRA peut ainsi être ce qui est qualifié de *politically generative space*, c'est-à-dire que c'est un espace, où il est possible de discuter, de partager des idées, mais aussi d'émulation politique<sup>302</sup>. Au CIRA, ça a pu être le cas avec l'ouvrage *Refuser de parvenir. Idées et pratiques*. Même si le CIRA est partisan, il s'inscrit dans le tissu associatif local par ses liens avec des bibliothèques autogérées mais surtout avec le milieu du squat. Le CIRA organise ainsi, depuis les années 1990 et son retour à Lausanne, des activités en commun avec l'Espace autogéré : des débats, des projections de films, des concerts et expositions. Des amitiés ont commencé à se tisser entre les bénévoles du CIRA et les Gilbert·e·s (nom que se donnent les militant·e·s de l'Espace autogéré). Les squatteur·se·s et les anarchivistes se rendent visites pour des repas ou se donner des coups de main, quelques Gilbert·e·s ont commencé à venir au CIRA pour devenir bénévole, civiliste ou pour faire des recherches historiques. Cette complicité a permis au CIRA de rajeunir ses lecteur·ice·s et ses bénévoles, tout en l'ancrant dans le paysage militant lausannois.<sup>303</sup>

Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de parler directement avec des anarchistes lausannois·e·s non-membres du CIRA. Mais par des discussions avec

---

<sup>298</sup> Entretien avec Ariane le 15 avril 2025, partie 1, 10:28-11:05.

<sup>299</sup> Entretien avec Marion le 16 avril 2025, 07:30-08:16.

<sup>300</sup> Entretien avec Marion le 16 avril 2025, 06:09-06:16.

<sup>301</sup> Bénédicte Grailles, Comment définir les archives de communauté en France ? », *op. cit.*, p.2.

<sup>302</sup> Michelle Caswell, Joyce Gabiola, Jimmy Zavala, Gracen Brilmyer, Malika Cifor, « Imagining transformative spaces », *op. cit.*, p.86-89.

<sup>303</sup> *Bulletin du CIRA* n°69 (automne 2013), p.12-13.

Jean et Marion, récemment arrivé·e·s au CIRA, j'ai pu appréhender ce que représente ce lieu pour les sympathisant·e·s de la région. Le CIRA est un lieu connu des anarchistes de la région, et même parfois du monde entier. En effet, dans une boîte d'archives, je suis tombée sur un mot d'une organisation anarchiste japonaise qui leur a envoyé en 1994 du matériel afin qu'il soit archivé. Pour Marion, c'est un lieu bien perçu, connu (même par des personnes qui ne le fréquentent pas)<sup>304</sup>. Pour Jean, beaucoup de personnes connaissent le CIRA sans en être des usager·e·s et entretiennent un lien affectif avec cet endroit, c'est un « endroit important dans l'espace collectif, en tout cas dans la cartographie militante lausannoise, je vois quand même que c'est un endroit important<sup>305</sup> ».

### **3) Insertion du CIRA dans le milieu associatif et institutionnel**

Le CIRA entretient des liens avec de nombreux centres d'archives associatifs et militants, il cherche à en avoir et des bénévoles sont d'ailleurs à la rencontre de bibliothèques et d'archives militantes jusqu'en Amérique du Sud<sup>306</sup>. De manière plus ou moins régulière, le CIRA – Lausanne a aussi des contacts avec les autres CIRA. Des amitiés existent aussi avec des personnes au Collège du travail, qui peuvent mener à des échanges de documents et des services. Les visites dans des centres d'archives militantes ont l'air récurrentes, afin d'échanger sur les techniques archivistiques et bibliothéconomiques. En 2013, au cœur de la découverte des méthodes archivistiques du CIRA, des bénévoles ont visité·e·s le Collège du Travail et les Archives contestataires, et la même année, l'archiviste de la Fédération anarchiste française est venue chercher des conseils au CIRA<sup>307</sup>. En 2015, c'est aux Archives sociales suisses que des anarchivistes sont allé·e·s visiter et chercher des informations<sup>308</sup>. Ces relations semblent ainsi reposer sur des échanges mutuels, plutôt que sur un rapport d'autorité.

C'est avec les Archives contestataires que les liens semblent les plus importants. En effet, comme il a déjà été dit dans la première moitié de ce mémoire, les Archives contestataires sont nées de plusieurs centres et collectifs liés aux archives des

---

<sup>304</sup> Entretien avec Marion, le 16 avril 2025, 06:22-06:50.

<sup>305</sup> Entretien avec Jean, le 16 avril 2025, 09:16-10:40.

<sup>306</sup> *Bulletin du CIRA* n°64 (septembre 2008), p.7.

<sup>307</sup> *Bulletin du CIRA* n°70 (été 2014), p.1.

<sup>308</sup> *Bulletin du CIRA* n°72 (automne 2016), p.4.

mouvements progressistes suisses. Marianne Enckell a eu des liens avec les Archives du MLF à qui elle a confié quelques documents. Mais surtout, l'actuel responsable des Archives contestataires, Frédéric Deshusses, a été au CIRA durant cinq ans<sup>309</sup>. Les deux centres fonctionnent de manière très différente : les Archives contestataires cherchent à rassembler des archives de toutes sortes de mouvements de gauche suisse et dépendent des subventions de la ville de Genève. A l'inverse, le CIRA est un centre de recherches, qui rassemble donc documentation, archives et bibliothèque de l'anarchisme uniquement, mais dans une vision internationale, et cherche à être indépendant des institutions publiques. Pour autant, les deux centres semblent plutôt proches et échangent des documents, du matériel, des conseils et autres services<sup>310</sup>.

Le CIRA a également été très actif, sous la plume de Marianne Enckell au sein de l'AÉHMO, une association suisse spécialisée dans l'histoire ouvrière qui recueille, conserve et valorise des archives et publie les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*. Un certain nombre d'articles ont ainsi été écrits par Marianne Enckell, dont un état des fonds de l'AÉHMO<sup>311</sup>, même si Marianne Enckell y prend moins part aujourd'hui<sup>312</sup>.

Le CIRA entretient également une relation avec les archives locales, ces liens sont la plupart du temps informels et liés à des amitiés avec des archivistes, et donc peu perceptibles de l'extérieur. Le CIRA a participé à quelques initiatives avec les Archives cantonales vaudoises, dont une table ronde en 2016<sup>313</sup> et à des réunions de présentation de la norme *Records in context* par l'Association vaudoise des archivistes en 2023<sup>314</sup>. Marianne explique que les archivistes de services publics « aiment bien qu'on essaye de se débrouiller sans fric »<sup>315</sup>. En effet, le CIRA refuse les subventions publiques et « car étant opposé à l'État et à ses institutions, [il serait] malvenu d'aller lui demander de l'argent »<sup>316</sup>. Mais des aides liées à l'État peuvent être perçues ponctuellement, la collection du CIRA du *Réveil anarchiste* a par exemple été numérisée par la Bibliothèque nationale gratuitement. De plus, les

---

<sup>309</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>310</sup> *Bulletin du CIRA* n°78 (printemps 2022), p.9.

<sup>311</sup> Marianne Enckell, « Petit guide dans les fonds d'archives de l'AÉHMO », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°34, 2018, p.13-30.

<sup>312</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>313</sup> *Bulletin du CIRA* n°73 (printemps 2017), p.11.

<sup>314</sup> *Bulletin du CIRA* n°80 (printemps 2024) p.8.

<sup>315</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>316</sup> *Marie-Christine Mikhaïlo, anarchiste, op. cit.*, 39:38 – 42:02.

civilistes sont payés par l'État<sup>317</sup>. La question du financement du CIRA est ainsi une question qui se pose en permanence : le CIRA dépend des cotisations de ses membres et de legs et dons ponctuels. En 2007, le CIRA a dû faire une collecte de fonds pour répondre à ses besoins qui a largement réussi à le maintenir à flot, mais la question de sa pérennité se pose bien entendu<sup>318</sup>.

Le CIRA participe à plusieurs réseaux d'archives et centres militants, avec des expériences contrastées. Le CIRA fait partie de l'IALHI et participe à certaines de leurs réunions, ce qui permet de s'inscrire dans la recherche et le réseau des archives du monde ouvrier au niveau international. Il est également membre du CODHOS. Le CIRA pointe l'intérêt de ces échanges entre des structures de différentes tailles<sup>319</sup>.

À l'international, le CIRA a en particulier des relations avec des structures anarchistes. Le CIRA fait ainsi partie du Réseau des bibliothèques anarchistes et libertaires (REBAL) et de la Fédération internationale des centres d'étude et de documentation libertaire (FICEDL). La FICEDL a été fondée en 1979 à Marseille, l'idée viendrait du CIRA de Genève. La FICEDL s'est longtemps réunie régulièrement mais la dernière réunion date de 2016 et les relations semblent s'être taries entre les centres membres de cette structure. Le but originel de l'organisation était d'éviter la dilapidation et l'appropriation personnelle des fonds et des collections des centres communautaires en cas de fermeture. Elle a également été créée pour permettre la coopération et de faciliter les recherches sur l'anarchisme, en renvoyant chez un autre membre du réseau un·e lecteur·ice si ses recherches le nécessitent<sup>320</sup>. La plupart des membres du CIRA sont en Europe de l'Ouest, seul le CIRA – Japon est en Asie et quelques centres sont en Amérique<sup>321</sup>. La FICEDL est une structure informelle qui a conduit plusieurs projets auxquels certains centres d'archives ont participé et d'autres non : Cartoliste<sup>322</sup> pour les cartes postales et le Placard<sup>323</sup> pour les affiches hébergent ainsi des documents numérisés pour les structures qui le désirent. La FICEDL a aussi permis de tisser des liens entre le CIRA et des bibliothèques pour créer une base de données des livres en italien dans plusieurs

---

<sup>317</sup> Entretien avec Marianne Enckell du 17 avril 2025.

<sup>318</sup> *Bulletin du CIRA* n°64 (septembre 2008), p.1.

<sup>319</sup> *Bulletin du CIRA* n°65 (automne 2009), p.4-5.

<sup>320</sup> Entretien avec Marianne Enckell, le 17 avril 2025.

<sup>321</sup> Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (Ficedl), [site internet] <http://ficedl.info/>, (consulté le 24/05/2025).

<sup>322</sup> Cartoliste, [site internet] <https://cartoliste.ficedl.info/> (consulté le 24/05/2025).

<sup>323</sup> Placard, [site internet] <https://placard.ficedl.info/?lang=fr> (consulté le 24/05/2025).

bibliothèques libertaires, le REBAL<sup>324</sup>. Des coopérations avec des centres non-francophones se font également de manière occasionnelle, par exemple, en 2023, un projet d'échanges de copies de correspondance avec le Centro studi libertari de Milan est évoqué. Il s'agit d'avoir à la fois des exemplaires (copies et originaux) de correspondance<sup>325</sup>.

Le CIRA s'inscrit donc dans un mouvement global de centres d'archives anarchistes et des milieux progressistes et communautaires. Il a pour autant des particularités du fait de son histoire, du cadre dans lequel il évolue et de sa culture politique. Le CIRA s'inscrit ainsi tout à la fois dans un cadre local, par ses liens avec des archives, bibliothèques et autres structures et groupes locaux, mais aussi international par ses liens et son inscription dans des réseaux internationaux. Le CIRA a été un centre moteur, loin de s'isoler, il a participé à des mutations dans les pratiques des centres communautaires militants et fait partie de tous les réseaux de centres d'archives des mouvements sociaux : le FICEDL, l'AHÉMO, l'IALHI et le CODHOS.

---

<sup>324</sup> Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (Ficedl), [site internet], <http://ficedl.info/>, (consulté le 24/05/2025).

<sup>325</sup> *Bulletin du CIRA n°80* (printemps 2024), p.4.



## CONCLUSION

Gabriel, bénévole au CIRA explique que « le CIRA est une bombe de semences<sup>326</sup> ». Le CIRA adopte certes une posture de garant de la mémoire, qu'on lit dans son statut de centre de recherches, mais aussi un rôle de diffusion des idées anarchistes. Loin d'être marginal, le CIRA s'insère dans le maillage des centres d'archives communautaires et publics, tout en gardant une identité propre. Le CIRA est un centre qui conserve uniquement les archives anarchistes, et affirme ainsi une indépendance de ce courant du communisme par rapport aux autres mouvements d'extrême gauche. Ce centre participe ainsi à la création et au maintien d'une « communauté de rêves » anarchiste, malgré toutes les différences au sein du mouvement qui repose sur une culture commune.

Le CIRA tente aussi de fonctionner de la manière la plus anarchiste possible, par l'horizontalité de son mode de son organisation, son lieu, son ouverture sur les milieux anarchistes lausannois notamment. Mais il est particulièrement soumis aux pressions du système économicopolitique actuel puisqu'il a besoin de posséder un endroit spacieux, de revenus réguliers, de rester en conformité avec la loi. Sa force consiste en sa capacité de se réinventer par un renouvellement des bénévoles, une capacité à s'adapter aux difficultés (par ses déménagements et les mobilisations des anarchistes en cas de difficultés), tout en gardant une identité commune depuis le début de ce centre. Ainsi, quand le CIRA a besoin d'argent, des camarades extérieurs se mobilisent et réussissent à lui apporter la somme nécessaire. Cette capacité, on la retrouve dans l'anarchisme qui est l'un des seuls communismes à avoir réussi à survivre à toutes les crises politiques et à réinventer ses idées. L'ambiance de camaraderie et la solidarité, très présentes dans les idéaux et la culture libertaires, ont également permis au CIRA de continuer à exister en soudant les bénévoles, attirant de nouveaux·illes personnes et ont permis d'acquérir des moyens économique et matériels certes précaires, mais qui restent efficaces. Alors que les groupes anarchistes se font et se défont continuellement, le CIRA reste pour essayer de conserver la mémoire du mouvement et maintenir la flamme de l'anarchisme dans un moment qui n'est pas le temps des cerises.

---

<sup>326</sup> « Actuel/virtuel #4 : CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme) », *op. cit.*



## ANNEXES

### ANNEXE 1 : ENTRETIEN AVEC ARIANE

Premier enregistrement :

Début	Fin	Thèmes abordés
00 : 00	01 : 58	Annonce et présentation.
01 : 59	02 : 26	Parcours militant et CIRA.
02 : 27	06 : 00	Organisation du CIRA : l'« équipe », prise de décisions, le « conseil », tâches, gestion des civilistes, assemblées générales.
06 : 01	07 : 03	Locaux du CIRA.
07 : 04	09 : 38	Activités de la témoin : permanence, lectures, brochure, temps investi.
09 : 39	10 : 00	Raisons de l'engagement au sein du CIRA.
10 : 01	10 : 50	Engagement militant : au sein du CIRA, autres activités.
10 : 51	13 : 50	Perception du CIRA chez des personnes extérieures et lien avec des mouvements extérieurs.
13 : 51	16 : 17	Relation avec le patrimoine et l'histoire : projets, parcours étudiant et professionnel.
16 : 18	19 : 41	Définition personnelle du CIRA, public, missions du CIRA.
19 : 42	20 : 22	Rapport aux archives : sources, intérêt historique.
20 : 23	23 : 00	Travail sur les archives : méthodes de travail, apprentissage de l'archivistique.

Second enregistrement :

<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Thèmes abordés</b>
00 : 00	00 : 06	Reprise de l'entretien.
00 : 07	01 : 01	Rapport avec les autres bénévoles.
01 : 02	03 : 03	Utilisation des outils informatiques : atom, pmb, arrivée d'internet.
03 : 04	03 : 29	Début de l'investissement au Cira.
03 : 30	04 : 28	Lieu : rapport à l'endroit.
04 : 29	09 : 37	Numérisation des documents : tâche, intérêts de la numérisation, prise de décision, conservation des documents électroniques.
09 : 38	10 : 06	Processus de décision interne de l' « équipe » .
10 : 07	12 : 16	Rapport à d'autres structures : centres de recherches anarchistes, lien avec les archives contestataires, archivistes professionnels.
12 : 17	13 : 23	Espace de sociabilité : importance comme lieu de vie sociale, rapport aux lecteur·ices.
13 : 24	13 : 27	Conclusion.

## ANNEXE 2 : ENTRETIEN AVEC MARION

Début	Fin	Thèmes abordés
00 : 00	00 : 33	Annonce et présentation.
00 : 34	02 : 00	Militantisme : lien avec des archives militantes, activités militantes, relation avec le CIRA.
02 : 01	02 : 25	Arrivée au Cira : raisons de son engagement au CIRA, temps investi.
02 : 26	03 : 05	Parcours professionnel : études, emplois occupés.
03 : 06	04 : 53	Activités au CIRA : intégration à l'équipe, temps investi, tâches, projets.
04 : 54	06 : 21	Engagement et archives : militantisme, activité bénévole et professionnelle.
06 : 22	06 : 50	Vision du CIRA de l'extérieur : connaissance du lieu.
06 : 51	07 : 29	Rapport au patrimoine et à l'histoire : rapport aux archives.
07 : 30	08 : 16	Missions du CIRA.
08 : 17	09 : 05	Anarchisme : communauté anarchiste.
09 : 06	10 : 57	Tâches au sein du CIRA : rapport au producteur, méthodes de travail.
10 : 58	11 : 52	Fonds présents au CIRA : types de fonds conservés.
11 : 53	12 : 47	Lieu : atmosphère, plaisir.
12 : 48	13 : 40	Organisation du CIRA : horizontalité, légitimité.
13 : 41	13 : 47	Tâches au CIRA : contact avec le public, numérisation, lectures.
13 : 48	15 : 50	Rapport du Cira avec d'autres structures : milieux militants, relations avec des centres communautaires.
15 : 51	16 : 13	Conclusion.

## ANNEXE 3 : ENTRETIEN AVEC JEAN

00 : 00	00 : 54	Présentation.
00 : 55	02 : 00	Raisons de la venue au CIRA : militantisme, lien avec le CIRA.
02 : 00	02 : 39	Parcours étudiant et professionnel.
02 : 40	03 : 25	Rencontre avec le CIRA : place du CIRA à Lausanne, service civil.
03 : 26	03 : 55	Rapport aux documents.
03 : 56	04 : 39	Intégration à l'équipe.
04 : 40	07 : 45	Tâches au CIRA.
07 : 46	09 : 02	Apport personnel : lecture, meilleure compréhension de l'anarchisme, connaissance historique, militantisme au CIRA.
09 : 03	09 : 15	Engagement associatif et militant.
09 : 16	10 : 40	Vision du CIRA parmi les militant·e·s libertaires.
10 : 41	11 : 32	Intérêt historique.
11 : 33	12 : 30	Définir le CIRA : lieu de mémoire.
12 : 31	13 : 10	Apprentissage.
13 : 11	13 : 38	Lien avec les autres bénévoles.
13 : 39	14 : 08	Fonctionnement du CIRA.
14 : 09	14 : 28	Utilisation des logiciels.
14 : 29	15 : 23	Lieu : tâches liées au lieu, rapport au lieu.
15 : 24	16 : 50	Relations avec d'autres lieux.
16 : 51	17 : 04	Conclusion.

## ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTRETIEN

Présentation introductory	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation autonome</li> <li>Parcours professionnel et études</li> <li>Parcours militant</li> <li>Manière dont iel a connu le CIRA et y est entré·e</li> <li>Motivations pour rejoindre le CIRA</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'équipe</li> <li>Activités du/de la témoin</li> <li>Temps investi</li> <li>Implication</li> <li>Répartition des tâches</li> <li>Projets particuliers lui tenant à cœur et priorités de classement</li> <li>Apport pour le·a bénévole</li> </ul>
Archives et militantisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir ses opinions politiques</li> <li>Le CIRA est-il une manière de militer ?</li> <li>Perception des activités du CIRA par des anarchistes extérieur·e·s</li> <li>Autres investissements associatifs</li> <li>Loisirs et goût (intérêt pour l'histoire ou le patrimoine ?)</li> </ul>
Gestion des archives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qu'est-ce que le CIRA ? Comment se définit-il ?</li> <li>Centre militant et /ou communautaire</li> <li>Missions du CIRA</li> <li>Organisation du CIRA</li> <li>Lien personnel avec les archives</li> <li>Formation en archivistique ou bibliothéconomie</li> <li>Dons et constitution (fonds documentaires, par typologie ou par producteur·ice) des fonds</li> <li>Relation avec le·a producteur·ice ou le·a donneur·ice</li> <li>Types d'archives collectées</li> <li>Faire quelle histoire ?</li> <li>Méthodes de classement et description</li> <li>Travail collectif ou solitaire ?</li> <li>Absence de certains documents ? Certains types de producteurs ? Essayer d'aller vers certain·e·s producteur·ice·s pour récupérer leurs archives ?</li> <li>Liens entre les bénévoles</li> <li>Fonctionnement hiérarchique ou vertical ? Définition des priorités et de ce qui sera fait par chacun·e</li> <li>Changements dans les méthodes de travail au fil du temps (notamment avec l'arrivée d'Atom)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Effets d'internet et de l'informatique</li><li>• Utilisation d'Atom et connaissance des normes archivistiques</li><li>• Lieu : particularités pour la gestion des archives, valeur symbolique</li></ul>
Public et valorisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication : délais et conditions</li><li>• Publics présentés et visés</li><li>• Numérisation d'archives</li><li>• Choix des actions de valorisation</li></ul>
Rapports avec d'autres structures	<ul style="list-style-type: none"><li>• Structures étatiques et notamment la Bibliothèque de Genève</li><li>• Structures archivistiques et bibliothèques et réseaux de structures travaillant sur le mouvement ouvrier et anarchiste (AÉHMO et FICEDL)</li><li>• Structures militantes</li></ul>

## ANNEXE 5 : GRILLE D'ENTRETIEN DE MARIANNE

### ENCKELL

Présentation introductory	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation autonome</li> <li>Parcours professionnel et études</li> <li>Parcours militant</li> <li>Rapports entretenus avec les premiers militants du CIRA (qui étaient des hommes pour ceux qu'on connaît)</li> <li>Rapport d'elle-même et de sa mère avec le CIRA</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Place dans l'équipe (leadeure, meneuse, bénévole comme une autre)</li> <li>Activités du/de la témoin</li> <li>Temps investi</li> <li>Implication</li> <li>Répartition des tâches</li> <li>Projets particuliers lui tenant à cœur et priorités de classement</li> <li>Apport pour le·a bénévole</li> <li>Place de sa vie personnelle à côté du CIRA</li> </ul>
Archives et militantisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir ses opinions politiques</li> <li>Le CIRA est-il une manière de militer ?</li> <li>Perception des activités du CIRA par des anarchistes extérieur·e·s</li> <li>Autres investissements associatifs</li> <li>Loisirs et goût (intérêt pour l'histoire ou le patrimoine ?)</li> </ul>
Gestion des archives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qu'est-ce que le CIRA ? Comment se définit-il ?</li> <li>Centre militant et /ou communautaire</li> <li>Missions du CIRA</li> <li>Organisation du CIRA</li> <li>Lien personnel avec les archives</li> <li>Formation en archivistique ou bibliothéconomie</li> <li>Dons et constitution (fonds documentaires, par typologie ou par producteur·ice) des fonds</li> <li>Relation avec le·a producteur·ice ou le·a donneur·ice</li> <li>Types d'archives collectées</li> <li>Faire quelle histoire ?</li> <li>Méthodes de classement et description</li> <li>Travail collectif ou solitaire ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de certains documents ? Certains types de producteurs ? Essayer d'aller vers certain·e·s producteur·ice·s pour récupérer leurs archives ?</li> <li>• Liens entre les bénévoles</li> <li>• Fonctionnement hiérarchique ou vertical ? Définition des priorités et de ce qui sera fait par chacun·e</li> <li>• Changements dans les méthodes de travail au fil du temps (notamment avec l'arrivée d'Atom)</li> <li>• Effets d'internet et de l'informatique</li> <li>• Utilisation d'Atom et connaissance des normes archivistiques</li> </ul>
Public et valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication : délais et conditions</li> <li>• Publics présentés et visés</li> <li>• Numérisation d'archives</li> <li>• Choix des actions de valorisation</li> <li>• Pourquoi est-elle le « visage » du CIRA ?</li> </ul>
Rapports avec d'autres structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures étatiques et notamment la Bibliothèque de Genève</li> <li>• Structures archivistiques et bibliothèques et réseaux de structures travaillant sur le mouvement ouvrier et anarchiste (AÉHMO et FICEDL)</li> <li>• Structures militantes</li> </ul>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Partie du CIRA réservée aux tracts et brochures, photographie personnelle, 2025 .....	79
Figure 2: Illustration issue du site internet du CIRA, [en ligne] <a href="https://www.cira.ch/">https://www.cira.ch/</a> (consulté le 25/05/2025).....	94
Figure 3 : enseigne du CIRA, photographie personnelle .....	95



## TABLE DES MATIÈRES

Avertissement .....	7
Engagement de non-plagiat .....	9
Liste des abréviations.....	11
Sommaire.....	13
Introduction .....	13
Première partie : Les archives de l'anarchisme, les oubliées des archives communautaires et militantes .....	19
I- Les archives des communautés et des mouvements sociaux .....	19
1) Les archives syndicales et du mouvement ouvrier : faire l'histoire des classes populaires et des luttes politiques .....	20
2) La prise en compte des archives des minorités et l'utilisation des archives pour mieux militer : l'émergence des centres « communautaires » .....	25
3) Archives des communautés et des mouvements sociaux en Suisse	31
4) Modalités de collectes des archives militantes : des archives singulières	38
II- Archiver l'anarchisme : une évidence entravée.....	41
1) Définir l'anarchisme : refuser l'autoritarisme, aimer la liberté et l'égalité	41
2) La pluralité des mouvements anarchistes depuis le XIX <sup>e</sup> siècle .....	44
3) Éduquer pour émanciper.....	53
Bibliographie .....	59
Contexte archivistique en Suisse .....	59
Histoire et bases théoriques de l'anarchisme et du militantisme .....	59
Archives communautaires et militantes .....	61
État des sources .....	65
Fonds du CIRA .....	65
Sites internet .....	65
1) À propos du CIRA .....	65
2) À propos d'archives communautaires et militantes .....	65
Brochures et articles .....	66

Documents audio-visuels .....	67
Fiches Maitron de membres du CIRA .....	67
Entretiens .....	68
Seconde partie : Le CIRA de Lausanne, comment archiver l'anarchisme ?	69
I- Raconter l'histoire du CIRA .....	70
1) Un centre né de l'exil et de l'immigration .....	70
2) La reprise du centre par Marie-Christine Mikhaïlo-Enckell et Marianne Enckell .....	73
3) Déménagement à Beaumont : l'arrivée dans un lieu d'intimité.....	75
II-Collecter et conserver .....	80
1) Donner, recevoir : les pratiques de collecte du CIRA .....	80
2) Les années 2010 : prise de conscience archivistique .....	83
3) Le CIRA et l'informatique : Profiter des outils informatiques pour valoriser les archives .....	87
III-Quelle place pour le CIRA dans la société ? .....	89
1) Qui sont les anarchivistes ? .....	89
2) Des archives anarchistes ? .....	92
3) Insertion du CIRA dans le milieu associatif et institutionnel .....	98
Conclusion .....	103
Annexes .....	105
Annexe 1 : Entretien avec Ariane .....	105
Annexe 2 : Entretien avec Marion .....	107
Annexe 3 : Entretien avec Jean .....	108
Table des illustrations .....	113
Table des matières .....	115
Abstract .....	118
Résumé .....	118



## RÉSUMÉ

### **Les archives de l'anarchisme : l'exemple du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) à Lausanne**

Né en 1957, dans le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) à Lausanne (Suisse) est un lieu unique dans le paysage archivistique. Pourtant il n'a pas encore fait l'objet d'une étude archivistique. Ce centre conserve des ouvrages, brochures, éphémères et archives sur le mouvement libertaire, provenant du monde entier. Depuis plus de soixante ans, le centre a dû s'adapter à des changements importants d'un point de vue historique et méthodologique. Nous étudierons ici les usages du CIRA et son imbrication dans le paysage militant et archivistique suisse et international.

**Mots-clefs : anarchisme, archives, libertaire, Suisse, CIRA**

## ABSTRACT

### **Archives of the anarchist movement: the example of the International Center of Research on Anarchism (CIRA) in Lausanne**

Born in 1957, the International Center for Research on Anarchism (CIRA) in Lausanne (Switzerland) is a unique place in the archival landscape. However, it has not yet been the subject of an archival study. This center preserves books, brochures, ephemera, and archives on the anarchist movement from around the world. For over sixty years, the center has had to adapt to significant changes from a historical and methodological perspective. Here, we will study the uses of CIRA and its integration into the Swiss and international militant and archival landscape.

**Key words : anarchism, archives, Switzerland, CIRA**